

# # PRIORITÉ JEUNESSE



## PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LA JEUNESSE





*Le plan « Priorité Jeunesse » est issu du premier comité interministériel à la jeunesse du 21 février 2013. Son animation en Loire-Atlantique a été confiée à la direction départementale de la cohésion sociale (aujourd'hui direction départementale déléguée chargée de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale). J'ai souhaité qu'un accent soit mis sur la notion de parcours global des jeunes vers l'accès à l'autonomie, et qu'un regard vigilant soit porté aux jeunes qui subissent le plus de difficultés d'insertion.*

*Le plan départemental d'action pour la jeunesse (PDAJ) qui a émergé des réflexions des groupes de travail et des instances de pilotage, se réfère bien sûr au plan national. Il s'attache aussi à répondre à des enjeux locaux qui appellent de nouvelles interventions des pouvoirs publics (coordination de dispositifs, expérimentations,...).*

*Il s'appuie sur une vision des problématiques partagée avec l'ensemble des acteurs : administrations de l'État, collectivités, mouvement associatif, professionnels de la jeunesse, responsables socio-économiques. Les modalités selon lesquelles les jeunes eux-mêmes pourront être associés à la suite des travaux seront définies prochainement.*

*Le présent document est un bilan de trois ans d'échanges, de réflexions et de mesure d'atteinte d'objectifs. Cet aboutissement traduit l'importance de la mobilisation, que je souligne, mais aussi la prégnance des sujets qu'il convient de traiter.*

*Sur les quatre axes du PDAJ traités dans la 2ème partie du document, des améliorations concrètes sont à apporter. Une liste de chantiers à ouvrir permettant d'explorer de nouvelles voies est à établir. Seront à prendre en compte et à traduire en propositions précises les problématiques suivantes :*

- *Sur l'axe « santé-logement » :*
  - *L'utilisation de tous les leviers pour éliminer les ruptures dans la couverture santé des jeunes lors des changements de situation ;*
  - *L'amélioration de l'adaptation de l'offre de logement aux besoins des jeunes (différenciés évidemment selon qu'ils sont étudiants, en formation, en emploi, et selon le degré de difficulté d'insertion) ;*
- *En matière d'emploi : la levée des obstacles repérés dans le passage de la formation à l'emploi ;*
- *En ce qui concerne l'épanouissement et l'engagement des jeunes : le développement de l'offre de missions de service civique, dans une perspective de couverture territoriale satisfaisante et d'accès effectif au dispositif de tous les publics ;*
- *S'agissant de la place des jeunes : le renforcement de leur pouvoir d'agir, pour eux-mêmes et dans une perspective citoyenne.*

*Une articulation et une complémentarité sont à formaliser entre le PDAJ et les orientations que j'ai décidées à l'issue du comité de l'administration en région du 27 avril 2016, qui s'organisent sur quatre volets : l'insertion professionnelle ; le bien-être ; la citoyenneté et l'engagement ; la situation des étudiants.*

*Je salue les institutions et organismes qui s'impliquent dans une dynamique partenariale. Celle-ci me paraît essentielle pour répondre de façon coordonnée et efficiente aux besoins des jeunes de Loire-Atlantique.*

**Henri-Michel COMET**  
Préfet de la région Pays-de-la-Loire,  
Préfet de la Loire-Atlantique

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉFACE</b> .....	<b>2</b>
<b>PARTIE I : L'adn du plan départemental d'action pour la jeunesse</b> .....	<b>6</b>
<b>Une priorité nationale donnée à la jeunesse, déclinée et adaptée au territoire départemental</b> .....	<b>6</b>
Une priorité gouvernementale à travers le comité interministériel pour la jeunesse et un plan d'action national .....	6
Une priorité également déclinée et mise en œuvre dans les territoires .....	7
En régions .....	7
En Loire-Atlantique : les principes fondateurs de la déclinaison départementale.....	7
<b>Une gouvernance élargie pour favoriser les synergies</b> .....	<b>8</b>
La nécessité de ne pas se limiter aux seuls services de l'État et d'associer collectivités et associations .....	8
Deux instances complémentaires : le comité de pilotage et le comité opérationnel.....	8
La mise en œuvre du PDAJ : des actions départementales déclinant le plan « Priorité Jeunesse » et des groupes de travail thématiques .....	8
La déclinaison dans le département des chantiers et mesures du plan national « Priorité Jeunesse » .....	8
L'articulation et la complémentarité avec les autres plans .....	9
L'approfondissement des analyses à travers des groupes de travail thématiques.....	9
<b>PARTIE II - L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté : une priorité à consolider en Loire-Atlantique</b> .....	<b>10</b>
<b>Axe 1 « Améliorer les conditions de vie des jeunes en matière de santé et de logement »</b> .....	<b>10</b>
<b>Une vue d'ensemble de la situation des jeunes en matière de santé et de logement</b> .....	<b>10</b>
Les jeunes en Loire- Atlantique sont en bonne santé ... Toutefois, ce bilan positif doit être nuancé.....	10
La santé : une préoccupation mineure pour les jeunes impliquant une nécessaire sensibilisation à la prévention et à l'accès aux soins .....	11
La santé, une problématique perçue comme subsidiaire pour les jeunes .....	11
Les questions de santé des jeunes trop souvent abordées du seul angle des conduites addictives et du mal être .....	11
Un renforcement nécessaire de la prévention de la santé des jeunes et en particulier vis-à-vis des jeunes en difficulté .....	11
Des difficultés à accéder au logement pour une partie de la jeunesse.....	12
L'accès à un logement largement conditionné par le niveau de ressources et la présence d'un garant .....	12
Les jeunes occupent en majeure partie des logements ordinaires.....	13
Le développement de la colocation et des formes alternatives de logement.....	13
<b>La diversité des besoins des jeunes en termes de logement implique de mobiliser une offre souple adaptée et de mieux en informer le public cible</b> .....	<b>13</b>
Une grande diversité de types de logement assez méconnue .....	13
Les besoins différenciés des territoires et des situations des jeunes en termes de logement.....	14
<b>Des réponses départementales en faveur des jeunes plus spécifiques en matière d'accès au logement que d'accès aux soins</b> .....	<b>14</b>
La santé .....	14
Le logement .....	14
<b>L'accès aux soins des jeunes fait peu l'objet de dispositifs spécifiques en Loire-Atlantique</b> .....	<b>15</b>
Des dispositifs de droit commun ciblés en majeure partie sur l'écoute et la prévention du mal être des jeunes.....	15
La Maison départementale des Adolescents (MDA) : « la maison qui prend soin des ados » .....	15
Le SUMPPS - le Centre de Santé de l'Université de Nantes : au cœur de la promotion de la santé pour les étudiants.....	16
Les Instants Santé Jeunes de la MSA Loire-Atlantique - Vendée.....	17

<b>Une dynamique d'actions alternatives au logement ordinaire en Loire-Atlantique</b> .....	17
Un préalable nécessaire à l'accès au logement autonome pour les jeunes les plus en difficulté.....	17
La Maison-Relais Jeunes de l'association le 102 Gambetta : un véritable sas pour ses jeunes isolés et en situation de précarité.....	17
Des dispositifs visant à faciliter l'accès des jeunes au logement et à promouvoir des formes alternatives de logement .....	18
Les Résidences Habitat Jeunes : « bien plus qu'un logement ».....	18
L'association Le temps pour toiT : lever les freins au développement de l'habitat intergénérationnel.....	20
À Nantes, le dispositif KAPS aka « koloc' à projet solidaire » : la colocation qui allie l'engagement solidaire à l'expérience d'un projet collectif.....	21
Des guides pour aider les jeunes à se loger.....	21
<b>Tableau de synthèse des dispositifs et actions visant à améliorer les conditions de vie des jeunes</b> .....	22
<b>Axe 2 « Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes »</b> .....	24
<b>Une vue d'ensemble de l'insertion professionnelle des jeunes et de ses enjeux</b> .....	24
L'accès à l'emploi des jeunes en Loire-Atlantique (comme au niveau régional) est relativement plus aisé	25
Moins de décrocheurs.....	25
Une préférence pour des études courtes.....	25
Néanmoins, une meilleure insertion professionnelle ne rime pas forcément avec une pleine autonomie...	25
Des revenus plus faibles que dans d'autres régions.....	25
Mais une autonomie plus précoce .....	25
<b>La diversité des réponses apportées à l'enjeu d'une meilleure insertion professionnelle des jeunes</b> ...26	
Des actions d'accompagnement et de sensibilisation contribuant en amont à l'insertion professionnelle des jeunes.....	26
Acc'San: un accompagnement de la sanction pour prévenir le décrochage scolaire.....	26
PLACE Ô GESTES : la découverte de métiers en format grandeur nature.....	27
Les Coopératives Jeunesse de Services : un premier pas vers l'entrepreneuriat .....	28
Des dispositifs ciblés d'aide et de remédiation pour l'orientation, la formation et l'accès à l'emploi des jeunes.....	29
L'École de la Deuxième Chance de l'Estuaire de la Loire (Nantes) : un centre de formation ouvrant le champ des possibles.....	29
Le Centre EPIDE de Combrée (Maine et Loire) : un établissement qui a pour objectif de « rendre les jeunes acteurs de leur avenir ».....	30
Plan Job : le bon plan pour les jeunes nantais de 16 à 21 ans.....	31
La Garantie Jeunes : un dispositif expérimental qui a pour principal objectif l'emploi .....	31
Job à la journée : une réponse immédiate à l'errance des jeunes.....	32
<b>Tableau de synthèse des dispositifs et actions visant à faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes</b> .....	34
<b>Axe 3 « Favoriser l'épanouissement et l'engagement des jeunes »</b> .....	35
<b>Une vue d'ensemble sur la relation des jeunes aux loisirs et à l'engagement</b> .....	35
Un accès à la culture et au sport dans les loisirs encore trop marqué par l'appartenance sociale.....	35
<b>Des désirs d'engagement, mais dans des formes spécifiques et avec un besoin de reconnaissance</b> ...36	
<b>Des actions originales pour développer l'accès aux loisirs et l'engagement des jeunes</b> .....	37
Lever les freins d'accès à la culture et aux loisirs .....	38
Le Pass' Jeunes d'Orvault, un pass' tout en un pour les loisirs et les sorties mais aussi la santé, les aides aux projets, l'engagement.....	38
Les parcours de médiation culturelle de l'Atelier des initiatives : une découverte de l'environnement culturel pour les jeunes de Loire-Atlantique.....	39
Des exemples d'actions d'éducation artistique et culturelle soutenues par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) .....	40
Impro-scénario .....	40
Art et Mix.....	40
Théâtre Athénor (Nantes, Saint-Nazaire) : le « CHATS » - un chantier nomade de rencontres et d'interactions entre l'art et la science .....	40
La radio JET FM et son dispositif « Sonolab » : l'éducation aux médias par l'accompagnement de projet radiophonique .....	41
<b>Favoriser l'engagement</b> .....	42
Le service civique, une expérience significative dans le parcours des jeunes .....	42
Les Agoras initiatives jeunes des Francas de Loire-Atlantique.....	43
Les Cré'Alters, l'engagement citoyen par la création d'alternatives.....	43

Les junior associations.....	44
Les pépinières d'initiatives jeunesse de Léo Lagrange.....	45
Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) .....	46
<b>Valoriser l'engagement</b> .....	46
Le Brevet de l'engagement des Français.....	46
L'Appel à Projets Jeunes de la MSA Loire-Atlantique - Vendée.....	47
<b>Tableau de synthèse des dispositifs et actions favorisant l'accès aux loisirs et l'engagement des jeunes</b> .....	47
<b>Axe 4 « Accorder plus de place et d'importance aux jeunes »</b> .....	49
<b>Une vue d'ensemble de la place des jeunes dans les politiques publiques et de la relation entre jeunes et institutions</b> .....	49
Un désintérêt voire un rejet de la démocratie représentative par un abstentionnisme croissant.....	49
Une moindre représentation des jeunes .....	49
Un rôle décisionnaire souvent limité dans les dispositifs de participation.....	50
Une méconnaissance et un sentiment de défiance envers des institutions qui parfois les stigmatisent .....	50
<b>Des initiatives pour donner la parole aux jeunes et développer une citoyenneté active</b> .....	51
Engager le dialogue entre jeunes et élus.....	52
De « Paroles de jeunesse » à « Jeunes en ville » : construire la politique de jeunesse de la ville de Saint-Nazaire avec les jeunes nazairiens .....	52
Les Ateliers du jeudi : le dialogue citoyen avec les jeunes nantais.....	53
« F(Utile) » de l'Atelier des initiatives .....	54
Développer des parcours citoyens et la lutte contre les discriminations.....	55
La formation des délégués élèves et le rallye citoyen de la FAL 44 .....	55
« D&C ! - Démocratie et courage » de Léo Lagrange.....	55
Zoos humains, l'invention du sauvage ... L'histoire pour construire un autre regard.....	56
<b>Tableau de synthèse des dispositifs et actions favorisant la représentation des jeunes, le lien entre jeunes et institutions et la lutte contre les discriminations</b> .....	57
<b>PARTIE III : La synthèse des groupes de travail</b> .....	58
<b>Groupe de travail n°1 « Pour la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des jeunes installés dans la précarité »</b> .....	58
La problématique initiale .....	58
Les principaux freins et difficultés soulevés .....	58
Les actions engagées .....	58
Thématique hébergement/logement .....	59
Thématique santé .....	59
<b>Groupe de travail n°2 « Insertion sociale et professionnelle »</b> .....	60
La problématique initiale .....	60
Le choix du public cible.....	60
Le choix du thème de travail .....	60
Le passage en entreprise pour le public cible à l'occasion d'actions de formation.....	61
Les principaux freins et difficultés soulevées .....	61
Les actions engagées .....	61
<b>Groupe de travail n°3 « Rendre les jeunes acteurs et citoyens »</b> .....	62
La problématique initiale .....	62
Les principaux freins et obstacles identifiés.....	63
La participation des jeunes .....	63
L'action proposée : une formation expérimentale à destination des professionnels des associations locales, des collectivités et des établissements scolaires pour favoriser la mobilisation et la participation des jeunes dans les structures .....	64
<b>ANNEXES</b> .....	65
<b>Deux illustrations de politiques locales globales</b> .....	65
Le projet « Agir ensemble pour l'émancipation des jeunes » (Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Herblain) .....	65
La politique jeunesse à Saint-Herblain.....	66
<b>Tableau récapitulatif des actions inscrites dans le Plan départemental d'action pour la jeunesse (PDAJ)</b> .....	67
<b>Liste des membres du comité de pilotage du PDAJ</b> .....	70

« [...] la confiance, c'est à la jeunesse que la République doit l'accorder. Je lui rendrai la place qui doit être la sienne, la première. »

François Hollande, Président de la République,  
discours lors de la cérémonie d'investiture, le 15 mai 2012

## Une priorité nationale donnée à la jeunesse, déclinée et adaptée au territoire départemental

### • Une priorité gouvernementale à travers le comité interministériel pour la jeunesse et un plan d'actions national

**Le Gouvernement a fait de la jeunesse l'une des priorités du quinquennat.** Par leur transversalité, les questions de jeunesse concernent tous les départements ministériels et appellent à mieux articuler et coordonner les interventions de chacun pour répondre de manière adaptée aux besoins des jeunes.

Le 21 février 2013, un premier Comité interministériel pour la jeunesse (CIJ) a ainsi été réuni sous la présidence du Premier ministre afin que tous les membres du Gouvernement concernés puissent, en lien avec leurs services, se donner une ambition commune : **faire en sorte que les jeunes vivent mieux en 2017 qu'en 2012.**

Les constats partagés entre 24 départements ministériels ont conduit le CIJ à adopter **une nouvelle politique « Priorité Jeunesse »** fondée sur **4 axes transversaux** :

AXE 1	AXE 2	AXE 3	AXE 4
Privilégier le droit commun pour tout ce qui concerne l'accès des jeunes aux droits sociaux pour en finir avec l'empilement de dispositifs dérogatoires et illisibles	Favoriser l'autonomie et la sécurisation des parcours dans leur globalité (formation, logement, santé, mobilité...)	Lutter contre les inégalités et les discriminations	Encourager la participation des jeunes dans le débat public et rendre effective la co-construction des politiques publiques

13 chantiers prioritaires ont été identifiés :

(1) Créer un service public de l'information, de l'accompagnement et de l'orientation qui réponde à la diversité des attentes des jeunes ; (2) Promouvoir la réussite de tous les jeunes en luttant contre le décrochage ; (3) Améliorer la santé des jeunes et favoriser l'accès à la prévention et aux soins ; (4) Faciliter l'accès des jeunes au logement ; (5) Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes ; (6) Sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ; (7) Favoriser le parcours de réinsertion des jeunes détenus ou faisant l'objet d'une mesure judiciaire ;	(8) Favoriser l'accès des jeunes aux sports, à l'art, à la culture et à une offre audiovisuelle et numérique de qualité ; (9) Développer la culture numérique et l'accès des jeunes aux nouveaux métiers de l'internet ; (10) Accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes ; (11) Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes ; (12) Renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public ; (13) Conforter le lien entre les institutions et les jeunes et lutter contre les discriminations.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Chaque chantier a été décliné concrètement par **62 mesures nationales** ; l'ensemble constituant le **plan national « Priorité Jeunesse »**.

Chaque année, le CIJ est réuni pour dresser le bilan de la mise en œuvre et de l'avancée du plan national, définir les perspectives à venir et évaluer l'impact du plan sur la jeunesse. Pour ce faire, un rapport est établi afin d'être remis au Parlement, comportant le bilan de chaque chantier et mesure et proposant l'adoption de nouvelles mesures nationales. Il est accompagné d'un second rapport sur l'état de la jeunesse, mesurant l'impact des mesures selon une sélection d'indicateurs nationaux couvrant toutes les thématiques du plan.

Une **coordination interministérielle permanente** est assurée par le **délégué interministériel à la jeunesse** dont la fonction a également été créée. Il est chargé de veiller à la cohérence des actions des différents ministères ainsi qu'à la prise en compte de la priorité jeunesse au sein de l'administration de l'État et il garantit la réflexion stratégique pour l'ensemble du gouvernement.

## • Une priorité également déclinée et mise en œuvre dans les territoires

### En régions

Cette politique transversale est profondément partenariale et a rapidement conduit à la nécessité d'ancrer ses déclinaisons dans les territoires et, notamment, en région.

Les préfets de région ont ainsi été engagés à organiser des **comités d'administration régionale (CAR) thématiques sur les questions de jeunesse**, afin de suivre les modalités et l'effectivité de la mise en œuvre des mesures gouvernementales en faveur des jeunes, en liaison avec les acteurs locaux et les collectivités territoriales.

Entre 2013 et 2014, toutes les régions ont élaboré un **plan territorial d'action pour la jeunesse (PTAJ)** comprenant pour une part la déclinaison de mesures issues du Plan Priorité Jeunesse national et pour l'autre des actions issues des travaux conduits au niveau local sur la base des diagnostics et priorités définis en région. Les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ont été désignées par le Préfet de région comme service coordonnateur du plan régional d'action pour la jeunesse. À ce titre, elles ont mené les travaux d'élaboration du plan et ont convié autour de la table les différents acteurs institutionnels et associatifs. Elles organisent et animent les différentes instances de pilotage et de suivi, la formalisation d'outils communs et le suivi de la mise en œuvre du plan.

### En Loire-Atlantique : les principes fondateurs de la déclinaison départementale

En Loire-Atlantique, le Préfet de département a chargé la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) d'animer et de coordonner un comité de pilotage départemental et la mise en place d'un **plan départemental d'action pour la jeunesse (PDAJ)** poursuivant deux principes :

- concentrer les interventions publiques sur les jeunes et les territoires qui en ont le plus besoin ;
- travailler sur les moyens de développer la projection des jeunes dans leur avenir, dans une logique de parcours global.

#### ***Liens entre le plan territorial d'action pour la jeunesse (PTAJ) au niveau régional et le plan départemental d'action pour la jeunesse (PDAJ) :***

- le PDAJ alimente le PTAJ
- la déclinaison de plusieurs mesures renvoie à un pilotage régional
- les études et travaux menés dans le cadre du PTAJ renforcent la consistance du PDAJ.

# Une gouvernance élargie pour favoriser les synergies

## • La nécessité de ne pas se limiter aux seuls services de l'État et d'associer collectivités et associations

Compte tenu de la diversité des nombreux chantiers thématiques devant être couverts par le plan départemental d'action pour la jeunesse (PDAJ), le besoin d'élargir la concertation au-delà des seuls services de l'État s'est imposé afin d'être dans une démarche pragmatique et partagée avec les acteurs.

La complexité des situations individuelles des jeunes, l'hétérogénéité de leurs besoins et les inégalités qui existent entre eux et entre territoires appellent effectivement de mieux faire converger les diagnostics et les réponses qui sont portés par les acteurs du département, tout en tenant compte des spécificités d'intervention de chacun.

La DDCS a donc sollicité différentes collectivités et représentants du secteur associatif pour participer à la réflexion et à la mise en œuvre du PDAJ.

## • Deux instances complémentaires : le comité de pilotage et le comité opérationnel

Le **comité de pilotage**, composé de représentants des principales administrations de l'État intervenant dans le département, des collectivités (collectivités inscrites dans la géographie prioritaire et association départementale des maires) et des associations, a vocation à définir et fixer les orientations stratégiques du PDAJ et à mesurer l'avancement de leur mise en œuvre.

Pour ce faire, il se réunit une fois par an pour effectuer le bilan de l'année écoulée et dégager les perspectives de travail pour l'année à venir. Il détermine les thèmes qui doivent faire l'objet d'éventuels groupes de travail spécifiques.

Le **comité opérationnel**, composé de professionnels des mêmes organisations, est une instance technique, qui est chargée par le comité de pilotage de traduire concrètement les orientations stratégiques fixées en actions et outils méthodologiques et techniques. Il se réunit deux fois par an et préparer plus particulièrement le comité de pilotage.

## • La mise en œuvre du PDAJ : des actions départementales déclinant le plan « Priorité Jeunesse » et des groupes de travail thématiques

### *La déclinaison dans le département des chantiers et mesures du plan national « Priorité Jeunesse »*

PLAN NATIONAL « PRIORITÉ JEUNESSE »	PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LA JEUNESSE (PDAJ) <sup>1</sup>
13 chantiers thématiques	10 chantiers retenus
62 mesures nationales	17 mesures nationales retenues pour être déclinées 28 fiches-actions départementales : <ul style="list-style-type: none"><li>• 26 fiches-actions déclinant des mesures nationales</li><li>• 2 fiches-actions non rattachées à une mesure nationale mais concourant à un chantier thématique</li></ul>

<sup>1</sup> : Au 31 janvier 2016

## L'articulation et la complémentarité avec les autres plans

Le PDAJ s'inscrit en lien avec d'autres plans ou politiques interministériels : plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD), plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, mesures issues du comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté (CIEC), politique de la ville... Il doit aussi être en complémentarité avec la déclinaison régionale du plan « Priorité Jeunesse ».

C'est pourquoi certaines actions sont conjointes au PDAJ et aux autres plans, dès lors que le public « jeunes » appelle un traitement spécifique ou est concerné par les autres plans thématiques et qu'il a été recherché une lisibilité des actions relevant d'un pilotage régional ou d'une spécificité départementale.

## L'approfondissement des analyses à travers des groupes de travail thématiques

Afin d'enrichir le plan départemental, le comité de pilotage a souhaité mettre en place 3 groupes de travail thématiques pour :

- cerner une problématique locale, en caractériser la situation et repérer des besoins éventuels non couverts (à travers, notamment, la synthèse d'études, travaux, diagnostics, expériences déjà menés) ;
- relever les réponses déjà apportées, les manques et voies d'amélioration à envisager ;
- choisir, dans chaque groupe, une ou plusieurs actions qu'il serait pertinent de développer.

La logique retenue pour les 3 groupes de travail est celle de 3 cercles concentriques de publics jeunes, des publics jeunes les plus fragiles à tous les jeunes :

THÉMATIQUE	PUBLICS CIBLES	PARTENAIRES PILOTES
Groupe de travail thématique n°1 : « Lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des jeunes »	Jeunes installés dans la précarité	Conseil départemental de la Loire-Atlantique Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
Groupe de travail thématique n°2 : « Insertion sociale et professionnelle des jeunes »	Jeunes décrocheurs	Délégation territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DT PJJ)
Groupe de travail thématique n°3 : « Rendre les jeunes acteurs et citoyens »	Tous les jeunes	Rectorat – délégation académique à la vie lycéenne Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)



## AXE 1 : « Améliorer les conditions de vie des jeunes en matière de santé et de logement »

### Une vue d'ensemble de la situation des jeunes en matière de santé et de logement

*Les jeunes en Loire-Atlantique sont en bonne santé... Toutefois, ce bilan positif doit être nuancé.*

Les jeunes ligériens sont en bonne santé physique. Toutefois, ce propos est à relativiser car depuis les années 2000, cette perception de la part des jeunes diminue. On observe, par ailleurs, un taux élevé de suicide et une surmortalité régionale par accidents de la route (supérieure de 20 % à la moyenne nationale), et ces événements concernent très majoritairement les garçons. Ceci peut être mis en lien avec la consommation régulière et surtout occasionnelle mais massive d'alcool chez les garçons. De plus, certains jeunes se trouvent dans une situation de précarité vis-à-vis de leur santé et cela d'autant plus lorsque leurs revenus sont faibles et qu'ils ne sont pas autonomes. C'est d'autant plus problématique que les jeunes constituent un public difficile à toucher par les messages de prévention.



### CHIFFRES-CLÉS

- **10 % des jeunes ligériens** ne se considèrent aujourd'hui « pas bien portants »<sup>2</sup>.
- **10 % des Ligériennes de 15-25 ans** ont souffert d'un épisode dépressif caractérisé dans l'année et 5 % déclarent avoir déjà tenté de se suicider ; les garçons sont deux fois moins souvent concernés (respectivement 5 % et 3 %) mais représentent les  $\frac{3}{4}$  des décès annuels par suicide<sup>3</sup>.
- **8 % des Ligériens de 15 à 25 ans** déclarent avoir pensé au suicide au cours des douze derniers mois, les garçons plus souvent que les filles<sup>4</sup>.
- **86 % des jeunes de 15 à 25 ans** déclarent avoir eu recours à un professionnel de santé au cours des douze derniers mois, dont 60 % chez un chirurgien dentiste ou un orthodontiste.
- **20 % des Ligériens de 15 à 25 ans** déclarent une consommation régulière d'alcool (deux fois par semaine ou plus).
- **30 % des Ligériens de 15 à 25 ans** sont des fumeurs quotidiens dont un tiers présente une dépendance forte ou moyenne.
- **9 % des jeunes ligériens** présentent un surpoids ou une obésité.
- Les jeunes de 16 à 24 ans en difficulté d'insertion ont moins souvent recours au médecin<sup>5</sup>.



<sup>2</sup> : Observatoire régional de santé

<sup>3</sup> : Observatoire régional de santé

<sup>4</sup> : Enquête régionale Baromètre Santé jeunes de 2005

<sup>5</sup> : Données de 2005 des Centres d'Examen de Santé de la Région Pays de la Loire

## **La santé : une préoccupation mineure pour les jeunes impliquant une nécessaire sensibilisation à la prévention et à l'accès aux soins**

### **La santé, une problématique perçue comme subsidiaire pour les jeunes**

N'étant pas confrontés à des problèmes de santé dans la majorité des cas, les jeunes ligériens ne se sentent pas concernés par ces problématiques. Il faut aussi souligner que jusqu'à 20 ans, les questions de santé des jeunes sont très souvent investies par les parents, plus que par les jeunes eux-mêmes.

**« Si tu n'es pas directement confronté au problème tu ne vas pas te renseigner plus que ça (...) il y a trop d'obstacles administratifs. »** Une jeune en service civique, 17 ans

De plus, à la fin de leurs études supérieures, ils ne se sentent pas suffisamment informés sur les démarches à effectuer pour l'affiliation à une couverture sociale.

À la question « Pensez-vous avoir pleinement connaissance des ressources existantes en termes de couverture maladie ? », la plupart des jeunes nantais de 14 à 25 ans répondent « Non. Clairement non. Parce qu'on ne nous dit pas tout et quand on demande c'est plutôt vague comme réponse. Et puis ils utilisent toujours un charabia ils ne peuvent pas dire les choses simplement » (un jeune demandeur d'emploi, 21 ans).

Pourtant, l'Assurance maladie développe sur son site internet (ameli) l'accès à l'information des droits selon la situation des personnes concernées et la catégorie d'âge. Toutefois, cet accès reste insuffisant pour cette catégorie de la population peu sensibilisée aux enjeux de la santé.

### **Les questions de santé des jeunes trop souvent abordées du seul angle des conduites addictives et du mal être**

La jeunesse et surtout la période de l'adolescence sont trop souvent abordées de façon négative, comme une période de dangers et de troubles exposant les jeunes à des conduites à risques. À cet égard, des structures et des dispositifs sont mis en œuvre pour prévenir ces conduites et accompagner les jeunes dans l'abandon de pratiques dangereuses pour leur santé. Les PAEJ (Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes), les ESJ (Espaces Santé Jeunes) et les MDA (Maisons des Adolescents) comme structures de proximité ont été développées. La Loire-Atlantique compte un PAEJ (géré par l'École des Parents et des Éducateurs de Loire-Atlantique) et une MDA. Toutefois, aucun dispositif spécifique aux jeunes du département, centré sur l'accès aux soins dans toute sa dimension, n'a été créé. On peut donc pointer l'insuffisance de la prévention dans le domaine de la santé, notamment vis-à-vis des jeunes en situation de précarité.

**« La santé, c'est plutôt mes parents »** Un jeune collégien, 15 ans

### **Un renforcement nécessaire de la prévention de la santé des jeunes et en particulier vis-à-vis des jeunes en difficulté**

De nombreuses études ont mis en évidence les liens étroits entre les situations de précarité et la santé. **L'influence négative de la précarité sur la santé** est en particulier observée chez les jeunes venus consulter dans les centres d'examen de santé des Pays de la Loire. Les jeunes consultants en difficulté ont un état de santé moins bon que les autres consultants. Ces inégalités concernent de nombreux déterminants de santé, notamment le recours aux soins, le tabagisme, l'obésité qui peuvent en outre se cumuler. Selon l'enquête 2013 de l'Observatoire de la vie étudiante, **49 % des jeunes ont déclaré avoir renoncé au moins une fois durant une année aux soins pour des raisons financières et 8 % des étudiants ont déclaré ne pas disposer d'assurance complémentaire santé.** Pourtant, toute personne résidant en France, sous réserve des conditions de ressources peut bénéficier d'une couverture maladie complémentaire (CMU-C) et de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) en cas de revenus dépassant le seuil de la CMU-C. Par ailleurs, les jeunes qui habitent en zone rurale ont moins souvent recours aux soins par rapport à ceux des zones urbaines en raison de la désertification médicale et des difficultés géographiques d'accès aux professionnels de santé. Il est donc **nécessaire d'aider les jeunes à bénéficier d'un accès effectif aux droits existants pour éviter le renoncement aux soins** : cela implique davantage d'accompagnement social pour les jeunes.

## • Des difficultés à accéder au logement pour une partie de la jeunesse



### CHIFFRES-CLÉS

- 96 % des jeunes de 15 à 29 ans sont dans un logement ordinaire.
- 2,6 % sont logés dans un internat, foyer et cité universitaire.
- 1,4 % sont dans une autre situation.

#### Parmi les jeunes en logement ordinaire :

- 37 % vivent chez leurs parents.
- 23,7 % vivent seuls.
- 8,9 % vivent en colocation.
- 25 % en couple (avec ou sans enfants)<sup>6</sup>.

**Davantage de jeunes vivant seuls, hébergés ou en colocation en Loire-Atlantique que dans les autres départements de la région.**

#### Autres données :

- 55 200 étudiants à Nantes.
- 31 000 salariés saisonniers en Loire-Atlantique parmi lesquels beaucoup de jeunes.
- 19 000 jeunes de moins de 25 ans en emploi précaire dans le département.
- 75 structures d'hébergement spécifiques pour jeunes en Loire-Atlantique, avec une forte concentration dans l'agglomération nantaise, et 41 internats.



### **L'accès à un logement largement conditionné par le niveau de ressources et la présence d'un garant**

#### **La santé, une problématique perçue comme subsidiaire pour les jeunes**

N'étant pas confrontés à des problèmes de santé dans la majorité des cas, les jeunes ligériens ne se sentent pas concernés par ces problématiques. Il faut aussi souligner que jusqu'à 20 ans, les questions de santé des jeunes sont très souvent investies par les parents, plus que par les jeunes eux-mêmes.

[À propos des difficultés à se loger] « **Non, on avait des garants donc ça allait (...), le prix c'était bon. On n'a pas eu de soucis. Bon, après faut chercher, comme pour tout. On recherche sur internet.** » Un jeune employé, 20 ans

Les jeunes ayant un emploi stable ou un niveau de revenu suffisant par ailleurs n'ont pas de difficulté à obtenir un logement autonome.

« **J'habite toujours chez mes parents car justement j'ai des difficultés à trouver un logement. J'ai fait la demande à l'Habitat social, j'ai le RSA (...), mais c'est assez difficile à trouver un logement. J'ai vraiment cherché à une époque, j'ai pas trouvé et là j'ai laissé en stand-by j'attends le logement social.** » Un jeune garçon en emploi d'avenir, 22 ans

<sup>6</sup> : Étude de Nantes Métropole « Les jeunes et leur logement sur Nantes Métropole »

## Les jeunes occupent en majeure partie des logements ordinaires

Les jeunes de 15 à 29 ans se logent principalement dans le parc privé. C'est surtout le cas de 64 % des 20-24 ans et de 21 % locataires d'un logement meublé dans le privé. Cette majorité s'explique notamment par la localisation des offres du parc privé. Les logements privés se situent principalement dans le centre des villes, en concordance avec le mode de vie des jeunes. En revanche, les offres du parc social se situent davantage à proximité des établissements scolaires et universitaires ou dans les territoires excentrés. En outre, on observe un manque de petits logements (studios, T1 et T2) dans le parc social, en particulier sur l'agglomération nantaise. Par conséquent seulement 9 % des jeunes de 20-24 ans sont locataires dans le parc social (une proportion plus faible que la moyenne régionale).

Il faut ajouter à cela le fait que l'offre de logement étudiant gérée par le CROUS est insuffisante (près d'une demande sur deux n'est pas satisfaite dans l'agglomération nantaise).

Ainsi, les jeunes ne pouvant se loger ni dans le parc privé ni dans le parc social n'ont d'autres choix que de recourir aux formes alternatives de logement.

## Le développement de la colocation et des formes alternatives de logement

La colocation se développe puisqu'elle concerne désormais 12 000 jeunes soit 10,6 % des 15-29 ans ligériens. Ce développement s'explique en partie en raison du prix des loyers des petits logements mais aussi pour un choix de mode de vie. La chambre chez l'habitant peut également constituer une réponse adaptée aux jeunes qui ont besoin d'un logement temporaire comme les apprentis, les stagiaires et les saisonniers. La région Pays de la Loire, à l'appui d'une étude sur le logement et l'hébergement des jeunes, s'est d'ailleurs fixée pour objectif d'assurer une offre de qualité aux saisonniers et apprentis. Afin d'aider à la rénovation de logements destinés à loger des saisonniers ou des apprentis, une subvention est prévue d'être allouée à des bailleurs. Néanmoins, en contrepartie, ils s'engagent à effectuer les travaux d'amélioration du logement et à louer au public cible à un prix modéré.

• **La diversité des besoins des jeunes en termes de logement implique de mobiliser une offre souple adaptée et de mieux en informer le public cible**

## Une grande diversité de types de logement assez méconnue

[À propos de la satisfaction des offres de logement et de la diversité de ces offres] **« J'ai toujours eu une chambre de 9 m<sup>2</sup> donc j'ai jamais trop fait gaffe à ce qu'il y avait d'autre, parce que moi ça me convient »**. Un étudiant, 23 ans

Les jeunes n'ont qu'une connaissance partielle de l'offre existante en matière de logement. Pourtant, il existe des structures d'accueil, d'information et d'orientation, tels que le Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ), les trois Comités locaux pour le logement autonome des jeunes (CLAJJ : deux à Nantes et un à Saint-Nazaire), et les associations Habitat Jeunes et leurs services logement (Passerelle pour l'Édit de Nantes Habitat Jeunes, ALJC Châteaubriant, Association Habitat Jeunes de Grand Lieu Machecoul Lognes), ayant pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur recherche de logement.

Si les jeunes ont connaissance des structures existantes comme les hébergements publics CROUS, les internats, les foyers privés (confessionnels ou non), ils se renseignent peu sur l'offre à l'attention des jeunes actifs des Résidences Habitat Jeunes (ex-FJT), en milieu rural (en résidences, ou en diffus avec les foyers soleil) et dans les agglomérations nantaise et nazairienne (ADELIS et Édit de Nantes : résidences et sous-locations dans les parcs privés et publics).

L'accès des jeunes aux logements réservés du parc HLM (contingent préfectoral notamment, avec une codification spéciale pour les 25-30 ans ayant de faibles ressources) est prévu mais son effectivité est limitée. Peu de demandes sont faites à ce titre.

## Les besoins différenciés des territoires et des situations des jeunes en termes de logement

La diversité de situations que recouvre la jeunesse, en fonction de l'âge des personnes, de leurs activités et de leurs ressources implique des besoins différenciés. À ce constat s'ajoute l'évolution des modes de vie qui rend ces différentes catégories de plus en plus perméables. Le statut des jeunes peut varier très rapidement et évoluer d'une situation à une autre. C'est pourquoi, les jeunes qui sont très mobiles comme les apprentis, les étudiants en alternance et les saisonniers n'ont pas les mêmes besoins en logement que les jeunes salariés en CDI. Ainsi les apprentis, lorsque leur lieu d'activité est différent de leur lieu d'étude, ne sont amenés à occuper leur logement qu'une partie du mois. Même si certains centres de formation des apprentis (CFA) proposent des places d'internat, elles sont insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins. C'est pourquoi, des expérimentations<sup>1</sup> devraient être engagées pour mutualiser les chambres entre apprentis.

Corrélativement à ces enjeux, il apparaît nécessaire de consolider et de satisfaire la demande en logement social étudiant car elle reste importante et un renforcement de l'offre de petits logements sociaux dans les centres-villes devrait être recherché.

### • Des réponses départementales en faveur des jeunes plus spécifiques en matière d'accès au logement que d'accès aux soins

#### La santé

Le projet régional de santé des Pays de la Loire 2011/2015 a fixé 3 grandes orientations stratégiques : la personne au cœur du système de santé ; la proximité organisée ; la maîtrise des risques en santé.

Il prévoit un programme territorial stratégique pour chaque département. Pour la Loire-Atlantique, les problématiques sont très diversifiées et ressortent également de solutions différenciées selon les infra-territoires, depuis l'urbain dense, les pôles urbains secondaires et jusqu'aux territoires à dominante rurale.

Les enjeux territoriaux en Loire-Atlantique tels que mentionnés dans la feuille de route 2016 s'inscrivent dans la continuité des années antérieures avec la poursuite du virage ambulatoire, du maintien à domicile et de la politique d'inclusion et d'accès au droit commun, mais, dans un contexte économique maintenant pérenne de contrainte financière, partagée par les autres partenaires institutionnels et un contexte législatif en pleine évolution qui oblige à repenser certaines approches.

En outre, une feuille de route populationnelle porte sur le bien-être des jeunes de moins de 20 ans. Elle se réfère à la stratégie nationale de santé annoncée en septembre 2013 qui fixe trois priorités concernant les jeunes de moins de 25 ans : priorité globale en faveur des 0/25 ans, lutte contre les addictions, santé mentale. Cette feuille de route est un outil de développement du projet régional de santé ; elle comporte 9 actions, parmi lesquelles le renforcement de la prévention (3 publics ciblés : les jeunes en situation de handicap ; les jeunes en situation de fragilité ; les étudiants, apprentis et jeunes travailleurs) et l'amélioration de l'accompagnement et du parcours de prise en charge des jeunes en situation de handicap et des jeunes en situation de fragilité.

#### Le logement

L'étude de la région Pays de la Loire de septembre 2014 sur le logement des jeunes a listé pour la Loire-Atlantique sept catégories d'actions correspondant à sept enjeux identifiés :

- la mobilisation et l'adaptation aux jeunes de l'offre du parc privé et public ;
- le développement ou l'amélioration de structures d'hébergement spécifiques (FJT, hébergement CROUS, saisonniers, jeunes en grande difficulté) ;
- la diversification des types d'hébergement par des solutions alternatives et innovantes (chambre chez l'habitant, colocation intergénérationnelle, logement solidaire) ;
- l'information, la communication et l'orientation ;
- la sécurisation des rapports locatifs et la mobilisation d'aides ;
- l'amélioration des partenariats ;
- la mise en place d'études et d'une veille sur les besoins des jeunes.

Des réponses ont déjà été apportées dans le département sur chacun de ces points.

<sup>1</sup> : Les jeunes et leur logement sur Nantes Métropole: données de cadrage et projections- Avril 2015

Le PDH (Plan départemental de l'habitat) 2014-2019 est en phase avec cette étude. Il cible les jeunes dans une de ses quatre orientations : développer des solutions répondant aux besoins des jeunes, des apprentis, des saisonniers. Il pointe, à ce titre, des éléments de réussite en Loire-Atlantique : le portage de politiques volontaristes par les intercommunalités dans le cadre des programmes locaux de l'habitat (PLH), la mobilisation de partenariats financiers (Région, Action Logement, CAF), des solutions adaptées qui ont pu être trouvées pour les jeunes en alternance et les jeunes ménages.

Le PLALHPD (Plan départemental pour l'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées) 2016-2020 dans ses sept orientations ne cible pas spécifiquement les jeunes, mais ceux-ci sont concernés par l'ensemble du plan, dont l'inflexion majeure est la territorialisation de l'offre et de la coordination des acteurs de l'hébergement et du logement accompagné.

### • L'accès aux soins des jeunes fait peu l'objet de dispositifs spécifiques en Loire-Atlantique

#### *Des dispositifs de droit commun ciblés en majeure partie sur l'écoute et la prévention du mal être des jeunes*

En Loire-Atlantique, de nombreux dispositifs existent pour permettre aux jeunes de prendre soin d'eux. Ce sont des organismes et des associations qui accueillent et proposent aux jeunes, souvent de façon anonyme et gratuite, des visites, des consultations, un accompagnement global en matière de santé.

Voici un panel de structures qui écoutent et accompagnent les jeunes vers le « mieux être » :

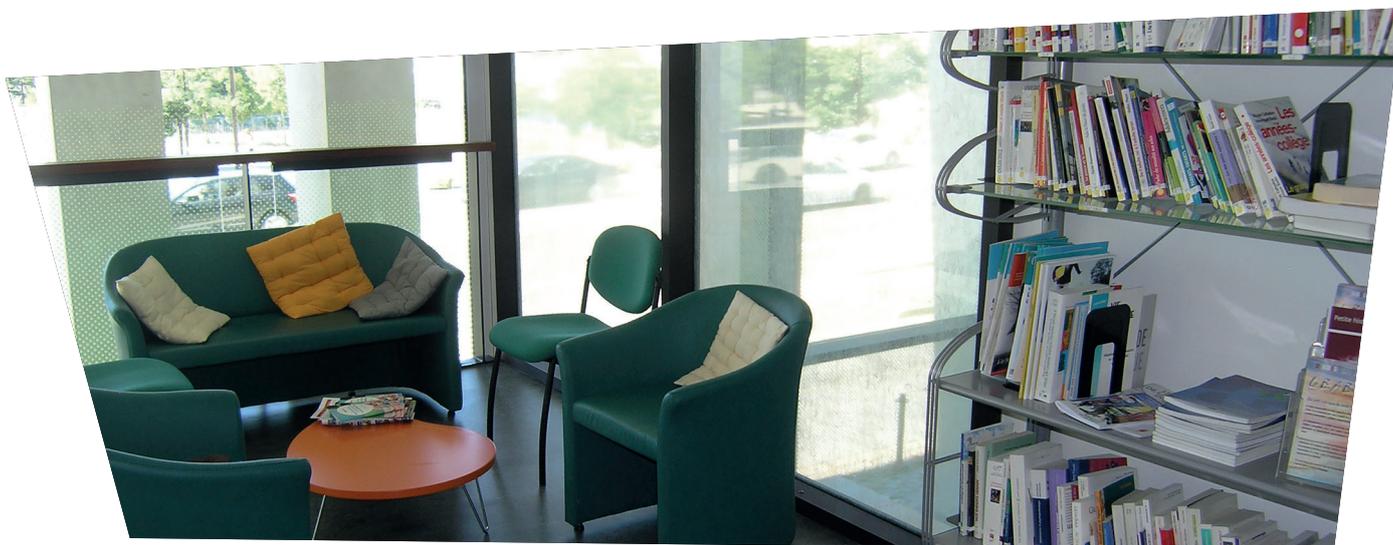
#### **La Maison départementale des Adolescents (MDA) : « la maison qui prend soin des ados »**

##### ***C'est ...***

La MDA est le lieu incontournable lorsqu'on a entre 11 et 21 ans, des questions à poser et un besoin d'être écouté. Il s'agit d'un lieu d'échange entre jeunes et professionnels. Cette maison propose un accompagnement social, gratuit et anonyme. Les jeunes peuvent y venir seuls ou accompagnés, y rencontrer un psychologue ou même un avocat. La MDA organise tout au long de l'année des actions (Café San(s) Thé, devenu Bla Bla Santé en février 2016, Semaine d'information en Santé mentale) afin de sensibiliser les jeunes qui ont un coup de blues ou des maux un peu plus importants à la nécessité d'en parler.

##### ***Mais encore...***

La MDA, c'est aussi de multiples partenaires. Le jeune peut être orienté si besoin vers des structures plus adaptées. Les parents peuvent également faire l'objet de soutien. Ce qui caractérise la MDA c'est, d'une part, l'approche pluri institutionnelle et multidisciplinaire de la situation du jeune (plusieurs entretiens sont organisés avec des professionnels de métiers différents) et d'autre part, la posture de conseil et de démarche active proposée par les professionnels. Les jeunes se sentent davantage écoutés, plus à l'aise dans cette prise en charge que dans une approche purement thérapeutique. L'équipe de la MDA est présente pour répondre à toute demande qu'il s'agisse d'un mal être ponctuel qui ne nécessitera pas un suivi thérapeutique ou une orientation vers des partenaires extérieurs ou encore un mal être plus profond et durable qui impliquera la mobilisation d'intervenants spécialisés. La MDA s'est déployée sur l'ensemble de la Loire-Atlantique avec une antenne à Saint-Nazaire et pour le nord et le sud du département, l'organisation de permanences sur les intercommunalités de ces territoires.



## Ce qu'ils en disent...

*«Ça m'a rassurée le fait qu'ils soient plusieurs à parler de mon cas. On va dire qu'on fait confiance à plusieurs personnes, que ce n'est pas fixé sur une personne qui pourrait (...) me trouver des problèmes là où je n'en ai pas ou l'inverse » (Une jeune de la MDA 44)1.*

*«On est à l'aise tout de suite, parce qu'on ne nous met pas la pression, genre : « vous avez un problème, c'est sûr et certain, on va vous aider. » Là, c'est (...) vraiment : « on est là, t'as un souci, on est là, on t'écoute, et si tu veux de notre aide, on va te la donner ». C'est vraiment un autre rythme. Alors que dans un hôpital, c'est on arrive, tac, direct : « on va vous faire un suivi ».*

(Un jeune de la MDA 44)

## Pour en savoir plus...

[www.mda44.fr](http://www.mda44.fr)

## Le SUMPPS - le Centre de Santé de l'Université de Nantes : au cœur de la promotion de la santé pour les étudiants

### C'est...

Le SUMPPS organise, à partir de l'année universitaire 2015/2016, des manifestations de prévention collective par les pairs, par le biais d'un dispositif d' « Étudiants Relais Santé »(ERS). Ce dispositif sera reconduit chaque année. Le principe est le suivant : 12 étudiants de l'Université de Nantes, venant de différentes composantes et de ses divers sites géographiques (dont Saint-Nazaire), ont été recrutés cette année et formés par le personnel du SUMPPS et des intervenants extérieurs (SDIS, rectorat de l'Académie de Nantes). Leur formation est à la fois pratique (positionnement, accroche du public étudiant) et théorique.

La partie théorique porte cette année sur une grande problématique : la consommation excessive d'alcool par les étudiants et les dangers qui y sont associés. Trois axes ont été privilégiés :

- L'accidentologie (sécurité routière, circulation douce...)
- Les comportements sexuels (rapports sexuels non protégés, avec les risques d'IST et / ou de grossesses non désirées ; consentement aux rapports sexuels et agressions) ;
- Usages et mésusages des réseaux sociaux et d'internet, avec le risque de propagation d'images dévalorisantes et de l'e-réputation.

Exemples des actions menées au printemps 2016 : 6 manifestations entre le 22 mars et le 28 avril, sur 6 campus de l'Université de Nantes. La prévention se fait au travers d'animations ludiques : quizz, simulateur de soirée, dosage de cocktails, parcours alcool avec lunettes d'alcoolémie, pose de préservatif. D'autres ateliers portent plus spécifiquement sur la sécurité routière : voiture tonneau, réactiomètre.

Les journées d'action animées par les ERS sont des manifestations de réduction des risques, et non des campagnes contre toute consommation d'alcool. Les étudiants relais sont chargés de sensibiliser leurs pairs aux dangers auxquels ils s'exposent en cas d'hyper-alcoolisation et / ou d'usage pluri-hebdomadaire. Ils sont toujours encadrés par des professionnels de santé du SUMPPS.

## Pour en savoir plus...

<http://www.univ-nantes.fr/sante>



## Les Instants Santé Jeunes de la MSA Loire-Atlantique - Vendée

### **C'est...**

Il s'agit d'une consultation de prévention, prise en charge à 100 % par la MSA, qui permet aux jeunes d'échanger librement sur des questions de santé (mal-être, dépression, sexualité, contraception, alimentation, addiction, sommeil,...), avec le médecin généraliste de leur choix.

Au total, ce sont 265 jeunes de 16 à 24 ans qui ont pu bénéficier de ce programme en 2015 en Loire-Atlantique.

### **Mais encore...**

Une invitation est envoyée à chaque jeune adhérent MSA, l'invitant à :

1. Préparer sa consultation en se rendant sur le portail des Instants Santé Jeunes et en répondant à un questionnaire de santé en ligne
2. Prendre rendez-vous avec son médecin pour une consultation prise en charge à 100 % par la MSA
3. Renvoyer le coupon de consultation signé par le médecin à la MSA pour bénéficier de 30 € de réduction pour pratiquer une activité physique.

## **• Une dynamique d'actions alternatives au logement ordinaire en Loire-Atlantique**

### **Un préalable nécessaire à l'accès au logement autonome pour les jeunes les plus en difficulté**

## La Maison-Relais Jeunes de l'association le 102 Gambetta : un véritable sas pour les jeunes isolés et en situation de précarité

### **C'est...**

Depuis le 13 juillet 2013, 18 logements T2 meublés situés près du centre-ville de Nantes ont vocation à accueillir un public de jeunes adultes de 18 à 30 ans avec un passé d'errance ou en établissements sociaux ou médico-sociaux et qui ont besoin de se poser pour rebondir.

La Maison-Relais Jeunes offre un logement durable (trois ans maximum) dans un cadre rassurant, semi-collectif, et est destinée à favoriser la reconstitution de liens sociaux qui permettent de devenir ou redevenir des citoyens insérés dans la ville. En stabilisant une situation sociale chaotique, elle favorise l'accès au logement autonome, objectif de l'accompagnement.

### **Mais encore...**

L'orientation se fait par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). À son arrivée, le résident est accueilli par un accompagnant. Ce dernier assure le suivi dans le logement et veille à la bonne orientation vers les dispositifs ou référents nécessaires au résident. Il accompagne le plus souvent le jeune résident dans les démarches administratives. Les résidents sont incités à participer à la prise en charge de l'entretien des parties communes mais aussi à partager des moments de convivialité avec les autres résidents.

Ils peuvent bénéficier de ce logement, en contrepartie d'un loyer modéré, pendant trois ans maximum. Cette durée laisse le temps aux jeunes de se réinsérer dans la société, de construire leur réseau professionnel, personnel et surtout de retrouver confiance en l'avenir.

## Ce qu'ils en disent...

Madame Léone BOISSELEAU, directrice générale de l'Association le 102 Gambetta

*« L'intégration de ce logement dans un collectif de jeunes amène celui-ci à s'ouvrir sur son voisinage, à faire des rencontres. Il est confronté à ses obligations, (loyer, entretien du logement, à l'intérêt aussi de vivre avec les autres (sorties, entretiens des lieux communs). Les enjeux sont d'autant plus importants que le public est jeune. En effet, tous les apprentissages liés au logement et à la vie avec les autres est un pari sur l'intégration du futur adulte dans la cité. Il est primordial que le temps de présence dans l'établissement soit lié au besoin d'évolution du jeune. »*

*« La précarité financière n'est pas à elle seule, la cause des difficultés à vivre le quotidien, elle est associée à la perte de confiance, à la souffrance d'être exclus, à la violence des relations entre personnes qui souffrent. Il était donc important de pouvoir proposer des conditions de vie ordinaire mais en y ajoutant un aspect collectif pour que la personne hébergée dans la Maison-Relais ne s'isole pas dans son logement. Beaucoup de résidents porteurs à l'entrée de crainte des autres et d'un manque de confiance pathologique envers eux-mêmes et envers les autres sont aujourd'hui capables de prendre en charge un projet et de le présenter à l'ensemble des habitants de la Maison-Relais. »*

Mathieu qui a connu la rue comme beaucoup de résidents a témoigné le 7 octobre 2015 devant Madame Neuville, secrétaire d'État chargée de la lutte contre l'exclusion :

*«Lorsque un jeune est à la rue, les « gens » pensent qu'il est feignant et qu'il choisit d'être à la rue ou sans travail. Or, le jeune ne choisit pas en fait, il subit un problème psychologique lié à des problèmes avec sa famille. Il est mal et il n'a pas le courage de sortir de son problème. Trouver du travail c'est dur et quand on y croit pas, ça ne marche pas. La Maison-Relais me permet de me poser, de vivre avec les autres. Blandine la professionnelle m'aide beaucoup. Elle m'écoute et me donne des conseils. »*

## **Des dispositifs visant à faciliter l'accès des jeunes au logement et à promouvoir des formes alternatives de logement**

Les jeunes interrogés lors des entretiens connaissent l'existence de l'hébergement public CROUS, de la possibilité dans certaines écoles d'être hébergé dans un internat, parfois dans un foyer catholique.

D'autres offres de logement souples et adaptées aux besoins différenciés des jeunes existent et se développent. En voici un aperçu :

### **Les Résidences Habitat Jeunes : « bien plus qu'un logement »**

#### **C'est...**

Les Associations Habitat Jeunes accueillent au sein de leurs résidences les jeunes, hommes ou femmes, en situation de mobilité sociale et/ou professionnelle dans des conditions économiques et d'organisation visant à favoriser l'accès au logement, l'apprentissage de l'autonomie et lien social.

Implantées sur l'ensemble du territoire départemental, elles offrent une gamme de logements et de services permettant de répondre aux différentes attentes et besoins des jeunes en situation de recherche d'un logement temporaire :

- Résidences collectives, petites unités rattachées à une unité centrale plus large (Foyers Soleil), logements diffus,
- Une gamme diversifiée de logements entièrement équipés (Mobilier, kitchenette, coin WC douche lavabo) allant de la chambre au studio ( + de 30 m<sup>2</sup>) et pouvant accueillir des couples,
- Un conventionnement APL de tous les logements et une redevance unique qui couvre l'ensemble des charges permettant de ne payer qu'un résiduel faible au regard de la situation de chaque jeune.
- Des services accessibles répondant aux besoins de la vie quotidienne (restauration pour certaines résidences, laveries, salles de travail et de loisirs, accès internet, garages, etc.).
- Des durées de séjours pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois avec, dans certains cas, une possibilité de fractionnement des séjours pour les jeunes en formation en alternance (apprentis, contrat de professionnalisation).

Contrairement aux préjugés, l'offre de logement est ouverte à tout public, jeunes scolarisés, en apprentissage, en formation, en emploi (CDI, CDD, intérim) ou en recherche active ou bien des jeunes en situation de vulnérabilité sociale. Certains des logements proposés peuvent permettre d'accueillir des couples.

À ce jour, on dénombre 25 Résidences Habitat Jeunes en Loire-Atlantique avec 1 402 places disponibles réparties sur l'ensemble du département qui accueillent chaque année environ 2 800 jeunes.

### ***Mais encore...***

Au-delà de la réponse en termes de logements, le cœur du projet Habitat Jeunes est :

- D'assurer à chaque jeune un accueil personnalisé
- De proposer un accompagnement des jeunes au quotidien dans une dynamique collective favorisant l'accès à la culture et aux loisirs, la convivialité et l'engagement citoyen afin de rendre les jeunes acteurs de leur lieu de vie et de leur parcours
- De proposer un accompagnement individualisé vers l'autonomie au regard des problèmes ou difficultés que peut rencontrer chaque jeune dans le cadre de son parcours :
  - Aide et soutien au montage de dossiers administratifs, de dossiers d'aides financières, etc.
  - Soutien dans les différents champs de la vie quotidienne (transport, santé, budget, alimentation, etc.)
  - Soutien, orientation et accompagnement vers les partenaires concernés au regard des difficultés ou problématiques rencontrées (emploi, formation, santé, etc.).

### ***Et encore plus ...***

Au regard des besoins de leur territoire, au-delà de la gestion des résidences, certaines associations Habitat Jeunes développent d'autres actions pour favoriser le logement des jeunes :

- Proposition de solutions logements chez l'habitant,
- Gestion d'un service logement permettant :
  - un accueil, une information, une orientation sur toutes les questions liées à l'accès ou au maintien dans les logements pour les jeunes
  - de favoriser l'accès aux droits par la gestion ou l'accès aux différents dispositifs d'aide existants
  - une aide à l'accès au logement autonome
  - la gestion d'un parc de logement en sous location en diffus sur le territoire.

### ***Ce qu'ils en disent...***

#### **Une jeune bénéficiaire témoigne**

*« La Résidence de Jeunes travailleurs m'a apporté beaucoup de choses grâce aux animations collectives. J'ai pu me faire de nouveaux amis grâce aux projets communs et trouver un emploi stable. Au début je ne voulais pas venir en RJT [résidences de jeunes travailleurs]. J'avais des préjugés. Finalement, je me suis aperçue que c'était un endroit où je pouvais être chez moi. J'ai également été suivie dans le cadre de l'accompagnement individualisé. Parfois j'avais l'impression que l'accompagnement était trop intrusif. Je me sentais oppressée. Pourtant si j'en suis là aujourd'hui c'est un peu grâce à ce suivi qui m'a fait comprendre et changer. »*

### ***Pour en savoir plus...***

[http:// www.urhajpaysdelaloire.fr](http://www.urhajpaysdelaloire.fr)

## L'association Le temps pour toiT : lever les freins au développement de l'habitat intergénérationnel

### **C'est...**

Légitimée par ses désormais 10 ans d'expérience et près de 1 000 cohabitations, le temps pour toiT souhaite se faire davantage connaître en proposant à des jeunes et moins jeunes - étudiants, salariés, personnes en formation ou en reconversion professionnelle - d'être hébergés chez des particuliers, en grande majorité des personnes âgées, seules ou isolées. En échange du prêt gracieux du logement, l'hébergé apporte une présence active et offre de son temps.

### **Mais encore ...**

L'habitat intergénérationnel c'est la nouvelle offre de logement qui permet de rompre l'isolement de la personne âgée mais aussi de trouver une solution innovante, locale et peu coûteuse aux étudiants et salariés, face à la pénurie de logement. Le temps pour toiT contribue à Nantes et à Angers au maintien des personnes âgées à domicile. Cependant, attention : la personne hébergée peut fournir des services ponctuels (courses, tâches courantes...) mais en aucun cas, n'est logée pour intervenir en tant qu'auxiliaire de vie ou auxiliaire de nuit. La cohabitation ne s'improvise pas. Elle doit se faire dans un cadre précis. Après avoir défini les besoins de chacun, l'association Le temps pour toiT met en relation l'hébergeur avec une personne qui pourrait répondre à ses attentes. Quand chacun est d'accord pour cohabiter, un contrat est souscrit pour un temps déterminé. Ce contrat fixe les modalités concrètes de la cohabitation définissant les droits et les devoirs de chacun. Aucun loyer n'est exigé par l'hébergeur. En revanche, des frais d'usage calculés d'après un forfait raisonnable peuvent être inscrits dans le contrat. Sur toute la durée de cohabitation, un suivi régulier obligatoire est organisé par un référent unique afin que la cohabitation se déroule dans les meilleures conditions. L'objectif premier de l'association est évidemment une cohabitation réussie ! Néanmoins, en cas de conflits, le temps pour toiT peut intervenir en tant que médiateur afin d'aider les parties à trouver une solution.

### **Ce qu'ils en disent...**

Madame Picot, 91 ans témoigne à propos de ses motivations à accueillir un jeune chez elle :

**« Être seule, c'est pénible et partager avec un jeune, c'était pour moi une solution morale et financière aussi, très intéressante. » À la question « Accueillir quelqu'un chez vous a-t-il changé quelque chose dans votre quotidien ? », Madame Picot répond « Peut-être un peu parce qu'il faut tenir compte de l'autre mais ça n'a pas bouleversé ma vie. C'est très important les règles, qu'on sache à quoi s'en tenir » .**

### **Pour en savoir plus...**

[www.letempspourtoit.fr](http://www.letempspourtoit.fr)



**À Nantes, le dispositif KAPS aka « koloc' à projet solidaire » :  
la colocation qui allie l'engagement solidaire à l'expérience d'un projet collectif**

**C'est...**

En s'inspirant des « Kot à projet » (colocations développées autour d'un projet commun) implantées en Belgique depuis trente ans, l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) lance en 2010 sous forme d'expérimentation les KAPS. Son objectif : proposer dans les quartiers populaires un nouveau type d'intervention à savoir par le biais de la colocation, mettre en place des projets solidaires qui répondent aux problématiques locales (santé, culture, éducation, citoyenneté,...). L'idée est donc de faire coïncider le besoin de logement chez les étudiants à un moment de leur vie et leur envie de solidarité en créant du lien social et de la mixité sociale sur un territoire.

**Mais encore...**

Les KAPS sont destinées aux jeunes qui souhaitent vivre ensemble de manière innovante et solidaire. La motivation et l'envie sont des critères essentiels pour pouvoir vivre cette expérience. Avant le faible montant du loyer, de l'ordre de 200 € par mois, ce qui motive les jeunes à intégrer une KAPS c'est le projet de solidarité. Entrer dans ce dispositif c'est s'engager quelques heures par semaine dans un projet pensé par les kapseurs et c'est pouvoir se créer son propre réseau social dans sa nouvelle ville d'études, au-delà de l'université ou de l'école. Culture de jardins partagés, ateliers cuisine, vide-greniers, publication d'un journal local ou encore animation d'un vélo-café itinérant pour favoriser les échanges entre habitants... Les actions peuvent être diverses. À côté des projets collectifs, les étudiants peuvent s'engager à accompagner individuellement un jeune du quartier, comme le font les autres bénévoles de l'AFEV.

Le dispositif KAPS permet aux étudiants de développer de nouvelles compétences (monter un projet, aller vers les gens, s'adapter, s'organiser...). Les jeunes font également évoluer leur vision des quartiers mais aussi celle de leurs proches. D'une manière générale, faire partie d'une KAPS est l'occasion d'échanger avec des personnes vers lesquelles on ne serait pas allé naturellement. Si KAPS représente une riche expérience pour les jeunes, c'est aussi bénéfique pour les habitants et les acteurs locaux: ils peuvent profiter de la force de propositions des étudiants, inscrite dans la dynamique globale de quartier. Il s'agit à travers le projet social mené de créer des passerelles entre les habitants des quartiers et les étudiants mais aussi de créer un pont entre la ville et l'université. Au moment où les nouveaux dispositifs législatifs incitent de plus en plus l'Université à s'intéresser à son environnement, à devenir une ressource pour le territoire qui l'accueille, le projet KAPS peut devenir un formidable levier pour son rayonnement en direction de tous les habitants.

**Pour en savoir plus...**

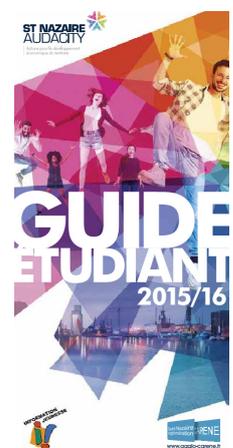
<http://kolocsolidaire.org/nantes/>

**Des guides pour aider les jeunes à se loger**



**À Nantes :** le guide 2016/2017  
du Centre régional d'information jeunesse  
<http://www.connect-comtogether.com/flipbook/3750056b38d375547de4fc94d9b3c860/crij-log-pdl-2016-web.pdf>

**À Saint-Nazaire :**  
le guide de l'étudiant  
(CARENE – Centre information jeunesse)  
[http://www.mairie-saintnazaire.fr/fileadmin/media/PDF/Enseignement/Guide\\_etudiant\\_2014\\_page-par-page.pdf](http://www.mairie-saintnazaire.fr/fileadmin/media/PDF/Enseignement/Guide_etudiant_2014_page-par-page.pdf)



<sup>9</sup> Liste d'actions ou de dispositifs non exhaustive

• **Tableau de synthèse des dispositifs et actions visant à améliorer les conditions de vie des jeunes<sup>1</sup>**

THÈMES	TYPE DE DISPOSITIF / ACTION <sup>10</sup>	INTITULÉ	ACTEURS
LOGEMENT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Offre de logements privés	Parc privé
LOGEMENT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Offre de logements sociaux	Parc social
LOGEMENT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Aides au logement (APL, ALF et ALS)	Caisse d'Allocations Familiales
LOGEMENT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Habitat Intergénérationnel	Association Le Temps pour toiT
LOGEMENT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)	GCSMS SIAO
LOGEMENT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Accueil, hébergement, réinsertion sociale et professionnelle des personnes exclues	Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
LOGEMENT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Dispositif CLE	Centre régional des Oeuvres universitaires et scolaires (CROUS)
LOGEMENT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Loca-Pass	Action Logement
LOGEMENT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Le dispositif GRH (garantie des risques locatifs) va progressivement s'effacer au profit de Visale (Visa pour le logement et l'emploi) à compter du 1er janvier 2016	Action Logement
LOGEMENT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Mobili-Pass	Action Logement
LOGEMENT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Pass logement	La Région Pays de la Loire
LOGEMENT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	KAPS (Koloc à Projet Solidaire)	Association de Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)
LOGEMENT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Résidences Habitat Jeunes (ex : FJT)	Réseau des associations Habitat Jeunes (URHAJ)
LOGEMENT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Maison-relais jeunes	Association « le 102 Gambetta »
LOGEMENT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Mission d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes en matière d'accès à un logement autonome	Services logements des associations Habitat Jeunes Nantes : Passerelle Logement EDNHAJ Châteaubriant : ALJCHabitat Jeunes GML
LOGEMENT	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Favoriser l'accès des jeunes au logement social- Accompagner vers le logement les jeunes en difficulté	Direction départementale déléguée de la DRDJSCS
LOGEMENT	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Développer d'une offre adaptée et diversifiée	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
SANTÉ	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Couverture Maladie Universelle (CMU)	Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
SANTÉ	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)	CPAM
SANTÉ	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Aide à l'Acquisition à une Complémentaire Santé	CPAM

<sup>1</sup>: Liste d'actions ou de dispositifs non exhaustive

<sup>10</sup> : Dispositif de droit commun : dispositif qui s'applique à tout territoire, sans distinction, et à toute la population  
Dispositif spécifique : dispositif qui ne s'adresse qu'aux jeunes

THÈMES	TYPE DE DISPOSITIF / ACTION <sup>10</sup>	INTITULÉ	ACTEURS
SANTÉ	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Bilan de santé gratuit	CPAM
SANTÉ	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Instant santé jeunes	MSA
SANTÉ	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Ateliers nutrition	MSA
SANTÉ	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et interventions à domicile	Centres médico-psychologiques (CMP)
SANTÉ	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Lieu d'accueil d'adolescents présentant des troubles psychologiques	Centres médico-psycho-pédagogiques
SANTÉ	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Lieu d'accueil, d'information, de prévention, de promotion de la santé, de prise en charge multidisciplinaire, de suivi d'adolescents et d'animation du réseau des acteurs de l'adolescence	Maison des Adolescents (MDA)
SANTÉ	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Lieu d'accueil, d'écoute, de prévention et d'orientation pour les jeunes, leurs parents et les professionnels	Espaces santé Jeunes (ESJ)
SANTÉ	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Accueil, écoute, orientation et activités collectives dans les établissements scolaires	Point d'Accueil et d'Écoute jeunes (PAEJ)
SANTÉ	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Numéro gratuit permettant aux jeunes de poser des questions à des spécialistes pour obtenir des informations sur la sexualité, l'IVG, les drogues, le mal être	Fil Santé jeunes
SANTÉ	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Service d'aide à distance visant à permettre aux jeunes d'obtenir une information, une orientation, une écoute face aux problématiques rencontrées	Drogues Info service
SANTÉ	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Accueil, information, prise en charge médicale, psychologique et sociale	Centres de soins et d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)
SANTÉ	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Service Universitaire de Médecine de Prévention et de Promotion à la Santé (SUMPPS)	Université de Nantes
SANTÉ	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Le Pass Complémentaire Santé	La Région Pays de la Loire
SANTÉ	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Prévenir et prendre en charge les conduites addictives	Agence Régionale de Santé (ARS)
SANTÉ	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Améliorer la santé mentale des jeunes et prévenir le suicide	Agence Régionale de Santé (ARS)
SANTÉ	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Améliorer la coordination des acteurs afin de diminuer les inégalités territoriales de santé en matière de prévention chez les jeunes	Agence Régionale de Santé (ARS)
SANTÉ	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Prévention sur les drogues- Promouvoir la prévention des conduites addictives	Gendarmerie
SANTÉ	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Participer à la formation des étudiants relais santé	Gendarmerie

## AXE 2 : « Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes »

*Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes passe en grande partie par l'éducation et la formation. Ils constituent des piliers au développement socio-économique d'un territoire. La qualité d'une offre de formation permet de mieux faire face aux besoins de recrutements à venir des entreprises et de les anticiper. Le renforcement des qualifications et la réduction des inégalités d'accès des populations et des territoires à la formation et à la connaissance doivent permettre de s'adapter aux mutations économiques.*

### Une vue d'ensemble de l'insertion professionnelle des jeunes et de ses enjeux

Dans la région Pays de la Loire, les taux de réussite au baccalauréat et aux examens de l'enseignement supérieur sont plus élevés que la moyenne nationale. Pour autant, les jeunes ligériens poursuivent moins longtemps et moins souvent leurs études, privilégiant les filières courtes. Alors qu'au niveau national, les jeunes ayant un faible niveau de qualification s'insèrent difficilement, ce constat s'applique moins en Pays de la Loire. Ainsi, 46 % des moins de 20 ans détenteurs d'un diplôme inférieur au baccalauréat ont un emploi, contre 37 % en France métropolitaine. L'insertion dans l'emploi est à la fois plus précoce et plus durable.



### CHIFFRES-CLÉS

- 1 jeune ligérien sur 5 ayant fini sa scolarité est sans emploi<sup>11</sup>.
- 34 % des jeunes ligériens effectuent des études supérieures longues contre 37 % au niveau national<sup>12</sup>.
- 39 % des habitants de plus de 15 ans sont titulaires d'un baccalauréat (33 % en moyenne, en France).
- 9 % des jeunes de 18 à 24 ans sortent du système scolaire sans diplôme.
- 70 % des jeunes ont un CDI.
- 7 % des jeunes de 16 à 25 ans sont en apprentissage ce qui fait de la région des Pays de la Loire la première région française pour la part des apprentis.
- Les jeunes ont un revenu plus faible qu'au niveau national, notamment les jeunes cadres. Ils perçoivent en moyenne 21 713 euros par an contre 24 270 au niveau national.
- 45 % des jeunes de 15 à 29 ans non scolarisés sont autonomes.
- En 2013 en Loire-Atlantique, sur 100 jeunes âgés de 15 à 24 ans, 58 poursuivent leurs études ou sont inactifs, 32 sont en emploi et 10 sont au chômage.
- En un an (juin 2016 / juin 2015), le chômage des jeunes en Loire-Atlantique a reculé de 8 %.



<sup>11</sup> : Étude de l'INSEE de 2013

<sup>12</sup> : Étude de l'Observatoire régional de santé de 2009

## • L'accès à l'emploi des jeunes en Loire-Atlantique (comme au niveau régional) est relativement plus aisé

### Moins de décrocheurs

Avec 27 000 jeunes décrocheurs du système éducatif en 2011, soit 9 % des jeunes de 18 à 24 ans, les Pays de la Loire sont en deçà de la cible européenne fixée à 10 % à l'horizon 2020<sup>13</sup>.

Le poids démographique des Pays de la Loire vient cependant relativiser ce résultat : la région se classe au 6ème rang (des anciennes régions) pour le nombre de décrocheurs.

Ce résultat cache également des disparités territoriales importantes, relativement moins marquées en Loire-Atlantique que dans le reste de la région, mais l'agglomération nantaise en tant que grand centre urbain reste vulnérable de même que les zones les plus rurales du nord du département.

### Une préférence pour des études courtes

D'après une étude réalisée par le ministère du travail, les jeunes ligériens commencent à travailler un peu plus tôt que les jeunes français. En moyenne, un jeune ligérien occupe son premier emploi à l'âge de 22 ans (23 ans au niveau national). Cet écart s'explique par des formations plus courtes et un apprentissage développé mais également par la structure de l'emploi dans la région. En effet, cette tendance est à rapprocher du tissu économique local : la présence d'entreprises industrielles favorise l'offre de formations professionnalisantes (contrats d'apprentissage, baccalauréats professionnels, sections de techniciens supérieurs) et l'insertion professionnelle précoce.

### Néanmoins, une meilleure insertion professionnelle ne rime pas forcément avec une pleine autonomie

L'insertion professionnelle plus précoce s'accompagne de revenus plus faibles pour les actifs des Pays de la Loire par rapport à ceux de la moyenne nationale (hors Île de France).

### Des revenus plus faibles que dans d'autres régions ...

La moitié des jeunes ligériens, entrés dans la vie active en 1999, ont commencé leur carrière par un emploi d'ouvrier soit 13 points de plus qu'au niveau national (37 %). Cet écart de début de carrière s'applique également pour les postes de cadres : 3 % des jeunes ligériens ont d'emblée occupé un poste de cadre contre 6 % au niveau national. Néanmoins, cet écart doit être relativisé car la région Pays de la Loire compte moins de cadres qu'au niveau national (8 % de cadres parmi la population active contre 12 % au niveau national).

Les premiers emplois sont souvent précaires : intérim et temps partiel sont très répandus. Près de 26 % des jeunes ligériens commencent à travailler en intérim contre 20 % au niveau national. Dans la région comme en France, 38 % des jeunes commencent leur vie professionnelle par un emploi à temps partiel alors que ce type de contrat représente 18 % de l'ensemble des emplois ligériens.

Toutefois, il faut préciser que malgré la relative faiblesse des revenus d'activité, les jeunes des Pays de la Loire sont moins touchés par la pauvreté que ceux de la France métropolitaine, et ils quittent le domicile familial plus tôt (43 % en Loire-Atlantique pour une moyenne régionale de 44%).

### Mais une autonomie plus précoce

Le passage à l'autonomie est jalonné par plusieurs étapes à savoir l'emploi, les revenus et le logement selon l'âge et les parcours individuels d'insertion professionnelle et sociale.

En Loire-Atlantique, comme en moyenne régionale, 23 % des jeunes de 15 à 29 ans non scolarisés vivent chez leurs parents. 68 % de ces jeunes vivent seuls (18 % en Loire-Atlantique, 16 % en moyenne régionale) ou en couple (50 % en Loire-Atlantique, 52 % en moyenne régionale). C'est plus que la moyenne de la France entière. Il est observé dans la région que les jeunes résidant en milieu rural manifestent une volonté d'autonomie plus forte et acquièrent plus vite des conditions de vie solides. Il reste que 22 % des jeunes de Loire-Atlantique (même chiffre au niveau régional) non scolarisés sont sans emploi. Par ailleurs, si disposer d'un emploi constitue une condition favorable, cela n'est pas une garantie d'autonomie pour autant. En Loire-Atlantique, 32 %

des jeunes en emploi ne sont pas autonomes. Cela s'explique principalement par l'instabilité ou la faiblesse de leurs ressources monétaires.



<sup>13</sup> : INSEE, 2011, *Le décrochage dans les Pays de la Loire*

## • La diversité des réponses apportées à l'enjeu d'une meilleure insertion professionnelle des jeunes

En France, comme dans la plupart des pays d'Europe, les jeunes occupent une position particulière sur le marché du travail par rapport aux autres actifs : taux de chômage élevé, part très importante des emplois de courte durée, phénomènes de « déclassement », salaires faibles compte tenu du niveau de diplôme. Les difficultés dans le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail, fortement dépendant du contexte conjoncturel, rendent laborieuse, voire parfois impossible, la réussite de leur intégration sociale. L'insertion professionnelle des jeunes constitue un des axes majeurs de la politique nationale pour l'emploi : retour en formation pour les jeunes sortis sans qualification à l'issue de leur formation initiale, développement de l'alternance, emplois aidés pour ceux qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, emplois d'avenir,...

En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, notamment de longue durée, le plan d'action gouvernemental présenté en février 2015 comporte un volet spécifique « jeunes ». En outre, un nouvel accord national interprofessionnel « jeunes décrocheurs » est en discussion.

Sur le terrain, cette politique se concrétise par la mise en place effective de ces dispositifs ainsi que, depuis septembre 2015, de la Garantie Jeunes, lancée en Loire-Atlantique dans le cadre de l'expérimentation nationale en septembre 2015 (370 jeunes en 2015, 1 170 en 2016). À côté de ces mesures nationales, auxquelles s'ajoutent des dispositifs dits de la 2ème chance, des initiatives locales apportant des réponses complémentaires qui permettent d'enrichir la palette d'outils à la main des opérateurs de l'emploi, au premier rang desquels les Missions locales mais également Pôle emploi.

### **Des actions d'accompagnement et de sensibilisation contribuant en amont à l'insertion professionnelle des jeunes**

#### **Acc'San: un accompagnement de la sanction pour prévenir le décrochage scolaire**

##### **C'est...**

Acc'San, dispositif porté par la FAL 44, propose un accueil et un accompagnement des collégiens exclus pour la première fois pour des faits de violence ou d'incivilités.

##### **Mais encore...**

Ces collégiens, pendant la période d'exclusion temporaire, sont accompagnés à travers d'ateliers en lien avec le motif de la sanction (relation aux adultes, harcèlement à l'école,...). Ces ateliers sont prévus pour garantir la continuité scolaire. Le retour de l'élève au collège est particulièrement travaillé avec la rédaction d'un projet éducatif personnel qui permet de revenir sur la compréhension de la sanction. Les périodes de rupture scolaire sont avec les difficultés scolaires et les conflits, l'une des principales causes du décrochage scolaire. Chaque accompagnement se construit en coopération avec le jeune, sa famille, l'établissement scolaire et les structures du territoire (service jeunesse, associations,...).

##### **Ce qu'ils en disent...**

Du côté des familles et des acteurs du collège :

**« Les accompagnements permettent de faire une pause pour réfléchir, d'apporter un regard neutre et de travailler à la responsabilisation de l'élève. »**

Du côté des accompagnateurs :

**« Ces accompagnements font ressortir des échanges et des productions très constructives qui montrent une réelle maturité chez les jeunes et une volonté de faire évoluer leur rapport à l'école. De même, les échanges avec les familles et les différents acteurs des collèges dans ce cadre ont fait émerger une volonté de travailler ensemble à la réussite éducative de tous les jeunes. »**

Pour en savoir plus...

<http://fal44-viescolaire.jimdo.com/lutte-contre-le-decrochage-scolaire/acc-san/>

## **PLACE Ô GESTES : la découverte de métiers en format grandeur nature**

### **C'est...**

PLACE Ô GESTES est un forum des métiers destiné à un public jeune âgé de 14 à 25 ans. Hormis la traditionnelle rencontre des professionnels, ce forum est l'occasion pour les jeunes de s'initier à la pratique de leurs gestes dans l'exercice quotidien de leur métier et par là-même de vérifier la conformité de leurs attentes par rapport à un projet professionnel. L'objectif de ce forum est également de susciter un intérêt pour des métiers porteurs présents sur le territoire qui peuvent être méconnus.

### **Mais encore...**

<b>PLACE Ô GESTES</b>			
<b>FORUM DES METIERS</b>			<b>2 CONCOURS PHOTOS AVEC PORTABLE</b>
25 pôles métiers (BTP, Environnement, Art et Artisanat, Santé...)	1 pôle conseils, métiers et formations	1 Atelier « 20 minutes en confiance » - Les entreprises se mobilisent	
Sur chaque Pôle : une association, un lycée professionnel, un organisme de formation et une entreprise	Maison de l'emploi, Mission locale, Pôle emploi	De nombreux entrepreneurs présents : l'occasion pour les jeunes de pouvoir discuter du projet professionnel ou de faire part de leurs interrogations à un responsable d'entreprise ou de ressources humaines lors d'entretiens conseils	Le thème du concours : Photographier un geste professionnel Un jury présent Pour les 16-25 ans : le prix est une formation de permis de conduire offerte (1 500 €) Pour les collégiens : 200 € pour une sortie de classe.

Pour en savoir plus...

[www.club-edc.fr](http://www.club-edc.fr)



## Les Coopératives Jeunesse de Services : un premier pas vers l'entrepreneuriat

### **C'est...**

Une Coopérative Jeunesse de Services (CJS) c'est l'occasion, le temps d'un été, pour des jeunes âgés de 16 à 18 ans, de créer leur propre job. Ils travaillent en groupe de 12 à 15 afin de réfléchir à la création et à la mise en place d'un projet. Une CJS donne la possibilité à ces jeunes motivés d'apprendre à être autonome, à travailler en équipe, à devenir responsable et de voir de plus près le monde du travail.

### **Mais encore...**

Tout au long du développement de leur projet, les jeunes sont guidés par des accompagnateurs. En Loire-Atlantique, il y a eu 3 CJS en 2015 : à Rezé, Saint-Herblain et Saint-Sébastien-sur-Loire. Sont prioritaires les jeunes de ces communes, mais tout le monde peut participer. Intégrer une CJS c'est d'abord s'inscrire à une réunion d'information organisée entre avril et mai puis signer un contrat pour devenir coopérateurs.

### **Ce qu'ils en disent...**

**« La Coopérative Jeunesse de Services est une chance, parce que dès 16 ans, ça m'a donné une expérience et plus de connaissances. »** Romany, 17 ans

**« Je conseille aux futurs coopérants de ne pas sous-estimer la CJS, certes on passe de bons moments en groupe, mais il faut aussi beaucoup de motivation et d'implication pour le travail. »** Oumou, 17 ans

**« Le projet CJS m'a permis de m'ouvrir aux gens, apprendre à les connaître malgré leurs différences. J'ai dû aussi apprendre à me cadrer, m'organiser dans les tâches à faire pour ne pas pénaliser le groupe. »** Era, 18 ans

**« La CJS m'a donné un aperçu de la création d'entreprise et cela va peut-être m'aider si un jour je souhaite créer ma propre boîte. »** Benjamin V, 16 ans

**« En très peu de temps, 2 mois, les jeunes prennent beaucoup de maturité car ils sont face à des situations concrètes devant lesquelles il s'agit d'être réactifs. Ils apprennent de leurs erreurs et élaborent ensemble les solutions. »** Simon Careil, coordinateur CJS 44

Pour en savoir plus...

Se renseigner auprès de l'Ouvre Boites 44 :

[cjs@ouvre-boites44.coop](mailto:cjs@ouvre-boites44.coop)

[facebook.com/cjs44](https://facebook.com/cjs44)



## • Des dispositifs ciblés d'aide et de remédiation pour l'orientation, la formation et l'accès à l'emploi des jeunes

**L'École de la Deuxième Chance de l'Estuaire de la Loire (Nantes) : un centre de formation ouvrant le champ des possibles**

**C'est...**

L'École de la Deuxième Chance de l'Estuaire de la Loire (E2Cel) est partie intégrante d'un réseau de 42 E2C qui a vocation à permettre à des jeunes âgés de 18 à 30 ans de trouver et concrétiser leur projet professionnel. Sortant des schémas scolaires classiques, fondées sur l'individualisation des parcours et l'apprentissage de l'autonomie, l'E2Cel accueille les jeunes tels qu'ils sont : sans qualification et sans emploi, sans autre critère de sélection que leur motivation. L'E2Cel est ouvert à des jeunes volontaires pour s'engager dans un parcours long (durée théorique de 7,5 mois) certes mais rémunéré.

**Mais encore...**

La formation s'organise entre alternance en entreprise et suivi individualisé mené par un référent (1 formateur pour 10 stagiaires). L'objectif de l'école est de redonner confiance aux stagiaires accueillis, de les révéler à eux-mêmes et de dégager des pistes de réussite personnelle. Si l'équipe de l'E2Cel œuvre pour le développement d'un projet professionnel réaliste et réalisable et a fortiori pour l'accès à l'emploi durable des stagiaires, intégrer l'E2Cel permet aussi de réactualiser ses connaissances, d'apprendre autrement, de découvrir le milieu de l'entreprise pour mieux y trouver sa place, de développer sa créativité. À l'E2Cel, les stagiaires sont amenés à imaginer et à participer à des projets collectifs. En témoigne l'inauguration, le 19 novembre dernier, du dressing partagé, projet collectif d'un groupe de stagiaires, inscrit dans le programme pédagogique de l'école.

**Ce qu'ils en disent...**

À propos de sa motivation à intégrer l'E2Cel, Cassandra se confie « **Je suis venue dans l'idée de construire un projet professionnel. J'hésitais entre bibliothécaire, secrétariat, couture et travailler avec les personnes âgées. Je savais qu'en venant à l'E2Cel je pourrais tester un peu tous les domaines, ce qui allait permettre de me décider. Durant les stages, j'ai pu répondre à toutes les questions que je me posais** ».

Quand on demande à Yanis, stagiaire de l'E2Cel, ce que lui apporte la formation, il répond « **À l'E2Cel, on apprend à vivre en groupe, à se respecter les uns des autres, à faire des rencontres et à se créer un réseau. C'est bien car on peut faire plein de stages pour découvrir ce qui nous plaît et ça nous permet de savoir ce qu'on veut faire à la fin. L'école nous pousse à réussir, à trouver notre voie. On a toutes les opportunités pour réussir** ».

Cassandra précise « **il y a des simulations d'entretien faits par des partenaires qui nous aident à nous préparer. Cela m'a servi pour la confiance en soi. L'E2Cel nous ouvre à notre ville et à d'autres activités. J'étais curieuse de nature mais l'école m'aide à oser, à découvrir. On n'irait pas de nous-mêmes. Cela permet de grandir à côté** ».

Pour en savoir plus...

[www.e2cel.org](http://www.e2cel.org)

[www.facebook.com/E2Cel.Nantes](https://www.facebook.com/E2Cel.Nantes)

## **Le Centre EPIDE de Combrée (Maine et Loire) : un établissement qui a pour objectif de « rendre les jeunes acteurs de leur avenir »**

### **C'est...**

Créé à destination des jeunes sans qualification professionnelle et sans emploi, âgés de 18 à 25 ans révolus, l'EPIDE a pour objectif principal la réinsertion professionnelle et sociale de ces jeunes.

### **Mais encore...**

Intégrer l'EPIDE c'est bénéficier d'un cadre bienveillant et structurant d'inspiration militaire. À l'EPIDE, les jeunes sont hébergés dans un internat de semaine et participent à des activités en équipe. Chaque jeune est accompagné de manière individuelle. Un séjour à l'EPIDE comprend également des séances de remise à niveau scolaire à visée d'insertion professionnelle, de l'accompagnement sanitaire et social et des stages en entreprises. Si l'Établissement apporte aux jeunes les clés nécessaires pour trouver une solution d'insertion durable, ce sont les jeunes eux-mêmes qui construisent leur projet professionnel, réapprennent les savoirs de base indispensables, reprennent confiance en eux. Le parcours d'un jeune à l'EPIDE peut durer de huit à vingt-quatre mois car se réinsérer nécessite une certaine durée pour aboutir à un résultat probant. En 2014, 106 jeunes ont été accueillis au centre de l'EPIDE de Combrée pour un parcours d'une durée moyenne de 8 mois.

Outre la dimension pédagogique et professionnelle du projet, l'EPIDE insiste sur la nécessité d'éduquer les jeunes à s'investir en tant que citoyen. Préparer les jeunes volontaires à devenir des citoyens responsables, des acteurs de leur vie professionnelle et sociale fait partie de l'accompagnement individuel réalisé à l'EPIDE.

### **Ce qu'ils en disent...**

Cindy, 22 ans

**« Je suis arrivée au centre avec pour projet professionnel de devenir serveuse en restauration. L'EPIDE m'a beaucoup aidé à avoir confiance en moi, chose que je n'avais pas avant. Mon parcours a duré huit mois, et je suis partie afin de démarrer une formation au GRETA d'Anjou en service restauration. Par la suite, j'ai signé un CDI dans l'agroalimentaire. Les encadrants m'ont beaucoup aidée et ont été présents dans les hauts comme dans les bas. Lorsque l'on part, on se rend compte que l'EPIDE est une grande famille ».**

Matthieu, 19 ans

**« Grâce à l'EPIDE, j'ai appris le respect, la cohésion, la discipline, la ponctualité. J'ai pris confiance en moi et gagné en maturité. Les encadrants ont su me donner l'envie de me surpasser au niveau professionnel et la volonté de ne pas renoncer au moindre échec, de toujours me battre pour atteindre l'objectif que je me suis fixé. L'EPIDE nous donne les moyens de réussir dans tous les domaines, c'est pour cela qu'il faut saisir cette opportunité.»**

Paul, conseiller éducation citoyenneté

**« À ce titre, j'encadre un groupe d'une quinzaine de volontaires tout au long du parcours en favorisant le développement de l'autonomie. Par les actions que je conçois et mets en œuvre, je garantis ainsi l'acquisition de compétences sociales et citoyennes pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Le travail accompli permet de tisser une relation d'aide et de faire progresser les volontaires de mon groupe tout en les aidant à lever leurs freins sociaux. Chaque projet vise à impliquer les volontaires dans des domaines qu'ils ne connaissent pas. L'idée est de leur montrer qu'avec un peu de volonté et de solidarité nous pouvons faire beaucoup de choses ».**

Pour en savoir plus...

[www.epide.fr](http://www.epide.fr)

## Plan Job : le bon plan pour les jeunes nantais de 16 à 21 ans

### **C'est...**

Initié par la ville de Nantes en 2008, le dispositif « Plan Job » mené par l'association Léo Lagrange Ouest souhaite à travers des missions diverses, mobiliser et sensibiliser les jeunes à leur parcours social et professionnel. Plan Job est réservé à un public âgé de 16 à 21 ans issu de quartiers prioritaires.

### **Mais encore...**

Trois types de missions sont proposés à des jeunes venus intégrer le dispositif : des missions techniques relatives au cadre de vie et à l'environnement sur les quartiers (plantations, nettoyage de parterre, peinture...), des missions relatives à la vie associative dans les quartiers (montage et démontage des stands, distribution et diffusion de flyers, accueil et convivialité sur les temps forts...) ainsi que des missions événementielles dédiées aux temps forts de la Ville de Nantes en terme culturel, sportif, citoyen. Plan Job crée une occasion pour les jeunes de travailler ponctuellement (maximum 8 missions par an) en étant rémunéré et encadré par des professionnels. Chaque mission est réalisée par 4 à 8 jeunes et dure 3 heures à savoir 2h30 de travail rémunéré et 30 minutes de pause citoyenne. Durant la « pause citoyenne », les jeunes peuvent rencontrer des professionnels et échanger sur leur métier, mieux comprendre le droit du travail et le contenu d'un bulletin de salaire, débattre sur la vie dans le quartier mais aussi être sensibilisés à des actions de prévention dans le champ de la santé. Intégrer le dispositif Plan Job permet à des jeunes de faire le plein d'expériences personnelles et professionnelles à valoriser dans un CV et surtout de s'ouvrir à l'inconnu. Domaines d'activité nouveaux, rencontre de personnes d'origine, de sexe, d'univers différents : un melting pot qui permet aux jeunes en même temps de découvrir l'autre et de gagner en maturité.



### **Ce qu'ils en disent...**

Ervin, un jeune de 20 ans en service civique à Léo Lagrange Ouest, également bénéficiaire de Plan Job témoigne:  
**« Déjà un pied dans le milieu associatif, Plan Job m'a permis de rencontrer des jeunes d'horizons divers et de gagner un peu d'argent. Ça m'a beaucoup apporté sur le plan personnel car les encadrants nous posent beaucoup de questions pour cerner nos envies, nos traits de caractère. Aucune mission ne nous est imposée. »**

## La Garantie Jeunes : un dispositif expérimental qui a pour principal objectif l'emploi

### **C'est...**

Expérimentation étendue à la Loire-Atlantique depuis septembre dernier, la Garantie Jeunes est un dispositif d'accompagnement renforcé d'un jeune en situation de vulnérabilité sociale, âgé de 18 à 25 ans révolus, mis en place par un conseiller d'insertion professionnel d'une Mission locale. Durant le suivi d'une durée d'un an, le jeune s'engage dans un parcours intensif collectif d'accès à l'emploi et à la formation. En contrepartie de son engagement, un jeune bénéficie d'une indemnisation mensuelle d'un montant équivalent au RSA (450 €).

### **Mais encore...**

À la suite de l'instauration de cette expérimentation, l'articulation et la complémentarité avec le contrat de soutien à l'accompagnement (CSAJ) mis en place par le Département de la Loire-Atlantique depuis 2004 a fait l'objet d'une concertation entre les services de l'État et ceux du Conseil départemental. Ce dispositif vise à accompagner les jeunes en difficulté de 16 à 24 ans révolus dans leur projet et qui ne peuvent pas compter sur la solidarité familiale. L'objectif du CSAJ est l'accès à l'insertion et à l'autonomie des jeunes en difficulté, à travers un cadre sécurisant mis en place par la Mission locale.

Pour en savoir plus...

<http://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/garantie-jeunes/>

## Job à la journée : une réponse immédiate à l'errance des jeunes

### **C'est...**

Job à la journée ou la mise immédiate en situation de travail des jeunes en errance ou en rupture de lien social est un dispositif qui a le mérite d'apporter une réponse rapide aux demandes de travail de ces jeunes âgés de 18 à 25 ans. Ce dispositif, initié par la Mission locale de Saint-Nazaire, en 2006, a pour objectif d'établir ou de rétablir un lien d'échange avec des jeunes en errance dans un premier temps afin de les amener progressivement dans un second temps vers une stabilité sociale par la prise en compte de leur situation globale.

### **Mais encore...**

Le dispositif « Job à la journée » a été conçu de manière simple : le jeune est repéré par un professionnel de l'insertion, d'une structure sociale ou du secteur associatif. Il est orienté vers INSERIM où il est reçu dans l'heure. INSERIM propose au jeune un contrat de mission pour une première demi-journée de travail sur le chantier d'insertion de la Fédération des maisons de quartier. Il reçoit un ordre de mission dans lequel tout est indiqué et on lui fournit même les tickets de bus pour s'y rendre. Directement après sa première demi-journée de travail, INSERIM remet au jeune son salaire et son bulletin de salaire. Pas de panique pour les jeunes n'ayant pas de compte bancaire : ils peuvent se présenter au guichet de la Caisse d'Épargne qui leur remettront aussitôt la somme en espèce. Lorsque le jeune effectue quatre demi-journées de travail, un conseiller de la Mission locale lui rend visite sur le chantier d'insertion afin de faire le point avec lui sur sa situation globale. À la suite de cette visite, une démarche d'insertion est le plus souvent engagée entre le jeune et la Mission locale. La progressivité et l'adaptabilité de la démarche permettent de répondre aux besoins et attentes de nombreux jeunes.

Le pari fait en 2006 par la Mission locale de Saint-Nazaire a été largement gagné car depuis le début du dispositif, à ce jour, 250 jeunes en ont bénéficié. Parmi ces jeunes, une large majorité d'entre eux a retrouvé du travail, débuté une formation qualifiante, est retournée dans leur famille, a bénéficié d'un accompagnement global.

### **Ce qu'ils en disent...**

Steeve<sup>14</sup>, 21 ans

**« C'est vraiment bien, on est payé rapidement. Je n'ai aucune ressource, ces 33 euros me permettent de m'acheter à manger. Le chantier d'insertion c'est un tremplin. Ça va peut-être me permettre de pouvoir louer un appartement ».**

Marianne Portier, directrice adjointe de la Mission locale

**« La porte d'entrée de ce dispositif est l'argent mais on sort de l'assistanat pour rentrer dans l'échange ». Concernant le type de mission, Marianne Portier nous précise « il s'agit de travaux d'espaces verts. On voulait que les tâches soient accessibles aux deux sexes et ne nécessitent aucune qualification. » Enfin, elle conclut « l'objectif de Job à la journée est de recréer [pour des jeunes] du lien social. C'est une première accroche pour ensuite pouvoir trouver des solutions à leurs difficultés ».**

Pour en savoir plus...

<https://www.facebook.com/mlanstn/>



• **Tableau de synthèse des dispositifs et actions visant à faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes<sup>15</sup>**

THÈMES	TYPE DE DISPOSITIF / ACTION	INTITULÉ	ACTEURS
EMPLOI	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Contrat de professionnalisation	UD DIRECCTE
EMPLOI	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Contrats aidés : Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), Contrat initiative emploi (CIE)	UD DIRECCTE
EMPLOI	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	CIE Starter	UD DIRECCTE
EMPLOI	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Plan Job	Léo Lagrange Ouest
EMPLOI	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Job à la journée	Mission locale de l'agglomération nazairienne
EMPLOI	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Contrat de génération	Pôle emploi
EMPLOI	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Le déploiement des emplois d'avenir au niveau départemental	UD DIRECCTE
EMPLOI	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Garantie Jeunes	UD DIRECCTE
EMPLOI	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Accès à l'emploi des jeunes sans diplôme	DDSP
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'Entreprise (NACRE)	Agence pour la création d'entreprises (APCE)
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE)	Pôle emploi
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Micro-crédits et accompagnement adapté aux micro-entrepreneurs	Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) 44
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Conseil, formation et accompagnement pour la création ou reprise d'activité	Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Nantes
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Offres de services d'aide à la création d'entreprises	Maison de la création et de la transmission d'entreprise Nantes
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Accompagnement et la formation à la création et la reprise d'activité	Boutique de Gestion pour Entreprendre (BGE) Pays de la Loire
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Osez entreprendre, le dispositif d'aide à la création d'entreprise	BGE Pays de la Loire
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Conseil, accompagnement, financement de projets de création ou reprise d'activités	FONDES
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Attribution de prêts d'honneur sans intérêts et sans demande de garantie. Accompagnement et suivi	Nantes initiative et Atlantique Initiative Création
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Accompagnement à la création de projet associatif	Centre de Ressources à la Vie Associative (CRVA) – FAL 44

<sup>15</sup> : Liste d'actions ou de dispositifs non exhaustive

THÈMES	TYPE DE DISPOSITIF / ACTION	INTITULÉ	ACTEURS
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Coopératives Jeunesses de Services (CJS)	Ouvre-boîtes 44
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Créactiv	Maison de l'entrepreneuriat de Nantes
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Les Entrepreneuriales	Réseau Entreprendre Atlantique, KPMG et le cabinet KIOSE
ENTREPRENARIAT	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	CréaJeunes	Adie 44
FORMATION	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Aide individuelle à la formation (AIF)	Département
FORMATION	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Offre de formation (bilans de compétences, Validation des acquis et de l'expérience)	Pôle emploi
FORMATION	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Parcours de formation personnalisé centré sur les savoirs de base et incluant des périodes d'alternance	École de la Deuxième Chance de l'Estuaire de la Loire (E2Cel)
FORMATION	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Établissement de formation, d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi	Centre EPIDE de Combrée
FORMATION	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Compétences-Clé	Missions locales et PAIO
INSERTION	DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN	Prime d'activité	UD DIRECCTE
INSERTION	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Parrainage	Missions locales
INSERTION	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Accord National Interprofessionnel (ANI)	Missions locales/Pôle emploi
INSERTION	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Aide à l'insertion professionnelle	MSA
INSERTION	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)	Département/ Missions locales
INSERTION	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Transmettre aux jeunes la culture d'entreprendre (notamment au féminin)	Direction départementale déléguée de la DRDJSCS
INSERTION	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	UD DIRECCTE/Missions locales
INSERTION	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Pass'port vers l'emploi	Ville de St Herblain
LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Acc'San	FAL 44
LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)	Rectorat
LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Réseau Formation Qualification Emploi (FOQUALE)	Rectorat
LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Lutter contre le décrochage scolaire : éviter l'oisiveté ou l'orientation des jeunes exclus du système scolaire vers la délinquance, Développer leur éducation à la citoyenneté	DDSP
LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE	ACTIONS INSCRITES DANS LE PDAJ	Service civique et décrochage scolaire	Direction départementale déléguée de la DRDJSCS
ORIENTATION	DISPOSITIF DE DROIT COMMUN	Information et Orientation	Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
ORIENTATION	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO)	Université de Nantes
ORIENTATION	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Accueil, orientation et accompagnement des jeunes	Missions locales et permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)
ORIENTATION	DISPOSITIFS SPECIFIQUES	Place O Gestes	Entreprises dans la Cité
ORIENTATION	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Direct Jeunes	Ville de Saint-Herblain

## AXE 3 : « Favoriser l'épanouissement et l'engagement des jeunes »

[À propos des loisirs] « *Ça fait aussi grandir un peu...* » Jeune fille, 15 ans, lycéenne

### Une vue d'ensemble sur la relation des jeunes aux loisirs et à l'engagement

- Un accès à la culture et au sport dans les loisirs encore trop marqué par l'appartenance sociale



#### CHIFFRES-CLÉS

- La moitié des jeunes non diplômés ou titulaires d'un diplôme équivalent au brevet des collèges n'a pas accès aux mêmes pratiques artistiques et culturelles que celles des catégories socioculturelles plus favorisées
- Les plus diplômés sont davantage tournés vers les usages éducatifs d'Internet (91 % contre 55 % pour les peu ou pas diplômés en 2008)
- Un jeune sur deux de plus de 15 ans pratique une activité physique et sportive au sein d'une association
- En revanche, ce sont parmi les jeunes les moins favorisés que se recrute la majorité des professionnels de l'encadrement à l'issue d'un parcours de formation qui place plus de 80 % des diplômés en emploi en relation avec leur formation.

Quelle que soit leur origine sociale, la sphère des loisirs reste une composante essentielle de la socialisation des jeunes et de leur construction identitaire : elle offre un espace où peuvent s'exprimer leur singularité et leur appartenance au groupe de pairs et où les jeunes testent et expérimentent des pratiques qui leur sont propres.

« *Ça nous aide à sortir, à s'évader quoi ! [...] à être plus nous-mêmes...* »

Jeunes de 16 à 18 ans, en lycée professionnel



Les loisirs sont un temps où liberté et choix peuvent davantage s'exprimer, même dans des activités encadrées et où peuvent alterner ou coexister pratiques collectives et pratiques plus individuelles.

Cependant, bien que l'offre de loisirs publique et privée se soit considérablement développée et que la massification scolaire ait relativement démocratisé certaines pratiques, le niveau de qualification, comme les ressources, conditionnent toujours l'accès, l'intensité et les types de pratiques. De même, sont observées des différenciations de pratiques en fonction des genres. Les potentialités offertes par les outils numériques sont aussi inégalement exploitées par les jeunes selon leur catégorie sociale ce qui crée et maintient un certain nombre d'inégalités.

L'enjeu reste donc de réduire les inégalités pour que tous les jeunes puissent s'engager dans des activités culturelles, sportives et de loisirs éducatifs.

## • Des désirs d'engagement, mais dans des formes spécifiques et avec un besoin de reconnaissance



### CHIFFRES-CLÉS<sup>16</sup>

- Plus de 4 jeunes sur 10 sont membres d'une association
- 3 jeunes sur 10 donnent bénévolement de leur temps
- 6 jeunes sur 10 déclarent avoir eu un échange d'entraide avec ses voisins au moins 1 fois au cours du mois
- Près de la moitié des jeunes se dit prête à s'engager  
l'engagement associatif des jeunes de 15-35 ans a progressé de 32 % entre 2010 et 2013 (« Le vote et la participation des jeunes en France », Forum français de la jeunesse, Avis n°4, février 2014)
- 60 % des 18-25 ans citent l'épanouissement comme source de satisfaction dans l'engagement

#### **Mais**

45 % des jeunes ayant terminé leurs études au plus tôt à 22 ans participent au moins à une association contre 24 % de ceux ayant terminé leurs études à 18 ans

Malgré les représentations qui tendent à les voir comme individualistes ou désabusés, les jeunes s'intéressent et aspirent davantage à s'investir dans la société. Cependant, leur rapport à l'engagement associatif ou politique varie en fonction de leur niveau d'études : plus celui-ci est élevé, plus leur engagement est développé.

**Le bénévolat : « Ça fait une découverte (...), si on veut aller dans le social [...], c'est peut-être plus intéressant mais, nous en mécanique, je ne pense pas. »**

Jeunes, 16 à 18 ans, en lycée professionnel

Par ailleurs, les formes traditionnelles d'engagement dans des mouvements associatifs, syndicaux ou politiques entrent souvent en décalage avec les caractéristiques de l'engagement juvénile. Les jeunes privilégient des implications plus informelles, ponctuelles ou spontanées, soulignant une tendance à l'engagement pragmatique et parfois court-termiste. Ils ressentent un besoin de résultats, d'actions<sup>17</sup>, qui les fait se questionner en permanence sur l'utilité de leur action. Ils s'engagent pour vivre des expériences collectives, où liens affinitaires, souplesse et horizontalité priment et où ces expériences leur donnent la possibilité de découvrir leur potentiel et développer leurs savoir-être et savoir-faire.

La spontanéité de leur engagement s'accommode mal de l'« impératif catégorique »<sup>18</sup> et l'injonction à s'engager que prônent les institutions et de l'anticipation que nécessitent certains dispositifs d'engagement.

Enfin, l'insuffisance de la reconnaissance, la valorisation et la prise en compte des expériences d'engagement dans leurs parcours peut constituer un frein supplémentaire.

<sup>16</sup> : Rapport « Des jeunes investis dans la vie de la cité », CRÉDOC, mai 2015

<sup>17</sup> : « Jeunes engagées », sous la direction de Valérie Becquet, Paris Syllepses, 2014.

<sup>18</sup> : « Jeunes mineurs en associations. Quel impact sur leurs parcours ? », Cahiers de l'action, n°28, INJEP, 2012

**« En général, les gens qui ne s’y intéressent pas ou qui s’y intéressent mais pas trop, [...] ils ne vont pas entendre qu’il y a ça... Ils ne vont pas forcément s’y intéresser plus que ça, parce que ce n’est pas plus que ça mis en valeur, c’est une activité comme une autre. »**

Jeune fille, 15 ans, lycéenne

L’enjeu est donc de promouvoir, reconnaître et valoriser davantage l’engagement des jeunes, quelles que soient ses formes.

### • Des actions originales pour développer l’accès aux loisirs et l’engagement des jeunes

Afin de favoriser un accès plus large à des loisirs de qualité par tous les jeunes, des politiques publiques ont été mises en place pour agir tant sur l’offre, en soutenant et en développant sa diversité et sa qualité, que sur la demande, en accompagnant et en faisant découvrir de nouvelles pratiques ou usages.

Ainsi, l’éducation artistique et culturelle de l’école au lycée, pilotée par les services de la direction régionale des affaires culturelles en lien avec ceux de l’éducation nationale et en collaboration étroite avec les collectivités locales et les acteurs des territoires, permet de faire accéder des classes entières, donc des publics variés, à des parcours de découverte artistique et culturelle. Dans l’enseignement supérieur, le CROUS Nantes Pays de la Loire présente une offre assez développée de diffusion et de pratiques culturelles.

Les projets éducatifs de territoire (PEDT) intègrent la nouvelle donne de la réforme des rythmes éducatifs mise en œuvre depuis 2013/2014 et représentent avec les nouveaux temps périscolaires ainsi dégagés, des opportunités de découverte et d’apprentissage au travers d’activités, sportives, socioculturelles, artistiques, en complément des temps dédiés à l’enseignement. Les communes de Loire-Atlantique sont en quasi-totalité signataires d’un PEDT. Pourtant, force est de constater que ces projets s’inscrivent assez peu dans une vision et une dynamique plus larges de projets éducatifs de l’enfance à la jeunesse (jusqu’à 18 ou 20 ans voire au-delà). Entraîner dans cette dynamique les établissements du secondaire et du supérieur requiert beaucoup de volontarisme et les élus locaux doivent eux-mêmes être convaincus que les temps libres des adolescents et des jeunes peuvent être aménagés intelligemment pour laisser une place à d’autres dimensions que la compétition scolaire et la consommation d’activités purement récréatives. Les communes et intercommunalités les plus avancées dans cette réflexion cherchent à diversifier leurs interventions, en s’appuyant sur les ressources de leurs territoires (acteurs associatifs, bénévoles, autoentrepreneurs) et à construire des parcours avec les adolescents et les jeunes eux-mêmes, de manière à ce qu’ils en soient acteurs.

Il faut souligner que des travaux sont engagés pour favoriser l’accueil et la prise en compte des enfants et des jeunes en situation de handicap dans le champ des loisirs (accueils collectifs, activités sportives, vacances) : création d’outils et de guides, sensibilisation des organisateurs, coordination des partenaires,...

Enfin, plusieurs initiatives et actions visent à favoriser les départs en vacances et à permettre à des jeunes dont les ressources familiales sont contraintes de bénéficier de séjours à tarifs préférentiels ou réduits grâce à des démarches d’autofinancement (ex : action de la Jeunesse au plein air, actions de collectivités locales et d’associations de jeunesse).

S’agissant de l’engagement des jeunes, l’action la plus emblématique est le développement du service civique et sa généralisation croissante : ce sont plus de 2 000 jeunes en Loire-Atlantique qui ont bénéficié de ce dispositif depuis 2010.

Mais soutenir l’engagement des jeunes, c’est aussi promouvoir et faire connaître toutes les formes d’engagement (bénévolat, associatif ou non, volontariat) et mettre en place des actions concourant à créer des espaces propices à leur engagement : mise en place des parcours citoyens dans les établissements mais aussi dans le temps de loisirs, accompagnement de la vie lycéenne et collégienne (semaines de l’engagement lycéen, maisons des lycéens, conseils de vie lycéenne et collégienne), accompagnement de projets de solidarité locale ou internationale...

C’est aussi soutenir les jeunes dans leurs initiatives et valoriser leurs compétences : bourses et aides aux projets, événements de valorisation et de promotion des jeunes.

Quelques exemples d’actions sont développés ci-après à titre d’exemple et d’illustration.

## Lever les freins d'accès à la culture et aux loisirs

Le Pass' Jeunes d'Orvault, un pass' tout en un pour les loisirs et les sorties mais aussi la santé, les aides aux projets, l'engagement...

C'est...

Initiative de la ville d'Orvault et, en particulier, du point information jeunesse, le Pass' Jeunes s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans, résidant à Orvault ou internes dans le lycée Appert. Pour 5 euros, le Pass', valable un an, offre des avantages financiers pour accompagner les jeunes dans leur vie quotidienne :

<b>LES AIDES AUX PROJETS</b>	Pass' Permis	Une aide financière pour le permis de conduire en échange d'un « acte citoyen » (projet bénévole personnel ayant un impact local à Orvault, de 30 heures minimum)
	Pass' Bafa	Une aide financière pour la formation au Bafa en échange d'un « acte citoyen » (projet bénévole personnel ayant un impact local à Orvault, de 15 heures minimum)
	Pass' Initiatives	Une aide financière ou matérielle pour soutenir des projets d'initiative individuelle ou collective
<b>LA SANTÉ</b>	Pass' Santé et bien-être	Une aide au financement d'une mutuelle de santé Des tarifs préférentiels pour des séances d'ostéopathie, des prestations de coiffure ou de soins en institut/ spa
<b>LES LOISIRS</b>	Pass' Loisirs et Pass' Musique	Des réductions et avantages pour le bowling, le laser game, le karting, le foot à 5, ... et pour l'achat de petit matériel et accessoires de musique
<b>LES JOBS</b>	Pass' Baby sitting	Un accès privilégié aux annonces, une mise en relation facilitée avec les familles, des conseils et des informations sur la rémunération, les responsabilités...
<b>L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF</b>	Pass' Assos	20 euros de réduction sur les adhésions aux associations partenaires
<b>LES SORTIES ET LES ÉVÉNEMENTS</b>	Pass' Événements	Des places gratuites ou à tarif réduit pour des spectacles et des événements sportifs

Mais encore...

En fédérant dans un seul et même outil l'ensemble des aides dédiées aux jeunes, la Ville d'Orvault leur donne ainsi plus de lisibilité. Ce Pass' permet aux jeunes qui souhaitent en bénéficier de découvrir le Point Information Jeunesse, ses ressources et ses services. Il est fondé sur une démarche « donnant-donnant » (cf. acte citoyen local) qui permet aux jeunes de ne pas être uniquement des consommateurs mais aussi des acteurs engagés. C'est donc un outil qui favorise la découverte des ressources du territoire local, l'apprentissage d'une citoyenneté locale active et du montage de projet.

**2016-2017**

**PASS' JEUNES**  
15-25 ans  
gagnant sur toute la ligne

**RÉALISEZ VOS PROJETS**

Grâce à ton Pass', bénéficie d'une aide financière pour

- passer ton Permis de conduire (cf. Pass' Permis - p. 7)
- te former au Bafa (cf. Pass' Bafa - p. 11)

et d'un accompagnement pour te trouver un job ! (cf. Pass' Baby-sitting - p. 18)

**À NOTER !**  
Ces aides financières ne sont pas automatiques. Elles sont validées par un jury, après examen de ton dossier de candidature.

**DATES DES JURYS 2016-2017**

- Mercredi 12 octobre 2016
- Mercredi 14 décembre 2016
- Mercredi 8 février 2017
- Mercredi 5 avril 2017
- Mercredi 7 juin 2017

**TU VEUX EN SAVOIR PLUS ?**  
Toutes les informations pratiques sont disponibles sur [orvault.fr](http://orvault.fr) - rubrique Enfance Jeunesse - Le Pass' Jeunes

**BESOIN D'AIDE ? PRÊT À CANDIDATER ?**  
Contacte le PU au +33 20 44 18 20 ou rends-toi directement à la Ferme du Signon. Les animateurs t'expliqueront comment fonctionnent ces aides. Ils pourront aussi t'orienter d'autres dispositifs de financement.

**Associations sportives partenaires**

- Archers d'Orvault (tir à l'arc)
- Amicale Loiraine du Pôlé Chantilly (gymnastique - danse contemporaine / modern jazz)
- Association Vacances Et Loisirs (danse afro-contemporaine / modern dance - gymnastique)
- ARRR (danse classique / jazz - gymnastique - yoga - volley ball - football - roller...)
- Billard Club d'Orvault
- Chandraggi (Kundalini Yoga)
- Coudan Aikido
- Collectif Plaisance (gymnastique - danse - éveil - canoë)
- EL Vie Danse (tumba)
- Handball Club d'Orvault
- Les Amis du Bois-Saint-Louis (Qi Gong, Tai Ji, Aïkido, Yoga)
- Orvault Chaire Tennis Club
- Orvault Badminton Club
- Orvault Escalade
- Orvault Musculation Forme
- Orvault Tennis Club (foot)
- Orvault Roller Skating
- Orvault Sports Basket
- Orvault Sports Football
- SAKO (Karaté-Do)
- SALSa mixte
- Sporting Club d'Orvault Aérienisme
- Sporting Club d'Orvault Basket
- Sporting Club d'Orvault Natation
- Shotokan Karaté Club
- Tennis Club du Bois d'Orvault
- Union Sportive Béarnaise Football
- UAHR (danse - yoga...)

**Associations culturelles partenaires**

- Amicale Loiraine du Pôlé Chantilly (poésie - peinture sur soie - couture...)
- ARBB (théâtre - chant - cirque - arts plastiques...)
- Ateliers de la Galère (arts plastiques et bandes dessinées)
- Association culturelle Franco-chilienne
- BD à bord
- CAM 44 (fabriques de pratiques musicales - chants - percussions africaines...)
- CEJIO (Club Écoute Musique Radio)
- Collectif Orvaultais
- Collectif Plaisance (théâtre...)
- Comité de jumelage d'Orvault
- CLO (apprentissage des langues : anglais, italien, espagnol)
- GOSRÉ (théâtre)
- Les Amis du Bois-Saint-Louis (coulbure, arts créatifs, informatique, art thérapie, mandala, méditation)
- Réel Modèles Club Orvaultais (modélisme (freestyle))
- UAHR (théâtre - arts plastiques - chant - ateliers musicaux...)
- Sans nom... Orlogé, l'école des musiques d'Orvault.

Toutes les associations dont le nom est mentionné en gras te permettant de cumuler cet avantage avec celui du Pass' Culture et Sport de la Région des Pays de La Loire.

### Ce qu'ils en disent...

Alexandre, 16 ans, passionné d'informatique, a sollicité une aide au permis de conduire et proposé, en échange, de faire une sensibilisation aux réseaux sociaux et à l'utilisation de Skype aux adhérents de l'association « Les Amis du Bois Saint Louis et du Val d'Or » et d'encadrer un groupe d'enfants lors de la course aux œufs de leur Journée automnale :

**« [J'ai candidaté] au Pass' Permis pour aider ma maman à financer mon permis de conduire, pour me rendre utile auprès des personnes qui en ont besoin et pour acquérir de l'expérience pour mon futur métier. [...] Pour être plus autonome. [Ça a été] une expérience très enrichissante, rencontres et échanges avec différentes personnes, ça apporte un plus pour trouver du travail [même si ça nécessite] une disponibilité qui peut parfois être contraignante. »**

Du côté de l'association :

**« [Ça permet] d'initier le jeune à la vie associative, à la démarche d'être bénévole et de promouvoir notre association. Les adhérents sont contents d'avoir des jeunes pour leur enseigner les nouvelles technologies. Il faut faire confiance au jeune, un entretien est nécessaire pour juger de la maturité du jeune et un suivi régulier est [utile] pour s'assurer que tout fonctionne correctement. »**

Pour en savoir plus :

<http://www.orvault.fr/enfance-jeunesse/jeunes/le-passjeunes>

### **Les parcours de médiation culturelle de l'Atelier des initiatives : une découverte de l'environnement culturel pour les jeunes de Loire-Atlantique**

**C'est...**

Parce que l'accompagnement des initiatives et des projets des jeunes, c'est aussi les accompagner à découvrir et s'ouvrir à d'autres pratiques, l'Atelier des initiatives propose aux jeunes (avec une limite d'âge à 32 ans) 4 modalités pour accéder à la culture autrement :

<b>LES « VISITES DES COULISSES »</b>	5 à 6 visites par mois pour des groupes de 10 à 15 jeunes de 16 à 32 ans de lieux et de sites sur l'agglomération nantaise (lieux institutionnels, culturels, artistiques, lieux inédits ou généralement peu accessibles au public)
<b>LE BLOG DES SPECTATEURS</b>	Des places gratuites pour assister à des spectacles contre la rédaction d'un article sur le blog pour faire retour et critique du spectacle
<b>LA CARTE CULTURELLE CARTS</b>	Pour 15 euros, une carte annuelle qui donne des tarifs préférentiels dans 27 structures culturelles du département : cinéma, arts, spectacles, festivals...
<b>« PRENEZ PLACE ! »</b>	Action d'échange avec des structures sociales pour encourager la curiosité culturelle. Elle vise à favoriser l'accès à la culture à des personnes de tout âge en situation socioprofessionnelle fragile. Des jeunes bénévoles vont à la rencontre des personnes suivies dans ces structures, créent du lien, animent des ateliers de création, les accompagnent dans des sorties...

Pour en savoir plus : <http://www.atelierdesinitiatives.org/decouvertes-culturelles/>

## Des exemples d'actions d'éducation artistique et culturelle soutenues par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

### Impro-scénario

Porté par l'association Makiz'Art en partenariat avec Stereolux (Scène de Musiques Actuelles), ce projet vise la sensibilisation et l'éducation à l'image pour des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse. Il s'inscrit dans le prolongement de l'opération nationale « Des cinés la vie » mise en place par le CNC et le ministère de la Justice. Il comprend la participation des jeunes à l'opération « Des cinés la vie » 2014-2015 (visionnage de la sélection de 12 courts métrages, analyse filmique, débat, vote du meilleur film et participation à la remise du prix à la cinémathèque française) et la réalisation d'un court métrage en se mettant en situation de scénariste et réalisateur afin de se questionner sur processus de la fabrication des images.

### Art et Mix

Porté par l'association Kontrat-Dixion en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement communal de Rezé, Art et Mix est un projet de création et réalisation musicale. Encadrés par des artistes intervenants, le projet comporte, des ateliers (MAO, musiques actuelles, expression et posture scénique,...) des rencontres avec des professionnels, visites de lieux culturels, étapes régulières de restitutions publiques, éditions d'un CD. Ce projet favorise la mixité sociale par l'échange entre jeunes d'univers différents (élèves du conservatoire à rayonnement communal de Rezé et des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse).

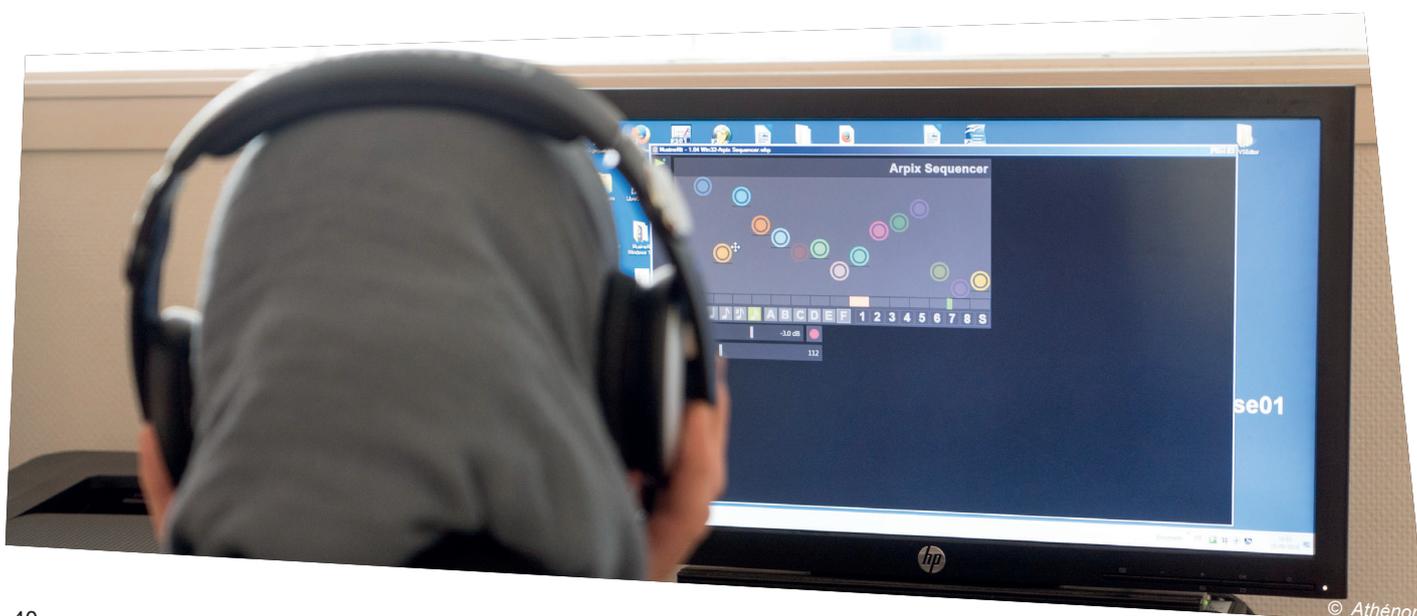
### **Théâtre Athénor (Nantes, Saint-Nazaire) : le « CHATS » - Un chantier nomade de rencontres et d'interactions entre l'art et la science**

Depuis 2009, Athénor développe un CHATS (Chantier Arts Technologies et Sciences) : des rencontres et des collaborations entre des artistes et des scientifiques donnent naissance à des productions artistiques.

Petit à petit, le CHATS s'est étendu dans les établissements scolaires : écoles, collèges, lycées d'enseignement général et professionnel et technique. Pour les jeunes, c'est une opportunité de travailler autour de projets interdisciplinaires, qui sont le fruit de rencontres entre des scientifiques, des artistes, et aussi des enseignants, et des personnes d'âges et de milieux différents.

Athénor organise les contextes de ces rencontres, accueille les artistes en résidence leur permettant de passer du temps avec des scientifiques, d'échanger dans une relation de proximité, de partager des questionnements au cœur de leur quotidien. Artistes et scientifiques définissent un objet de recherche commun. À partir de cet objet s'enclenchent des processus de travail partagés faisant émerger des créations artistiques qui peuvent être éphémères (performances, impromptus...) ou destinées à la diffusion (spectacles, installations...).

Athénor a initié et rassemblé de nombreux partenaires : d'abord avec les mathématiques, puis la matière/les matériaux, la robotique et la cybernétique, ce sont à présent plusieurs laboratoires de Nantes et de Saint-Nazaire qui ouvrent leurs portes pour mener ces expériences. Les partenaires comptent ainsi un groupe d'artistes (théâtre, objet et littérature, musique), l'Université de Nantes, le réseau Éclair Debussy-BelleVue et le Séquoia à Nantes en lien avec des établissements scolaires.



## La radio JET FM et son dispositif « Sonolab » : l'éducation aux médias par l'accompagnement de projet radiophonique

De l'écriture à la diffusion en passant par la prise de son, le montage et l'enregistrement en studio, les élèves traversent toutes les étapes de création. Le projet est co-construit avec l'enseignant sur le fond et la forme (émission, documentaire, création, fiction sonore, poésie ...).

Les projets permettent de découvrir le média associatif et local, dans un premier temps : quel est son rôle, ses métiers, son environnement. Une visite des studios est donc systématiquement proposée.

Le SonoLab permet une sensibilisation au son (et à l'écoute), en lui conférant une dimension artistique, par la création sonore, et permet de réaliser un contenu radiophonique (émission, fiction, documentaire, créations ...), en passant par toutes les étapes nécessaires : recherches, écritures, prise de sons, montage et enregistrement.

Les objectifs pédagogiques sont multiples : développer l'écoute et la concentration, passer de l'écrit à l'oral, éveiller son imaginaire, aiguïser l'esprit critique et d'analyse des élèves, proposer un travail collectif et collaboratif, favoriser la confiance en soi, etc.

La DRAC soutient en particulier les projets menés en milieu rural, dans un contexte où les jeunes sont potentiellement éloignés de l'offre culturelle.

Par exemple : un documentaire sonore a été réalisé avec des élèves de 4ème de la Maison Familiale Rurale (MFR) d'Aigrefeuille sur Maine. Le souhait était de faire connaître la MFR à travers des témoignages d'enseignants, d'élèves, de parents, de maîtres de stage ... tout en expliquant le fonctionnement de cette structure. Une quinzaine d'heures ont été consacrées pour mener à bien ce projet.

À réécouter ici : <http://www.jetfm.asso.fr/site/SonoLab-mercredi-8-avril-a-13h.html> (1ère partie de l'émission)

La DRAC soutient également de façon prioritaire les projets que Jet FM conduit dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Ainsi, pendant plusieurs années le projet Speak Art a été mis en place au collège Ernest Renan de Saint Herblain, dans le cadre de Courant d'arts. Le but était que des élèves de 3ème européenne réalisent des interviews d'artistes en anglais avec leur professeur d'anglais. En 2014, le projet s'est poursuivi avec une classe de 4ème du collège Gaston Serpette de Nantes, et une émission en anglais a été réalisée dans le cadre du Festival de 3 continents.

<http://clg-renan-44.ac-nantes.fr/spip.php?article902>

Tous les projets sont expliqués et écoutables en podcast sur la page du SonoLab :

<http://www.jetfm.asso.fr/site/-SonoLab-L-Atelier-des-sons-de-Jet.238-.html>



© Association JET

## **Favoriser l'engagement**

Le service civique, une expérience significative dans le parcours des jeunes

### ***C'est...***

Le service civique est le dispositif phare pour les jeunes du grand chantier présidentiel de l'engagement. Il permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans une mission d'intérêt général pour une durée de 8 mois dans une structure associative ou une collectivité. Aucune condition de qualification ou de compétences n'est requise. Les jeunes bénéficient pendant la durée de leur mission du statut de volontaire et d'une indemnité mensuelle de 573 € par mois. Il peut être effectué dans 9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. Les missions sont de 24 heures minimum par semaine et peuvent être compatibles avec la poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

En Loire-Atlantique, ce sont 245 structures d'accueil agréées (ce qui correspond à environ à 270 missions) au 30 juin 2016 et 2 464 jeunes volontaires ayant fait un service civique au 30 juin 2016 depuis le début du dispositif en septembre 2010. Des formations sont proposées pour tous les tuteurs chargés d'accompagner les jeunes en service civique dans leur structure et des formations civiques et citoyennes sont organisées chaque mois pour les jeunes en cours de mission.

### ***Mais encore...***

Le service civique, c'est la conjugaison d'un engagement au service d'une cause, d'un projet, d'un territoire et la possibilité de développer des connaissances et des compétences, de confirmer ou d'affiner un projet professionnel ou de se remobiliser dans un parcours.

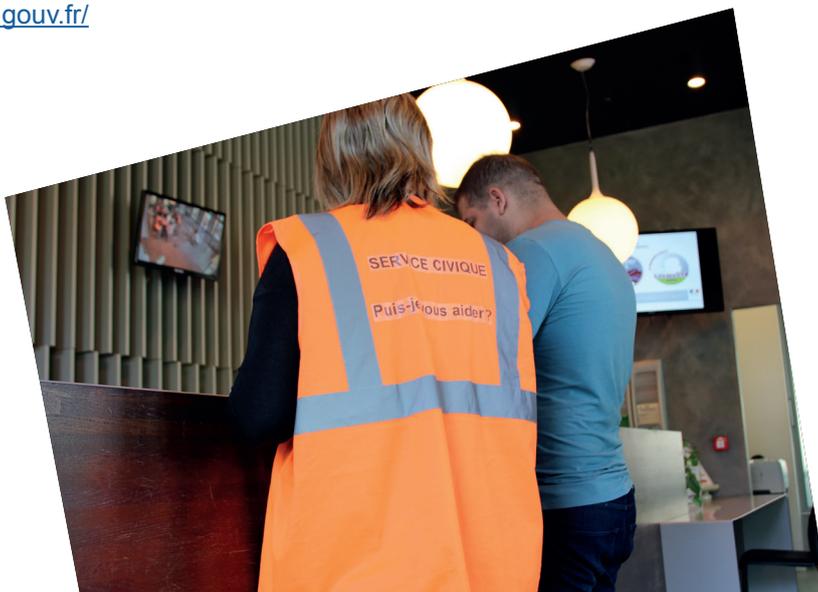
### ***Ce qu'ils en disent...***

La mission locale de Saint-Nazaire a choisi d'expérimenter en 2015 un service civique collectif réunissant 12 jeunes déjà accompagnés par la mission locale, issus des quartiers en politique de la ville. L'objectif a été de les associer à la réflexion sur l'aménagement des nouveaux locaux de la mission locale, la création d'une page Facebook, d'un nouveau logo et de les impliquer dans le comité des jeunes dans le cadre de la gouvernance de l'association. C'est aussi s'appuyer sur ces jeunes pour aller à la rencontre des jeunes dans les quartiers, faire connaître la mission locale, les impliquer dans des événements où créer du lien entre jeunes et entreprises, réfléchir à un nouveau livret d'accueil, etc.

***« Cela va me permettre de voir d'autres jeunes, de sortir de ma bulle, de ma timidité, de connaître les métiers s'il y en a »*** Nassida, 22 ans

***« On fait plein de choses, on ne fait jamais la même chose. C'est vraiment diversifié. C'est intéressant. On a un bon contact avec les jeunes »*** Diala, 25 ans

Pour en savoir plus : <http://www.service-civique.gouv.fr/>



## **Les Agoras initiatives jeunes des Francas de Loire-Atlantique**

Depuis plusieurs années, à travers l'organisation d'Agoras Initiatives Jeunes, les Francas animent au plus près des territoires, des espaces d'expression, de débat citoyen et de croisement d'expériences d'engagement à destination des jeunes. Ces rencontres visent à rendre lisible et visible l'engagement des jeunes, à témoigner de la richesse des projets et des actions collectives conduits par ceux-ci. Au-delà de rassembler des jeunes porteurs de projets aux contenus divers et variés, elles permettent d'explorer avec eux et plus largement les habitants le regard qu'ils posent sur des problématiques sociétales, sur la façon dont ils vivent leur territoire. Chaque année, entre 3 et 6 rendez-vous sont organisés sur le département.

### ***Une Agora Initiatives Jeunes, c'est...***

- Une journée conviviale de rencontre entre des jeunes impliqués dans une action collective;
- un espace pour témoigner de la diversité des formes d'engagement auprès des habitants jeunes et moins jeunes, des institutions;
- des espaces de débat.

### ***Pour en savoir plus :***

<http://www.francaspaysdelaloire.fr/media/2016/02/27/jeunesse-medias-et-lien-social/>

[http://www.dailymotion.com/video/xrssa0\\_agora-des-initiatives-jeunes-a-savenay-44\\_webcam](http://www.dailymotion.com/video/xrssa0_agora-des-initiatives-jeunes-a-savenay-44_webcam)

### **Contact :**

Francas de Loire Atlantique 37 Rue La Tour d'Auvergne 44265 Nantes Cedex 2 – 02 51 25 08 50

[francas44@francas-pdl.asso.fr](mailto:francas44@francas-pdl.asso.fr)

## **Les Cré'Alters. l'engagement citoyen par la création d'alternatives**

### ***C'est...***

Créée en 2010, l'association les Cré'Alters a pour objectif de valoriser, soutenir, et rassembler les « créateurs d'alternatives ». De l'agriculture urbaine aux maisons autonomes, des monnaies locales à la récup', en passant par les épiceries solidaires, les Cré'Alters exposent des réalisations concrètes qui expérimentent de nouvelles façons de vivre, d'habiter, de s'alimenter, d'échanger et de s'organiser.

L'association, principalement implantée à Nantes et environs, met à l'honneur des acteurs locaux porteurs d'alternatives à travers des expositions photos, des vidéos, des articles pour donner envie à d'autres de se lancer. Elle organise aussi des actions de formation, de transmission et d'accompagnement pour sensibiliser aux fonctionnements collectifs, au pouvoir d'agir, à la transformation de l'idée au projet, la communication non violente, la participation citoyenne. Elle permet aussi des rassemblements festifs et conviviaux autour des projets à travers des « banquets citoyens » : organisés deux fois par an, ils réunissent des habitants autour d'un repas partagé à base de fruits et légumes récupérés et de la présentation de 3 projets pour lesquels les participants votent pour leur coup de cœur. Le projet qui obtient le plus de suffrage repart avec la cagnotte récoltée grâce au repas.

### ***Mais encore...***

Les Cré'Alters travaillent à un projet de « maison des alternatives » qui serait un lieu ressource pour ceux et celles qui veulent travailler autrement, consommer autrement, agir autrement... Un lieu aussi de rencontres, de découverte et d'échanges. Toutes les idées sont les bienvenues !

Pour en savoir plus : <http://lescrealters.org/>

## Les junior associations

### **C'est...**

C'est un dispositif souple qui permet à des jeunes de 11 à 17 ans, de pouvoir monter leur propre projet, de se constituer en association, de pouvoir avoir un compte en banque, de pouvoir gérer un local, etc.

Plusieurs critères sont à respecter pour bénéficier du dispositif :

- être composé d'un groupe d'au moins deux jeunes mineurs, sans aucune autre limite de nombre
- désigner au minimum deux représentants, obligatoirement mineurs à la date de l'habilitation
- s'acquitter d'une cotisation annuelle pour rejoindre le réseau national des junior associations et participer à son action
- le projet doit être porté par les jeunes eux-mêmes
- le fonctionnement de la junior association doit être démocratique

### **Mais encore...**

C'est une première expérience associative et l'occasion de porter un projet, de mener à bien des démarches en ayant un accompagnement local et départemental. Quand les jeunes deviennent majeurs, s'ils le souhaitent, ils peuvent transformer la junior association en junior association majeure (jusqu'à 20 ans) voire en association loi 1901.

« Ce qu'on leur explique aussi c'est que, à un moment donné, l'association elle n'est pas rattachée qu'à une seule personne donc qu'il faut transmettre, faut passer, donc il y a tout cet échange là avec les petits frères, les petites sœurs... »

### **Pour en savoir plus :**

**Les relais « Junior associations » dans le département :**

<b>LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DE LOIRE-ATLANTIQUE (FAL 44)</b>	<b>FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE LOIRE-ATLANTIQUE</b>
Anna REYMONDEAUX 9, rue des Olivettes B.P. 74107 44041 Nantes cedex 1 Tel : 02 51 86 33 24 areymondeaux@fal44.org	Pierrick TOUSSAINT Le Sillon de Bretagne 27ème étage 8, avenue des Thébaudières 44800 Saint-Herblain Tel : 02.28.07.23.78 ptoussaint.federation.csx44@orange.fr

## Les pépinières d'initiatives jeunesse de Léo Lagrange

### C'est...

Depuis 2005, la fédération Léo Lagrange s'est engagée à soutenir les initiatives et les projets des jeunes à travers son programme Soléo. Soléo vise, en partenariat étroit avec les collectivités, à créer des lieux d'écoute des jeunes afin qu'ils passent de l'idée au projet, que ce soit par la mise en place de pépinières d'initiatives jeunesse ou de cellules d'appui aux projets de jeunes.

À Nantes, ce partenariat s'est d'abord concrétisé par la création de l'EclectiC, pépinière d'initiative jeunesse implantée dans les quartiers Nord, puis par le TriptiC, dans les quartiers Est de Doulon-Bottière et de Nantes Erdre. Ces lieux proposent de l'accompagnement de projets pour les 16-25 ans, projets qui touchent à la culture, la santé, l'insertion, le sport et les vacances.

Les pépinières, ce sont aussi des expérimentations, à la recherche de nouvelles propositions en appui aux outils développés par la Ville de Nantes en direction des jeunes :

- Le droit aux vacances pour tous et de la mobilité des jeunes, notamment via le dispositif ANCV/Jeunes, Nantes Creative Generations On Tour ou encore le programme européen Erasmus + ;
- Les chantiers de jeunes sur Nantes Est, co-encadrés par l'équipe du TriptiC ;
- Les Cafés citoyens
- Les Forums Quartiers ;
- SPOT...

### Ce qu'ils en disent...

Louise a eu connaissance du TriptiC par l'intermédiaire de 3 autres danseurs qui lui ont raconté leur séjour en Italie autour d'un festival de danse et l'accompagnement du TriptiC pour préparer et financer leur départ. Louise est venue au TriptiC avec pour projet de partir à Caceres en Espagne pour participer à un festival de danse (projet soutenu par l'ANCV), puis elle a monté avec leur appui un festival de danse à Nantes « Danza Nantes » (projet soutenu dans le cadre du CLAP de la ville de Nantes) et des performances pour SPOT et les Rendez-vous de l'Erdre.

Selon Louise, l'accompagnement du TriptiC lui a apporté :

**« la connaissance des dispositifs pour les jeunes, un accompagnement pour la rédaction des dossiers, des encouragements pour réaliser ses idées, une prise de conscience « que c'est possible », un « soutien dans [mon] art », c'est à dire un encouragement pour présenter des créations, l'accès à des scènes, à des salles (dans le cadre de Danza Nantes) .... »**

Pour en savoir plus : <http://www.leolagrange.org/tag/triptic/>



## Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)

### **C'est...**

Une association gérée et animée par des jeunes de 13-30 ans. Elle accompagne les jeunes ruraux dans leurs engagements et dans la prise de responsabilités. Par exemple, l'association accompagne des équipes de jeunes implantées sur le territoire rural. Celles-ci conduisent entièrement des projets qui visent à dynamiser et animer un territoire. Les sujets abordés dans ces projets tournent autour de l'inter-générationnel, l'agriculture, la culture, la solidarité internationale, le monde rural et d'autres encore. C'est dans ce cadre sécurisant accompagné d'un animateur/trice, que le jeune s'engage sur son territoire, prend des responsabilités et exerce pleinement sa citoyenneté.

### **Mais encore...**

C'est souvent par le biais de la vie d'équipe sur un territoire que le jeune est interpellé à prendre des responsabilités dans la conduite politique de l'association. Celle-ci est une deuxième forme d'engagement au sein du MRJC. Le jeune devient l'un des responsables de l'association. C'est en équipe que le jeune prend des décisions sur la conduite de l'association. Ces décisions peuvent concerner par exemple les objectifs, les projets de l'année, le budget de l'association, sur les missions du salarié. Le MRJC propose aux responsables, des formations sur la conduite associative. C'est aussi dans ce cadre de l'engagement associatif que le jeune acquiert des compétences qui lui seront utiles tout au long de la vie.

Pour en savoir plus : <http://paysdelaloire.mrjc.org/>

## **• Valoriser l'engagement**

### Le Brevet de l'engagement des Francas

#### **C'est...**

Le Brevet de l'engagement qui est un dispositif qui s'adresse aux 15-25 ans. Ce n'est pas un diplôme, c'est une démarche qui permet aux jeunes de faire le point sur leurs expériences d'implication dans de l'action collective, de pouvoir faire lien, de découvrir la vie associative, de pouvoir imaginer que cet espace associatif puisse être un espace d'implication et d'engagement. Il leur permet de valoriser leurs expériences bénévoles et de prendre du recul sur celles-ci en faisant le point sur les savoir-faire et savoir-être développés. Toute expérience bénévole, individuelle ou collective, peut être prise en compte. Le Brevet de l'engagement est reconnu par la DRDJSCS et la Région Pays-de-la-Loire qui en sont partenaires.

#### **Mais encore...**

C'est une démarche en 4 étapes :

- étape 1 : le jeune, avec l'aide d'un accompagnateur, remplit une attestation individuelle qui lui permet de décrire précisément ce qu'il a fait au cours de son expérience, les actions qu'il a conduites, ce qu'il en a retiré...
- étape 2 : les jeunes ayant déjà réalisé la première étape sont conviés à participer à une journée de formation qui vise à échanger entre jeunes, à réfléchir collectivement à l'engagement, la vie associative, les compétences acquises...
- étape 3 : les jeunes qui le souhaitent peuvent poursuivre leur engagement à travers une ou deux actions en partenariat et/ou dans le cadre d'une association
- étape 4 : à nouveau avec l'aide d'un accompagnateur, les jeunes complètent une attestation de compétences pour les valoriser, compétences sociales, civiques et aptitudes personnelles

#### **Ce qu'ils en disent...**

**« Il y a une volonté de reconnaissance de l'engagement et de l'implication des jeunes dans la société, de faire reconnaître la place qu'ils ont dans cette société en considérant que ce qu'ils ont appris à travers ces expériences est transposable. Il faut juste les aider parfois à pouvoir se projeter et à y prendre part. » Sandra Maisonneuve, chargée du développement territorial de l'association départementale des Francas ».**

Pour en savoir plus : <http://www.francaspaysdelaloire.fr/Le-Brevet-de-l-Engagement>

## L'Appel à Projets Jeunes de la MSA Loire-Atlantique - Vendée

### **C'est...**

À destination des jeunes de 13 à 22 ans, l'appel à projets « Mieux vivre en milieu rural » récompense les projets se déroulant dans les territoires ruraux. Ouvert à de nombreuses thématiques (culture, santé, solidarité...etc.), les projets sont étudiés via le dossier de candidature transmis à la caisse de MSA du département.

### **Mais encore...**

Les projets sélectionnés par département seront récompensés par une bourse allant de 300 à 1 000 euros, et deux d'entre eux seront primés et présentés au niveau national où les lauréats recevront également un soutien financier lors du Salon International de l'Agriculture.

### **• Tableau de synthèse des dispositifs et actions favorisant l'accès aux loisirs et l'engagement des jeunes<sup>19</sup>**

THÈMES	TYPE DE DISPOSITIF / ACTION <sup>20</sup>	INTITULÉ	ACTEURS
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	ACTION INSCRITE DANS LE PDAJ	Centres de loisirs de jeunes	Police nationale
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	ACTION INSCRITE DANS LE PDAJ	Accueils de jeunes conventionnés	Direction départementale déléguée de la DRDJSCS
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	ACTION INSCRITE DANS LE PDAJ	Garantir l'égalité d'accès à une pratique sportive pour les jeunes	Direction départementale déléguée de la DRDJSCS
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF DE DROIT COMMUN	Coupon sport	Collectivités locales, comités d'entreprise, employeurs, ANCV
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF DE DROIT COMMUN	Soutien à l'éducation artistique et culturelle	Direction régionale des affaires culturelles en partenariat avec les collectivités et les acteurs culturels
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Aide aux premiers départs en vacances	Jeunesse au plein air
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Aide aux vacances et aux loisirs	MSA
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Aide au séjour scolaire	MSA
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	ANCV SOLEO aide au départ autonome des jeunes de 16-25 ans dont les revenus sont limités	Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV)
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	CartS (Cinéma Arts Spectacles)	Atelier des initiatives
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	CLAP Culture, sport et citoyenneté	Ville de Nantes
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Départ 18-25	Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV)
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Pass Culture Sport du Pack 15-30	Région des Pays de la Loire
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Pass'Jeunes	Ville d'Orvault
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Pass'Sport	Université de Nantes
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Programme « ville vie vacances »	Politique de la ville
Accès à la culture, au sport et aux loisirs	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Fonds publics et territoires – Axe adolescence	CAF

<sup>19</sup> : Attention, cette liste n'est pas exhaustive.

<sup>20</sup> : Dispositif de droit commun : dispositif qui s'applique à tout territoire, sans distinction, et à toute la population  
Dispositif spécifique : dispositif qui ne s'adresse qu'aux jeunes

THÈMES	TYPE DE DISPOSITIF / ACTION	INTITULÉ	ACTEURS
Engagement	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Accompagnement des projets des jeunes	Atelier des initiatives
Engagement	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Aire 38	Les Badauds associés
Engagement	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Brevet de l'engagement	Les Francas
Engagement	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Engagement citoyen	Les Créalters
Engagement	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Pépinières d'initiatives jeunesse	Léo Lagrange
Engagement	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Formation des bénévoles associatifs	FAL 44
Engagement	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Accompagnement de projets de jeunes	CRVA de la FAL 44
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Appel à projets jeunes « Mieux vivre en milieu rural »	MSA
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	BAFA	Direction départementale déléguée de la DRDJSCS
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Bourse jeunes nazairiens solidaires	Ville de Saint-Nazaire
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Bourses Déclic Jeunes	Fondation de France
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Chantiers jeunes bénévoles	CoTravaux Pays de la Loire
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Culture ActionS	CROUS
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Fonds d'intervention jeunesse	Région des Pays de la Loire
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	FSDIE – fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes	Université de Nantes
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Junior associations	FAL 44 et FDSCS 44
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Santé vous solidaires	Région des Pays de la Loire
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Service volontaire européen	Agence Erasmus +
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Trophées J Pass	Familles rurales et Crédit mutuel
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Fonds publics et territoires – Axe adolescence	CAF
Engagement	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE ET ACTION INSCRITE DANS LE PDAJ	Service civique	Direction départementale déléguée de la DRDJSCS

## AXE 4 : « Accorder plus de place et d'importance aux jeunes »

### Une vue d'ensemble de la place des jeunes dans les politiques publiques et de la relation entre jeunes et institutions



#### CHIFFRES-CLÉS<sup>21</sup>

- Les jeunes se sentent majoritairement démunis pour contribuer à faire évoluer la société dans laquelle ils vivent
- 70 % des 18-25 ans estiment que la société française ne leur permet pas de montrer de quoi ils sont capables
- 75 % des jeunes pensent qu'ils ne sont ni entendus ni reconnus dans la société et ne se sentent pas respectés par les responsables politiques (Enquête JOC/CSA, « Les jeunes sont-ils libres de leurs choix ? », avril 2011)

### Un désintérêt voire un rejet de la démocratie représentative par un abstentionnisme croissant

À l'exception de l'élection présidentielle, l'abstentionnisme électoral s'accroît pour toutes les élections : en trente ans, le taux de participation a chuté de 20 à 30 points en moyenne. Au-delà des problèmes liés aux démarches d'inscription sur les listes électorales qui ne peuvent être les seuls facteurs explicatifs, l'abstention est aussi liée au sentiment d'une distance qui se serait creusée entre avec les institutions et le personnel politique<sup>22</sup>.

Du côté des jeunes, cet abstentionnisme est accentué par ce qu'Anne Muxel nomme le « moratoire électoral des années de jeunesse » : quelle que soit la génération, les jeunes vont voter massivement lors de l'année suivant leur majorité pour leurs premières années électorales. La participation au vote est donc élevée entre 18 et 20 ans puis elle diminue sensiblement jusqu'à 30 ans environ. Cela signifie que le vote des jeunes baisse jusqu'à ce qu'ils accèdent, selon eux, à une situation socio-économique stable propice à développer une citoyenneté plus active.

### Une moindre représentation des jeunes

Les jeunes votant moins, ils sont moins bien représentés que les autres tranches d'âge de la société dans la sphère publique. Il s'ensuit un double déficit de la représentativité et de la légitimité du corps électoral et des institutions démocratiques qui peinent à renouveler leurs organes représentatifs. Cette moindre représentation a une incidence directe sur « la nature et les orientations des politiques publiques : lorsqu'un pan entier de la société ne participe pas assez aux délibérations et aux décisions politiques, le risque est que ses vues et ses intérêts, constitutifs de l'intérêt général, ne soient pas pris en considération »<sup>23</sup>.

<sup>21</sup> : Enquête « Génération Quoi ? », France Télévisions / Upian / 2014.

<sup>22</sup> : Rapport de l'Assemblée nationale, « Libérer l'engagement des Français et refonder le lien civique », sous la présidence de Claude Bartolone, mai 2015

<sup>23</sup> : Rapport « Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes », France stratégie, juin 2015.

## **Un rôle décisionnaire souvent limité dans les dispositifs de participation**

Bien que des dispositifs participatifs aient été créés pour tenter de corriger ces effets d'une moindre représentation, ils peinent souvent à intégrer les groupes ou individus traditionnellement exclus ou éloignés des institutions. De plus, l'acquisition d'un pouvoir décisionnaire des jeunes dans les instances où ils siègent est souvent un combat, permanent, avec les acteurs institutionnels, les animateurs des instances, avec d'autres jeunes<sup>24</sup>. Le plus souvent, la participation se limite à une consultation où les jeunes peuvent donner ou exprimer un avis mais sans pouvoir réellement être associés ou peser sur les choix à effectuer. Ce qui peut aussi avoir pour conséquence d'accentuer encore leur désintérêt ou leur rejet de toute participation.

**« Je me dis que c'est un peu dommage. C'est dommage qu'ils n'écoutent pas nos idées (...) parce qu'on n'est pas assez mature pour eux, je pense »**

**« Ça saoule quand on ne nous écoute pas. Je ne sais pas, parce que l'idée est mauvaise, peut-être ? »** Jeunes collégiens, 15 ans

Cela soulève un paradoxe entre des jeunes de plus en plus engagés mais qui sont de moins en moins associés aux décisions qui les concernent.

## **Une méconnaissance et un sentiment de défiance envers des institutions qui parfois les stigmatisent**

La majorité des jeunes connaît peu ou mal le rôle des différentes institutions et leurs services. Les jeunes sont donc globalement en distance des institutions. Ils ne se rapprochent d'elles que lorsqu'ils en ont réellement besoin. Ils entretiennent en cela un rapport utilitariste aux institutions publiques qui contribue à réduire leur rôle à des aspects administratifs ou financiers.

**« Ça dépend du contexte mais en général je demande d'abord aux gens que je connais. Si je suis amenée à aller aux institutions c'est parce que c'est un renseignement qu'on me donne que là-bas, ou c'est parce que y a genre des papiers, des documents... »**

Jeune lycéenne, 16 ans

**« Ça dépend des structures, j'ai envie de dire. On ne répond pas souvent à mes attentes, c'est surtout ça (...) Des fois, le manque de prise en compte... Je me suis un peu senti exclue. Faut vraiment être dans une situation catastrophique pour avoir une aide. »**

Jeune femme, 22 ans, en emploi

Cette confiance relative dans les institutions n'est cependant pas exclusive aux jeunes et constitue l'une des deux faces d'un phénomène profond de crise de confiance réciproque entre jeunes et société. En effet, se conjuguent, chez les jeunes, l'un des plus forts niveaux de défiance et l'un des plus faibles sentiments d'appartenance à la société<sup>25</sup>.

<sup>24</sup> : Pierre-Yves CHIRON, « Conseil de jeunes et parabole participative.

Entre apprentissage et urgence, la confrontation comme apogée de la participation », Université Paris 10

<sup>25</sup> : « Les jeunes face à leur avenir », FONDAPOL

De fait, si des jeunes sont victimes de discriminations, en raison de leur âge, leur origine ou leur genre, ils se sentent exclus ou rejetés par la société. Or, les institutions sont parfois vécues comme stigmatisantes dans les catégories qu'elles utilisent pour désigner les jeunes, leur langage, le caractère performatif de certaines de leurs expressions<sup>26</sup>, ce qui exerce une violence symbolique. Pourtant, s'agissant des discriminations, les institutions tendent plutôt à se focaliser sur celles des jeunes entre eux, en mettant l'accent notamment sur les actions destinées à améliorer le « vivre ensemble », et non sur celles produites par les institutions à l'égard des jeunes<sup>27</sup>.

**« Oui, par exemple, mon inscription à Pôle emploi, quand je cherchais, je faisais de 8 à 9 structures par jour et, à chaque fois, ils se rejetaient la balle et personne s'occupait de moi, entre la maison de quartier, le Pôle emploi, la maison de l'emploi et d'autres... C'était vraiment difficile et j'ai pas du tout apprécié ça (...) parce que j'avais une autre origine, parce que j'étais jeune, parce que je ne savais pas vraiment ce que je voulais... J'ai pas vraiment compris pourquoi, c'est moi qui me suis raisonné comme ça »**

Jeune homme, 22 ans, en emploi d'avenir

Il s'agit donc, d'une part, de faire plus de place des jeunes dans le débat public et reconnaître leur statut d'acteurs à part entière mais aussi, d'autre part, de lutter contre les représentations et renouer les liens entre jeunes et institutions<sup>28</sup>.

### **Des initiatives pour donner la parole aux jeunes et développer une citoyenneté active**

Donner plus de place et d'importance aux jeunes dans les domaines qui les concernent directement, c'est d'abord leur donner la parole. Plusieurs dispositifs visent ainsi à créer des temps et des espaces d'expression, de consultation et de concertation avec les jeunes, que ce soit à travers des instances représentatives (conseils de vie lycéenne ou collégienne, conseils locaux de jeunes, commissions jeunes,...) ou selon des modalités plus informelles (assises, forums, rencontres, enquêtes,...).

C'est aussi leur permettre d'être associés à des projets, d'être acteurs dans la mise en place de certaines actions, leur confier un rôle, des responsabilités, voire co-construire et co-décider, de développer leur pouvoir d'agir sur les sujets qui les touchent.

C'est également contribuer à changer les représentations qui pèsent parfois négativement sur les jeunes et lutter contre certains stéréotypes et préjugés.

À ce titre, quelques exemples sont décrits ci-dessous pour illustrer ce que certains acteurs dans le département ont développé pour mettre les jeunes davantage au centre des politiques publiques.



© Martin LAUNAY / ville de Saint-Nazaire

<sup>26</sup> : Austin J-L. « Quand dire c'est faire », Points essais, Le Seuil, 1991

*Entre apprentissage et urgence, la confrontation comme apogée de la participation », Université Paris 10*

<sup>27</sup> : « Prévenir et lutter contre les discriminations et les rapports de domination », Petit traité à l'usage des actrices et acteurs de la jeunesse, DRJSCS de Bretagne, octobre 2012

<sup>28</sup> : Synthèse du comité interministériel du 21 février 2013.

## **Engager le dialogue entre jeunes et élus**

De « Paroles de jeunesse » à « Jeunes en ville » : construire la politique de jeunesse de la ville de Saint-Nazaire avec les jeunes nazairiens

### **C'est...**

En 2011, la ville de Saint-Nazaire a lancé et conduit un vaste temps d'échanges, de débats et de rencontres à l'attention des jeunes nazairiens de 12 à 25 ans, « Paroles de jeunesse », dans le but de présenter des propositions aux élus de la ville fin 2011 et alimenter la réflexion sur la politique municipale en matière de jeunesse. Ce projet a été accompagné par les Francas et les Céméa.

« Paroles de Jeunesse » a eu pour objectif de recueillir l'expression des jeunes étudiants, lycéens, collégiens, jeunes actifs ou en recherche d'emploi ... autour de 3 thématiques :

- « vivre bien » : santé, sports et loisirs, prévention conduites à risques, pratiques artistiques et culturelles...
- « vivre ensemble » : expression et participation des jeunes à la vie de la cité, lutte contre les discriminations, lieux de vie...
- « vivre autonome » : logement, transports, emploi, formation, information / communication...

27 groupes se sont retrouvés lors de rencontres de proximité soit au total 345 jeunes. L'opération s'est également déclinée lors de plusieurs événements majeurs organisés. Près d'une centaine de jeunes y a été sensibilisée sur la démarche de concertation :

- Gliss and fun : un vidéomaton a recueilli 10 témoignages, centrés sur la thématique des pratiques culturelles et sportives ;
- Melting Pote's : un temps d'échanges intitulé «Et vous, votre engagement, vous le voyez comment?» a rassemblé une quarantaine de personnes, dont une vingtaine de jeunes ;
- Street Session : une caravane installée place de l'Amérique Latine proposait un vidéomaton où 60 jeunes se sont exprimés.
- Agora Jeunesse : une cinquantaine de jeunes ont participé à l'Agora Jeunesse. Réunis en atelier thématique, les jeunes ont présenté et partagé les réflexions menées par au cours des rencontres précédentes. Ils ont affiné leurs travaux en vue des Assises de la Jeunesse.
- Assises de la Jeunesse : présentation aux élus et aux partenaires de la synthèse des travaux.

L'ensemble du projet a permis aux élus de définir un schéma directeur pour le projet municipal jeunesse qui tient compte de l'expression des jeunes habitants.

### **Mais encore...**

En 2014, la ville a réaffirmé sa priorité jeunesse et a décidé de lancer une nouvelle concertation des jeunes « Jeunes en ville » afin de faire un 1er bilan du schéma Jeunesse, trois ans après la vaste concertation « Paroles de Jeunesse », d'organiser les Assises de la Jeunesse 2.0 et lancer ainsi les nouveaux projets portés par la municipalité sur l'engagement citoyen et la place des jeunes dans la cité.

Ces deux orientations majeures se concrétiseront par la mise en place d'un Conseil nazairien de la jeunesse et la création d'un lieu d'accueil, d'information et d'expression des jeunes en centre-ville.

La démarche de concertation « Jeunes en ville » qui a réuni plus de 480 jeunes et mobilisé 22 acteurs jeunesse, a permis de réaliser 30 ateliers et de développer des outils numériques.

L'objectif était de saisir l'expression des jeunes nazairiens mais aussi leur donner « la capacité d'agir » par la participation à des ateliers créatifs et productifs.

66 jeunes volontaires, croisés lors des Rencontres de proximité sont venus débattre lors de l'Agora jeunesse de leur relation avec leur ville, du projet d'un futur lieu en centralité dédié aux 15-25 ans et de la création d'un Conseil Nazairien de la jeunesse.

Lors des Assises de la Jeunesse le 27 février 2016 animées par la Fédération Léo Lagrange Ouest, et devant 150 participants, les jeunes ont présenté trois ateliers :

- Pour l'atelier « ma ville et moi », ils ont sélectionné les trois lieux les plus positifs, les trois les plus négatifs et formulé trois questions à poser aux personnalités présentes lors des Assises ;
- À partir de trois scénarios possibles pour l'espace « jeunesse » en centre-ville, construits lors de l'Agora, les jeunes ont construit leur espace jeunesse idéal ;
- Pour l'atelier « Conseil nazairien de la jeunesse », à partir des éléments de synthèse, les jeunes ont réalisé une vidéo, sorte de présentation « idéale » du CNJ après une année de fonctionnement. Certains d'entre eux, toujours accompagnés par la fédération Léo Lagrange Ouest, poursuivent le travail de construction du Conseil Nazairien de la jeunesse jusqu'en octobre 2016, date de son lancement officiel.

### ***Ce qu'ils en disent...***

***« On fera un zoom particulier sur la question de l'engagement, qu'on a fortement développée depuis 2012. Comment la ville accompagne cet engagement des jeunes, notamment sur les publics les plus fragiles, et la question de la place des jeunes dans les projets. »***

Nathalie Jan, chargée de mission jeunesse, ville de Saint-Nazaire

Pour en savoir plus : <http://jeunesenville.org/>

### **Les Ateliers du jeudi : le dialogue citoyen avec les jeunes nantais**

#### ***C'est...***

Le dialogue citoyen est une démarche transversale à la ville de Nantes qui se décline par une entrée territoriale avec une approche par quartier et par des entrées thématiques (l'égalité femmes-hommes, l'accessibilité, la vie nocturne...). Il a pour finalité de mobiliser et d'impliquer les habitants dans la réflexion et la construction des politiques publiques portées par la ville sur les sujets qui les concernent.

La jeunesse est l'une des thématiques du dialogue citoyen nantais et s'inscrit dans un parcours global de concertation qui s'appuie sur les jeunes directement et sur des acteurs associatifs et qui prend différentes formes pour pouvoir toucher et mobiliser les jeunes selon plusieurs canaux.

Les ateliers du jeudi sont l'une des formes de concertation et de dialogue avec les jeunes nantais : il s'agit de moments de rencontres, d'échanges et de débats dans des bars, de façon informelle. Les thématiques de discussion peuvent être proposées par les jeunes eux-mêmes, par les partenaires associatifs ou par la ville elle-même. Le cadre des bars permet d'être sur un échange plus direct, moins formel et de libérer plus facilement la parole.

#### ***Mais encore...***

Le dialogue citoyen jeunesse, ça peut aussi être des forums de quartiers, réunissant les jeunes autour d'un repas et offrant un espace de discussion. L'un des thèmes abordés l'année dernière a porté sur la jeunesse connectée. L'idée est aussi de créer une émulation, de lancer des dynamiques.

La ville de Nantes souhaite également développer des mandats citoyens pour aller vers davantage de co-construction et pas seulement de la concertation. Cela implique de définir sur quels sujets et dans quelles conditions de faisabilité peut se lancer une dynamique de co-construction avec des habitants et de les acter dans le cadre de mandats citoyens qui engagent la collectivité à porter le chantier et à y répondre, dans la transparence.

### **Ce qu'ils en disent...**

**« L'atelier du jeudi permet d'échanger avec des jeunes de façon plus informelle dans des lieux conviviaux. Il se déroule à chaque fois dans des bars choisis si possible en lien avec la thématique permettant ainsi de découvrir sa ville. Ces ateliers permettent de rencontrer des jeunes qui ne viendraient pas « naturellement » aux rencontres plus institutionnels ou plus classique comme des réunions. Ce format de rencontre assure également une réactivité et une souplesse sur les sujets d'échanges mais aussi sur le format (discussion à bâtons rompus, activités plus encadrées... )**

**Les jeunes viennent en fonction du sujet abordé et aucune systématique n'est demandée. Le renouvellement de la participation est donc important ce qui permet difficilement d'inscrire la participation des jeunes dans la durée. Le lieu et la thématique changeant à chaque fois la communication auprès des réseaux est peu aisée ».**

Cécile Bébin, coordinatrice engagement et initiative des jeunes à la ville de Nantes

### **« F(Utile) » de l'Atelier des initiatives**

#### **C'est...**

En 2014, pour le 10ème anniversaire de l'association, l'Atelier des initiatives a souhaité organiser un événement qui soit un temps d'échanges et d'interpellation des pouvoirs publics. Ils ont choisi de s'interroger sur le sens de monter des projets, pour et dans quelle société, avec quelle place pour les jeunes et quels rapports entre jeunes et élus.

C'est ainsi qu'est né F(utile) : un questionnement sur l'utilité sociale, ce qui est utile, ce qui est futile, doit-on toujours être utile ou pas... Dans ce cadre, a été programmée une rencontre entre jeunes et élus et décideurs publics autour de l'interpellation suivante « Un élu, à quoi ça sert ? Est-ce utile ou futile ? ».

#### **Mais encore...**

Ce sont une cinquantaine de jeunes qui ont été mobilisés, à travers un réseau d'associations et de partenaires permettant de brasser des publics jeunes de différents horizons, et presque une dizaine d'élus qui ont échangé en plusieurs séquences :

- un premier temps de partage et confrontation des représentations où 4 groupes de jeunes se retrouvaient entre eux avec un groupe d'élus, les jeunes devaient exprimer leurs représentations de ce qu'est un élu, de ce qu'ils en pensaient, à quoi ça sert, ce que ça fait, qui c'est, etc. En parallèle, les élus devaient dire ce qu'ils pensaient que
- les jeunes allaient poser comme regard sur eux.  
un second temps où les élus allaient deux par deux dans les groupes de jeunes et échangeaient sur leurs représentations ;
- un troisième temps de travail entre jeunes et entre élus pour réfléchir à leurs attentes (attentes des jeunes vis-à-vis des élus, attentes des élus vis-à-vis des jeunes) ;
- puis, enfin, un quatrième temps d'échanges sur les attentes entre élus et jeunes.

### **Ce qu'ils en disent...**

**« L'idée, c'était de brasser les publics mais aussi de travailler un peu une culture commune entre associations sur la parole des jeunes, ce qu'on en fait, comment on en rend compte aux politiques publiques et aux pouvoirs publics et puis comment, en tant qu'association, on est acteur de ça et ce qu'on veut faire là-dessus. »**

Samuel Poirier, responsable de l'animation du réseau et de l'accompagnement de projets

Pour en savoir plus : <http://www.atelierdesinitiatives.org/>

## • Développer des parcours citoyens et la lutte contre les discriminations

### La formation des délégués élèves et le rallye citoyen de la FAL 44

#### **C'est...**

Le service « Vie scolaire » de la FAL 44 porte, depuis plusieurs années, une action de formation à l'attention des élèves délégués dans les collèges : il s'agit de les accompagner dans cette fonction en abordant avec eux la question du rôle vis-à-vis des autres élèves, de leur posture, sur les outils qu'ils peuvent mobiliser (vers qui orienter dans quelle problématique), sur leur rôle lors des conseils de classe, comment prendre la parole, faire une prise de note,...

C'est une démarche éducative et participative : être délégué, c'est déjà un engagement citoyen car les élèves s'engagent vis-à-vis de leur classe, ils représentent leurs pairs, ils doivent porter leur parole. C'est donc aussi les sensibiliser aux droits et devoirs des délégués, à leur mandat d'élu, leur fonction de représentation.

Les participants à la formation, qui se déroule en deux temps dans l'année scolaire, reçoivent également un guide du délégué.

#### **Mais encore...**

Le 6 novembre 2015, ce sont 500 délégués des lycées de la Loire-Atlantique qui se sont regroupés sur une journée pour aller à la découverte d'associations dans le cadre d'une campagne lancée début 2015 « Aux actes citoyens citoyennes ». Cette campagne a mis en exergue, chaque mois, un droit ou un devoir citoyen (droit à l'éducation, droit aux vacances, laïcité, devoir de voter, etc.).

C'est à partir de 11 droits et devoirs identifiés qu'a été organisé un rallye citoyen où chaque association mobilisée a été chargée de faire un focus sur un droit ou devoir. Les 500 délégués ont été répartis en groupe de 15 à 20 élèves pour aller à la rencontre de chaque acteur, dans toute la ville de Nantes.

Pour en savoir plus : <http://www.fal44.org/> et <http://www.auxactescitoyens.org/>

### « D&C ! - Démocratie et courage » de Léo Lagrange

#### **C'est...**

D&C ! est un programme d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre les discriminations directement inspiré des actions mises en place en Allemagne depuis 1999 par « Netzwerk für Demokratie und Courage » (« réseau pour la démocratie et le courage »). D&C ! est développé en France depuis le printemps 2002 par la Fédération Léo Lagrange.

Dans le cadre de ce programme, la Fédération Léo Lagrange forme de jeunes volontaires, âgés de 18 à 30 ans, pour intervenir en binôme, à partir de différentes journées thématiques construites sur des principes de pédagogie participative.

Ces volontaires interviennent, notamment dans les établissements scolaires (collèges, lycées), et invitent les participants à percevoir les mécanismes des stéréotypes, des normes et des discriminations. La sensibilisation des jeunes par les jeunes se fait sur un thème particulier, choisi avec l'équipe pédagogique en fonction de l'âge des élèves et parfois du contexte.

Quatre thématiques d'intervention sont proposées :

- « Préjugé, quand tu nous tiens ! », sur le racisme et les mécanismes de la discrimination
- « Le respect, c'est mutuel(le) ! », sur les discriminations sexistes et homophobes
- « Pour vivre ensemble, faisons un pas ! », sur les différentes formes de violences
- « Décodons les médias ! », sur l'éducation aux médias

Grâce à des outils d'animation dynamiques (Pictionary, films, débats, expositions, théâtre, jeux de rôles, etc.), les élèves décryptent les mécanismes de la discrimination et recherchent des moyens de lutter contre. Il s'agit de promouvoir la citoyenneté et la lutte contre les discriminations par l'éducation entre pairs et la pédagogie active. Avant d'intervenir devant un public, chaque volontaire suit d'abord une formation gratuite de 5 jours pour mieux appréhender les enjeux, les thématiques et l'environnement du programme.

### ***Mais encore...***

Pour s'engager davantage dans la lutte contre les discriminations, un établissement scolaire peut aussi solliciter le label « École sans racisme ». Ce label, accordé pour 3 ans renouvelable, correspond à un projet d'établissement réalisé avec et pour les élèves qui veulent agir contre toute forme de discrimination.

Pour ce faire, l'établissement doit :

- recueillir au moins 70 % de signatures parmi les élèves, les enseignants et personnels éducatifs, administratifs et techniques ;
- trouver un parrain ou une marraine qui est une personnalité dans sa région d'implantation ;
- s'engager à réaliser chaque année une ou plusieurs actions de sensibilisation contre les discriminations portées par les élèves.

Afin d'élargir la démarche au-delà des établissements scolaires, un nouveau label est en cours d'élaboration avec la Ligue des droits de l'homme « Établissement sans discriminations, qui œuvre pour le vivre ensemble », qui pourra notamment bénéficier aux accueils collectifs de mineurs.

En Loire-Atlantique, le lycée professionnel Jean-Jacques Audubon a été labellisé en juin 2015, avec le parrainage de l'artiste Kaar Kaas Son'.

Pour en savoir plus : [www.democratie-courage.fr](http://www.democratie-courage.fr)

### **Zoos humains, l'invention du sauvage ... L'histoire pour construire un autre regard**

Découvrir l'histoire, comprendre les mécanismes qui conduisent aux situations discriminantes, conscientiser ses préjugés et travailler à bousculer les représentations que nous avons de l'Autre ; tel est l'objet du travail mené autour de l'exposition Zoos humains, l'invention du sauvage créée par le Groupe de recherche Achac et la Fondation Lilian Thuram Education contre le racisme et animée par les Francas. En s'interrogeant sur les origines de ces préjugés, les enfants, les adolescents et les jeunes, dans le cadre scolaire ou dans le cadre des loisirs, sont amenés à réfléchir, échanger, se questionner et parfois construire des projets d'expression, à vivre des expériences. Les clés de compréhension ainsi acquises leur permettront d'exercer une citoyenneté active pour construire un avenir commun. La notion de « vivre-ensemble » est ainsi posée de façon centrale.

Les Francas proposent en accompagnement de cette exposition plusieurs actions éducatives, malles et ressources pédagogiques.

Pour en savoir plus : <http://www.francaspaysdelaloire.fr/media/2015/12/13/93/>

**Contact** : Francas de Loire Atlantique 37 Rue La Tour d'Auvergne 44265 Nantes Cedex 2 – 02 51 25 08 50 – [francas44@francas-pdl.asso.fr](mailto:francas44@francas-pdl.asso.fr)

• **Tableau de synthèse des dispositifs et actions favorisant la représentation des jeunes, le lien entre jeunes et institutions et la lutte contre les discriminations<sup>1</sup>**

THÈMES	TYPE DE DISPOSITIF / ACTION	INTITULÉ	ACTEURS
Lutte contre les discriminations	ACTION INSCRITE DANS LE PDAJ	Actions de sensibilisation aux discriminations en direction des jeunes	Gendarmerie en lien avec la LICRA
Lutte contre les discriminations	AUTRE ACTION REPÉRÉE	« Démocratie et courage » et le label « École sans racisme »	Léo Lagrange
Lutte contre les discriminations	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Semaines d'éducation contre les discriminations	FAL 44
Lutte contre les discriminations et relations jeunes et institutions	DISPOSITIF DE DROIT COMMUN	Défenseur des droits	Défenseur des droits
Relations jeunes et institutions	ACTION INSCRITE DANS LE PDAJ	Délégués police/population	Police nationale
Relations jeunes et institutions	ACTION INSCRITE DANS LE PDAJ	Rallye citoyen	Gendarmerie
Représentation des jeunes	AUTRE ACTION REPÉRÉE	« Jeunes en ville »	Ville de Saint-Nazaire
Représentation des jeunes	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Agoras des initiatives	Les Francas
Représentation des jeunes	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Ateliers du jeudi	Ville de Nantes
Représentation des jeunes	AUTRE ACTION REPÉRÉE	F(Utile)	Atelier des initiatives
Représentation des jeunes	AUTRE ACTION REPÉRÉE	Formation des délégués élèves et le rallye citoyen	FAL 44
Représentation des jeunes	DISPOSITIF DE DROIT COMMUN	Représentation étudiante	Université et CROUS
Représentation des jeunes	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Conseil régional des jeunes	Région des Pays de la Loire
Représentation des jeunes	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Conseils locaux de jeunes	Collectivités locales
Représentation des jeunes	DISPOSITIF SPÉCIFIQUE	Délégués lycéens et Conseil académique à la vie lycéenne	Académie de Nantes

<sup>1</sup> : Attention, liste d'actions ou dispositifs non exhaustive

## Groupe de travail n°1 « Pour la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des jeunes installés dans la précarité »

### • La problématique initiale

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils répondre aux problèmes que rencontrent les jeunes les plus en difficulté et au défi de la perte de confiance qu'ils posent ? Le groupe de travail a souhaité travailler particulièrement sur les jeunes de 16 à 25 ans installés dans la précarité. Cette précarité est la traduction d'un cumul des difficultés :

- sortie du système scolaire sans diplôme,
- manque ou absence de ressources qui rend délicat l'accès au logement,
- relation familiale conflictuelle, voire situation de rupture de lien familial,
- problèmes de santé...

L'âge de la majorité est un point de rupture identifié, à partir duquel aujourd'hui, les trajectoires individuelles peuvent conduire à des situations de grande détresse sociale.

La décohabitation (forcée ou volontaire) est un facteur de risque avéré d'entrer dans la précarité.

Les jeunes en errance constituent le public le plus vulnérable.

### • Les principaux freins et difficultés soulevés

Le repérage des situations de « pente descendante » (vers la pauvreté) n'est pas aisé. Il requiert en tout cas le croisement d'informations (conseillers des Missions locales, travailleurs sociaux, salariés de structures d'accueil, d'hébergement...).

Les jeunes installés dans la précarité vont peu vers les institutions. Les raisons pressenties relèvent soit de stratégies de sollicitations partielles, soit de postures d'évitement des structures jugées négativement, soit de renoncement à l'accès à des droits...

Les Missions locales sont notamment en difficulté pour avoir une approche globale des jeunes qu'elles accompagnent du fait de la dégradation du marché du travail.

Les territoires péri-urbains et ruraux présentent des possibilités de bonne articulation des réponses autour d'une structure chef de file mais ne disposent pas de l'outillage suffisant pour raccrocher les jeunes les plus en difficulté à un parcours d'insertion.

À l'inverse, dans les agglomérations, notamment nantaise, l'effet volume et le nombre important de structures ou dispositifs d'aide produisent un effet de complexité et des risques de doublons.

### • Les actions engagées

À partir du constat selon lequel les jeunes doivent avoir accès aux droits fondamentaux (se loger, se nourrir, se soigner,...), un recensement des dispositifs existants envers les jeunes a été réalisé afin de définir là où les articulations entre les différents dispositifs sont complexes et pointer les situations n'ouvrant aucun accès aux droits. Dans un premier temps, les thématiques « santé », « hébergement/logement » et « accès aux droits » avaient été retenues. L'accès aux droits ayant été jugé trop large, les travaux se sont focalisés sur les deux autres thématiques. L'objectif est de faire ressortir les points d'alerte sur les problèmes de cohérence et d'articulation des dispositifs.



## **Thématique hébergement/logement**

À la question : « Quelle solution d'hébergement existe-t-il pour un jeune de moins de 25 ans, sans revenu et non engagé dans une formation, qui ne bénéficie pas de soutien familial ? » les participants ont partagé les constats suivants :

- des dispositifs d'hébergement d'urgence (de 3 à 4 nuits jusqu'à 2-3 mois), d'hébergement et de réinsertion sociale, et de protection de l'enfance, embolisés sans pour autant déterminer si cela est dû à une augmentation du nombre de demandeurs ou de demandes (un demandeur peut faire appel à plusieurs dispositifs de manière concomitante) ;
- une multiplicité de difficultés et une concentration des réponses sur Nantes Métropole principalement ;
- une perte du sens de l'accompagnement proposé selon les dispositifs : les travailleurs sociaux sont dans une urgence de trouver une solution et font des demandes multiples d'hébergement, avec des effets directs sur • l'ouverture du droit (ex. pas de Contrat de Soutien à l'Autonomie des Jeunes (CSAJ) insertion pour un jeune en CHRS ), d'où un risque de rupture de dispositif ;
- un problème d'anticipation de la sortie et du passage de relais (protection de l'enfance/insertion), aussi bien pour les jeunes qui ne veulent plus d'accompagnement mais également pour ceux qui changent de dispositif.



Une réflexion sur l'identification des facteurs de rupture dans le parcours d'accès à l'hébergement et au logement va être menée sur l'année 2016 avec le SIAO par les différents acteurs en lien avec les jeunes en difficulté. Cette réflexion partira d'un échantillon de 40 à 50 jeunes pour lesquels une demande est arrivée au SIAO au 1er trimestre 2016. Les travailleurs sociaux à l'origine des demandes seront invités à renseigner le SIAO sur la suite donnée aux orientations et sur la situation du jeune quelques mois plus tard. L'analyse partagée de ce suivi devrait permettre d'améliorer les liens entre les institutions, les dispositifs et les structures.

## **Thématique santé**

Les réflexions ont porté principalement sur les questions de mal être et d'accompagnement psychologique des jeunes, question complémentaire à l'hébergement de ce public.

Trois principaux constats :

- l'organisation de la prévention et du premier niveau d'accueil est bonne. Cela correspond à l'objectif du « aller vers ». La couverture territoriale de la Maison des Adolescents s'étend et cet acteur est bien repéré et identifié ;
- des difficultés sont repérées dans la prise en charge de second niveau avec des délais d'attente allant jusqu'à 6 mois, qui peuvent mettre en jeu l'accompagnement engagé ;
- un manque de continuité dans la prévention et des actions proposées dans des établissements où pourtant peuvent être repérés des jeunes en difficulté : lycée, lycée professionnel, centre de formation des apprentis, maison familiale rurale.

## Groupe de travail n°2 **« Insertion sociale et professionnelle »**

### • La problématique initiale

#### Le choix du public cible

Le public retenu par le groupe de travail sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est celui qui est ciblé comme prioritaire par l'ensemble des plans gouvernementaux en direction de la jeunesse : les jeunes décrocheurs, les jeunes issus des quartiers « politique de la ville », les jeunes faisant l'objet d'une mesure judiciaire. Ce public cible est globalement repéré à différentes étapes (plate-forme d'appui au décrochage scolaire, inscription Mission locale, suivi social...).

#### Le choix du thème de travail

Pour une optimisation du travail du groupe et devant un calendrier particulièrement contraint, deux thèmes sont identifiés : celui des bonnes pratiques en matière de raccrochage et celui de la formation

Le thème de la formation est retenu pour une première réflexion. Les bonnes pratiques en matière de raccrochage feront l'objet d'un second temps de travail.

Il est important de préciser que l'objectif du groupe est de pouvoir dégager des actions concrètes.

Quelques constats autour du public retenu par rapport à la formation :

- Les chiffres fournis tant par les Missions locales que par le Conseil régional démontrent qu'une part de plus en plus faible de jeunes inscrits à la Mission locale entre en formation.
- Après un premier repérage, un grand nombre de jeunes ne se manifestent plus :
  - Le temps entre leur demande et les réponses est trop important (ils attendent une réponse immédiate)
  - Ils espèrent une formation très ciblée et obtiennent une réponse qui ne répond pas nécessairement à leurs attentes
  - Les jeunes sont repérés mais pas toujours accompagnés jusqu'à la proposition qui peut leur être faite (formation, alternance, emploi...)
- Les difficultés à capter sur la durée une population jeunes (16/20 ans) :
  - souvent en rupture familiale
  - relevant des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des jeunes par conséquent avec de faibles moyens financiers
  - qui ne manifestent pas forcément d'envie de projet d'insertion
  - cumulant des ruptures de parcours diverses.
  - faisant l'objet d'une mesure judiciaire
  - qui ne parviennent pas à s'approprier les formations ou dispositifs qui pourraient leur être destinés.

Considérant le fait que le groupe de travail n'avait pas la légitimité à intervenir sur l'offre de formation - qui est de la compétence de la Région - il a été décidé d'orienter notre action sur une dimension spécifique :

## Le passage en entreprise pour le public cible à l'occasion d'actions de formation :

Le choix de ce thème s'appuie sur les éléments d'analyse suivants :

- Dans leur parcours d'insertion professionnelle, le passage en entreprise est une étape essentielle et incontournable (ex : période en entreprise obligatoire dans les stages conventionnés par la Région, multiplication des PMSMP par les Missions locales dans les parcours Garantie jeunes...)
- Pour les jeunes ciblés, la découverte ou l'accès à l'entreprise est souvent semée d'obstacles (manque de réseau, problème de codes...)
- Les choix des lieux de stage se fait souvent par défaut et les périodes ne sont pas souvent travaillées sur un plan pédagogique

Pour s'assurer de l'intérêt d'aller plus loin sur cette piste, le groupe de travail s'est rapproché de deux réseaux d'entreprises : IMS et EDC. Des échanges avec ces deux réseaux d'entreprises sont ressortis les éléments suivants :

- Des entreprises représentées par des réseaux affirment leur volonté d'ouvrir leur porte aux jeunes en recherche d'emploi.
- Beaucoup de jeunes ne bénéficient pas d'un réseau suffisant pour une entrée dans l'entreprise ; C'est vrai dès le stage de découverte de la classe de troisième.
- Les jeunes les plus éloignés de la mise en activité se montrent trop souvent ignorants des codes adaptés au monde du travail et donc de l'entreprise.
- La volonté existe de la part des entreprises de créer des passerelles
- Les réseaux d'entreprises affichent leur volonté d'ouvrir leurs portes et sont disposés à être là où le jeune peut les rencontrer.

### • Les principaux freins et difficultés soulevées

Pratiquement tous les jeunes sont repérés à un moment de leur parcours mais disparaissent aux différentes étapes des propositions, sans qu'il soit possible de mesurer le nombre de jeunes qui restent sans solution et de préciser pour quelles raisons :

- Absence de proposition
- Proposition inadaptée :
  - À leur souhait
  - À leur niveau
- Délai de réponse trop important
- Pré requis difficiles à remplir pour les plus éloignés.

### • Les actions engagées

À partir de ces éléments de réflexion, l'objet de travail du groupe s'est stabilisé autour de la proposition suivante :

« Construire, dans le cadre d'un groupe partenarial, des réponses qui permettent à des jeunes en difficulté dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle d'accéder à l'entreprise, soit lors de stages de formation, soit par un accès direct (via des PMSMP) dans des conditions d'accueil repensées et avec un contenu adapté et innovant qui favorisent l'atteinte des objectifs visés pour ces périodes ».

Deux projets sont proposés :

- Une action concernant les périodes en entreprise organisées pendant des stages de formation conventionnés Région/Département
- Une action concernant la mise en œuvre de circuits courts d'accès à l'entreprise (via des PMSMP) pour des jeunes qui ne sont pas inscrits dans une action de formation.

## Groupe de travail n°3 « Rendre les jeunes acteurs et citoyens »

### • La problématique initiale

Encourager et soutenir l'expression, la participation et la prise d'initiatives des jeunes vise à les considérer comme des acteurs à part entière et des porteurs de solutions sur les sujets et les actions qui les concernent et non exclusivement comme des usagers ou des bénéficiaires. Cela participe de la construction d'une image positive et valorisante de la jeunesse, de sa créativité, de ses compétences et de sa capacité à prendre des responsabilités.

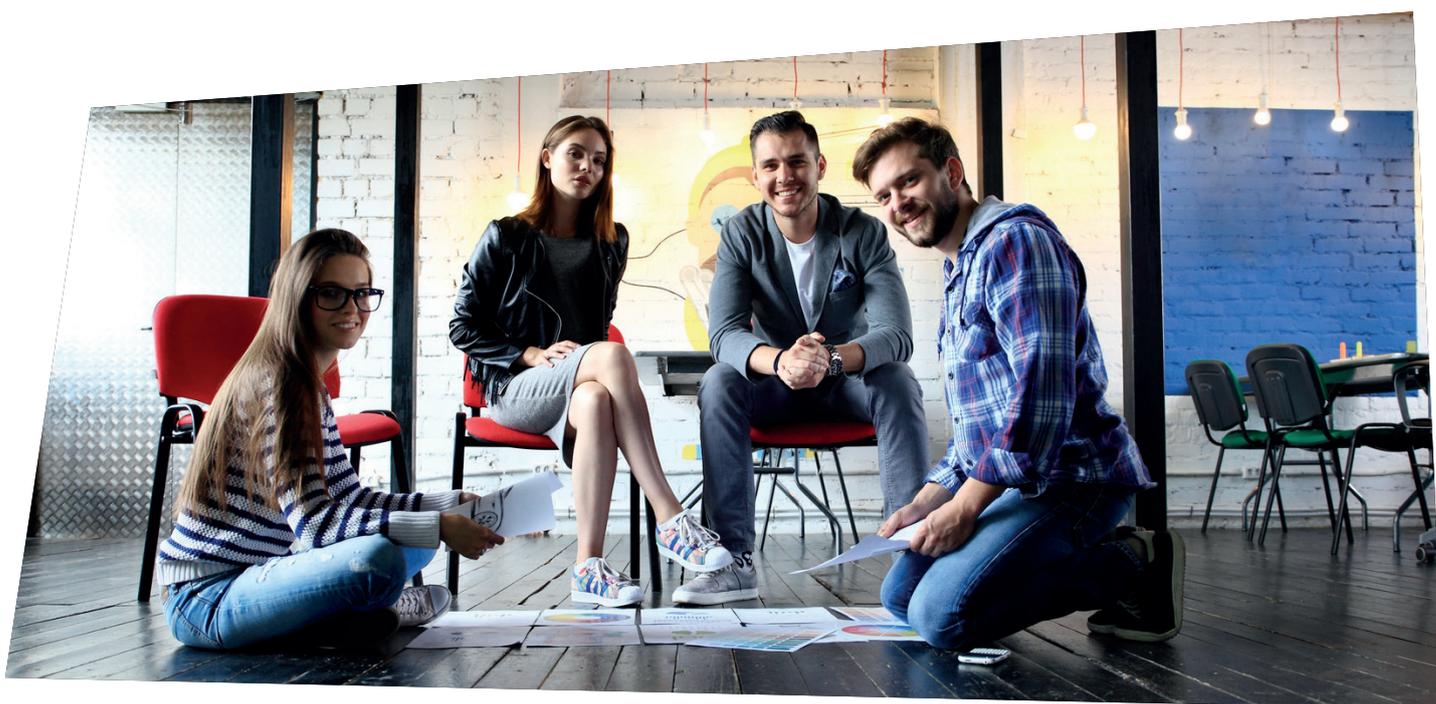
C'est également un processus qui permet aux jeunes d'exprimer, d'acquérir et de développer de nouvelles connaissances, savoir-faire, savoir-être, utiles dans leurs parcours et de contribuer activement à prendre part et place dans leur environnement immédiat et, plus largement, dans la société.

Enfin, c'est aussi le moyen de faire renouer jeunes et institutions et de pouvoir mesurer autrement la pertinence de l'action publique à destination du public jeune en l'associant à son élaboration, sa mise en œuvre et son évaluation.

Pourtant, bien que différentes modalités de soutien à la participation et à l'initiative des jeunes aient été développées par l'État, les collectivités et les associations, le sentiment des jeunes d'être des citoyens non ou mal reconnus, d'être insuffisamment écoutés et valorisés demeure, voire s'exacerbe chez ceux qui sont les plus en difficulté.

Depuis longtemps, les services de l'État, les collectivités territoriales et le milieu associatif ont développé des dispositifs, des actions, des projets et des espaces qui constituent autant d'opportunités pour les jeunes qui souhaitent s'exprimer, s'engager ou monter des projets :

- bénévolat ponctuel (actions dans la vie locale, solidarité de proximité, chantiers de jeunes...) ou plus durable (prise de responsabilité dans les associations, juniors associations...)
- volontariat (service civique, service volontaire européen, volontariat international...)
- instances de représentation et de consultation des jeunes (conseils locaux d'enfants et de jeunes, conseils des délégués pour la vie lycéenne, maisons des lycéens, foyers socio-éducatifs dans les établissements secondaires, représentations étudiantes dans les établissements d'enseignement supérieur, conseils de vie sociale dans les FJT, commissions jeunes dans certaines structures...)
- aides aux projets (bourses, conseils, accompagnement...)



## • Les principaux freins et obstacles identifiés

Face aux différentes propositions qui leur sont adressées pour s'engager, plusieurs facteurs peuvent venir limiter l'intérêt et l'impact de ces initiatives auprès des jeunes :

- une inégalité des offres et des moyens mis en œuvre entre les territoires du département, notamment entre les pôles urbains et les zones plus rurales et éloignées ;
- la méconnaissance ou le manque de lisibilité et de visibilité des propositions du fait de la pluralité des acteurs et la diversité des offres ;
- la défiance et la distance que peuvent ressentir les jeunes vis-à-vis des institutions dans un contexte d'érosion de la participation et de la représentation démocratique, en particulier, chez ceux qui connaissent des ruptures dans leurs parcours ;
- l'ambivalence que peuvent avoir les institutions à vouloir donner une véritable place aux jeunes en leur laissant la possibilité de définir eux-mêmes leur cadre d'intervention et de fonctionnement ;
- des politiques publiques qui oscillent entre la prise en compte d'une expression individuelle et la recherche d'une représentativité des jeunes ou une représentation collective (quelles initiatives pour quels publics ?).

Enfin, avec le développement de nouveaux usages et pratiques numériques, les jeunes développent et investissent de nouveaux espaces et supports d'expression et d'initiative qui rencontrent une forte adhésion auprès des publics jeunes car ils comportent précisément des caractéristiques propres à les séduire et en phase avec leurs attentes (facilité, immédiateté, horizontalité, interactivité, convivialité, affinités, ludisme...). Les pratiques numériques sont donc une nouvelle caisse de résonance et un territoire d'expérimentation, d'apprentissage et de construction de nouvelles modalités d'expression des jeunes, qu'elle soit auto-organisée ou accompagnée par des professionnels (réseaux sociaux, web radio, webzines, web TV...), et qui peuvent donner un nouvel élan à une parole citoyenne par et pour les jeunes.

### La participation des jeunes

Au sens politique, la participation regroupe tous les moyens mis en place pour que les citoyens puissent contribuer aux décisions qui les concernent, ce qui en fait l'un des fondements de la démocratie. Concernant les jeunes, quelles que soient les formes de participation (instituée ou non, pérenne ou non, plus ou moins formelle), l'objet de la participation est que les jeunes puissent « prendre part », c'est-à-dire influencer voire prendre des décisions et/ou mettre en place des actions, dans des champs d'activités variés et contribuer aux dynamiques de la société.

En cela, elle constitue un enjeu éducatif qui permet :

- l'exercice effectif d'une citoyenneté active par la prise de responsabilités individuelles et collectives
- l'acquisition de connaissances, de savoirs et de compétences, l'apprentissage par l'expérience et leurs valorisations dans les parcours
- la socialisation (être et vivre ensemble)
- la construction identitaire par l'estime de soi et la capacitation
- une meilleure image et intégration des jeunes dans la société

Elle est aussi un facteur-clé de succès des politiques publiques de jeunesse dans la mesure où elle permet d'associer à la construction, la mise en œuvre ou l'évaluation de ces politiques le public final auquel elles s'adressent et donc de mesurer leur pertinence et leur efficacité vis-à-vis des besoins et attentes du public concerné.

Néanmoins, la promotion de la participation auprès des jeunes souffre d'une tension entre l'objectif affiché d'autonomie et les cadres proposés jusqu'à présent pour le réaliser qui ne permettent pas aux jeunes de définir leurs propres règles de fonctionnement et d'actions.

Pour cela, les modalités de mise en œuvre d'une politique en faveur de la participation des jeunes doivent tenir compte des caractéristiques de l'engagement juvénile (intérêt pour les actions concrètes et de proximité, besoins de reconnaissance et de convivialité, volonté de travailler de manière horizontale entre groupes affinitaires sans impératif en matière de durée et de résultat) et des différents niveaux de participation qui peuvent être développés et s'articuler (information, consultation, concertation, co-gestion ou partenariat, délégation jusqu'à l'initiative directe portée par les jeunes eux-mêmes).

• **L'action proposée : une formation expérimentale à destination des professionnels des associations locales, des collectivités et des établissements scolaires pour favoriser la mobilisation et la participation des jeunes dans les structures**

La formation proposée consiste à expérimenter, à travers une démarche de « formation-action », comment agir concrètement, au sein de son établissement, de sa collectivité ou de son association, pour créer des conditions favorisant la prise de responsabilités, l'initiative et l'engagement des jeunes, en travaillant sur :

- le projet de la structure et sa traduction dans l'organisation ;
- les postures et les outils des professionnels.

La formation-action est décomposée en deux modules se déroulant à plusieurs mois d'intervalle afin de permettre une expérimentation et une mise en pratique des éléments abordés dans les structures et d'en faire l'analyse :

**Module n°1 (2 jours) :**

Le « Community Organizing » est une méthode innovante qui met en mouvement les citoyens en leur donnant le pouvoir d'agir sur leurs préoccupations principales. Elle offre de nouvelles perspectives à tout acteur de terrain soucieux de faire évoluer sa pratique face aux enjeux actuels de participation citoyenne.

À partir des expériences et outils issus du « Community Organizing », les participants échangent sur la transposition ou l'adaptation possible de ces derniers dans leur cadre quotidien afin de développer le pouvoir d'agir des jeunes et susciter la mobilisation et la participation.

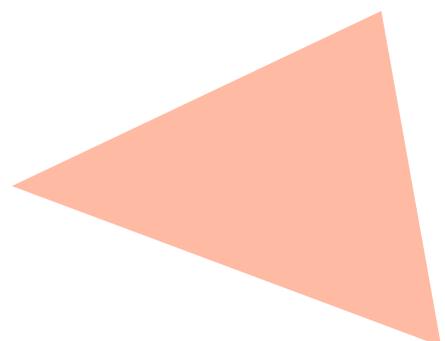
Ce module permet notamment de :

- mieux comprendre les ressorts de la mobilisation
- développer des outils favorisant la participation.

**Module n°2 (1 jour) :**

Les participants font un retour de leurs expériences consécutives au premier module et analysent les premiers impacts ou limites relevés dans leurs démarches.

Après avoir vu comment faire émerger la mobilisation, ils approfondissent la réflexion grâce à des apports théoriques et pratiques sur la notion d'accompagnement (enjeux, fondamentaux, compétences, outils, postures...) afin de pouvoir mieux accompagner les initiatives et les projets des jeunes. impératif en matière de durée et de résultat) et des différents niveaux de participation qui peuvent être développés et s'articuler (information, consultation, concertation, co-gestion ou partenariat, délégation jusqu'à l'initiative directe portée par les jeunes eux-mêmes).



---

## DEUX ILLUSTRATIONS DE POLITIQUES LOCALES GLOBALES

---

### **1) Le projet « Agir ensemble pour l'émancipation des jeunes » (Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Herblain)**

La ville de Nantes, aux côtés de trois villes de l'agglomération (Orvault, Rezé, Saint-Herblain), de Nantes Métropole, du Conseil départemental, du Conseil régional, des services de l'État, et de plusieurs associations et institutions de jeunesse, a coordonné au 2ème semestre 2015 la construction d'un projet, présenté dans le cadre d'un appel à projets du PIA (Programme d'Investissement d'Avenir), et retenu à ce titre en juillet 2016.

#### **Extrait du préambule :**

« Plurielle et ressource, la jeunesse est un point d'appui essentiel pour construire les conditions futures du bien vivre ensemble . Les jeunes sont en effet un révélateur des mutations de la société, et sont des « capteurs sensibles et déterminants » du changement et de l'évolution de la société. Les jeunes sont également riches de potentialités qui ne demandent qu'à s'exprimer et sont porteurs d'initiatives individuelles et collectives qu'il convient d'encourager et d'accompagner afin de permettre aux jeunes de participer à la vie publique et d'ainsi reconnaître leur rôle et leur place comme acteurs de la cité . »

Il s'agit :

- de faire émerger une politique intégrée et transversale à l'échelle de la Métropole
- d'un projet pour et avec les jeunes du territoire

Le projet intègre :

- la diversité des statuts des jeunes du territoire de Nantes Métropole : collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, décrocheurs, volontaires, salariés, demandeurs d'emploi
- l'hétérogénéité des situations :
  - 3 % des 15-17 ans ne sont pas scolarisés (contre 4 % en France métropolitaine)
  - 12 % des 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation (contre 16 % en France métropolitaine)
  - 19 % des 15-24 ans ayant achevé leurs études ont un bas niveau de formation \_aucun diplôme ou seulement le diplôme national du brevet des collèges (contre 24 % en France métropolitaine)
  - le taux d'emploi des 19-24 ans s'élève à 29 % (contre 32 % en France métropolitaine)
  - le taux de chômage des 15-24 ans atteint 14 % (contre 15 % en France métropolitaine), avec des grandes disparités selon les niveaux de qualification
  - le taux de pauvreté des moins de 30 ans s'établit à 19,8 % contre 10,8 % pour l'ensemble de la population nantaise et 21 % des moins de 30 ans en France métropolitaine

**La déclinaison opérationnelle du projet s'organise en 14 actions, qui sont rattachées à 4 axes structurants (3 parcours et un axe transversal information/accompagnement) :**

**Axe1** - 5 actions rattachées au **parcours éducatif et d'insertion** (il s'agit de prévenir les ruptures et de lutter contre le décrochage des jeunes dans une perspective d'insertion sociale) : expérimentation sur le climat scolaire, découverte des métiers par les adolescents, développement de la culture d'entrepreneuriat coopératif, remobilisation des jeunes en risque de marginalisation, outil coopératif en faveur de l'insertion des jeunes

**Axe 2** - 3 actions rattachées au **parcours citoyen et d'engagement** (il s'agit de transformer l'envie d'agir en pouvoir d'agir des jeunes) : plate-forme de l'engagement solidaire étudiant, outil de valorisation de l'engagement des jeunes, dialogue citoyen et expression des jeunes

**Axe 3** - 3 actions rattachées au **parcours culturel et de médiation** (il s'agit de permettre aux jeunes de s'approprier leur environnement et de s'ouvrir au monde) : appropriation de l'espace public par les pratiques sportives libres, éducation, création, innovation numérique et multimédias, mobilité internationale et dialogue interculturel

**Axe 4** - 3 actions rattachées à l'axe transversal **« Information et accompagnement »** (dans une perspective de réduction des inégalités) : dématérialisation et territorialisation de l'information des jeunes, mise en réseau des accompagnateurs de projets de jeunes, mise en cohérence des aides aux projets de jeunes.

## **2) La politique jeunesse à Saint-Herblain**

La ville de Saint-Herblain a conduit en 2011 et 2012 une étude prospective sur la jeunesse herblinoise, associant les jeunes eux-mêmes, les parents et l'ensemble des professionnels et partenaires locaux de la jeunesse. À partir de ces travaux, la ville a fait le choix de se doter d'une politique jeunesse renouvelée, permettant d'offrir à la jeunesse locale un ensemble cohérent d'actions et de dispositifs relatifs à toutes les problématiques de leur vie : éducation, formation, orientation, accès à l'emploi, logement, transports, santé, prévention, citoyenneté, parentalité, loisirs,...

### **Cette politique jeunesse renouvelée se structure autour de :**

- Cinq orientations stratégiques :
  1. Accompagner les jeunes dans leurs parcours vers l'insertion professionnelle
  2. Créer les conditions de l'autonomie et d'un passage réussi vers l'âge adulte
  3. Œuvrer à l'épanouissement et à l'ouverture culturelle des jeunes
  4. Favoriser l'envie des jeunes de participer à la vie sociale
  5. Anticiper les situations de marginalisation par une stratégie de prévention globale des difficultés
  
- Trois plans d'action opérationnels :
  1. Le plan d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes
  2. Le plan « Bien-être des jeunes »
  3. Le plan « Place aux jeunes »

Cette politique jeunesse en faveur des jeunes de 11/25 ans a fait l'objet d'une convention avec l'État (préfet de la Loire-Atlantique) fin 2013, dans le cadre de la déclinaison du plan Priorité jeunesse, et est suivie par un comité partenarial.

Depuis 2013, deux pôles ressources jeunesse, ouverts au 14/25 ans, labellisés information-jeunesse ont été créés au sein des deux quartiers prioritaires du Sillon et de Bellevue. Des animateurs – chargés de projet viennent conseiller, orienter les jeunes sur leurs parcours de vie. Un accès à internet gratuit leur est offert.

En lien avec les partenaires compétents en matière d'emploi et d'insertion, les jeunes peuvent réviser leur CV, reprendre leur lettre de motivation pour faire apparaître les points forts et éclairer les employeurs potentiels sur le savoir-être et le savoir-faire de chacun.

Pour les difficultés particulières des jeunes, la mission jeunesse de la ville de Saint-Herblain, pilote du projet jeunesse, offre un dispositif intitulé « Contrat de suivi individualisé ». Ce dispositif, avec l'accord du jeune, promeut l'efficacité et la réactivité par la mise en lien direct avec le ou les partenaires porteurs de compétences en capacité de répondre à chaque problématique. Le jeune est suivi sur 3 à 6 mois avec des rendez-vous hebdomadaires.

Au regard de la difficulté pour les jeunes de se rapprocher des employeurs potentiels pour décrocher un premier stage ou un emploi, la mission jeunesse occupe une place importante pour favoriser le rapprochement des jeunes et des entreprises avec des manifestations régulières en lien avec les enseignes implantées sur le territoire. L'idée première consiste à un rapprochement physique avec les dirigeants décideurs de la stratégie en ressources humaines en capacité de faire part des besoins et de prendre contact avec la ville pour « matcher » l'offre et la demande.

La place et la parole des jeunes n'est pas en reste car depuis le démarrage du projet, l'outil radio est très largement préconisé pour laisser les publics donner leur avis sur toutes les thématiques qui les concernent. Le GIE Atlantis vient conforter cette place nécessaire de la parole des jeunes en accueillant les événements de la mission jeunesse trois fois par an au cœur de la galerie pour laisser place au débat en direct et en public avec des thématiques formation emploi en prise direct avec des dirigeants créateurs, innovants, novateurs et passionnés.

D'autres thématiques dans ce même format sont travaillées avec Jet FM sur les Pôles Ressources Jeunesse. Jeunes, adultes, décideurs, élus viennent débattre librement pour donner un avis et une opinion. Les émissions sont podcastables et à disposition sur les réseaux sociaux et plate-forme des partenaires.

La mission jeunesse conforte son objectif d'être présente là où sont les jeunes. Ainsi, des permanences dans les lycées en périphérie de Saint-Herblain sont organisés une ou deux fois par mois selon l'actualité. Ce positionnement a permis d'engager les responsables des établissements et professeurs sur les projets de la ville.

Enfin sur le volet communication, la ville de Saint-Herblain a choisi de dynamiser son potentiel avec la création en 2012 d'un magazine spécial pour les jeunes reprenant les dossiers qui font l'actualité proche de leur quotidien et celle des partenaires. Sur le volet numérique, une page Facebook a été créée en 2012 et le réseau social préféré des 13/25 ans, Snapchat, vient d'être investi. Aussi pour éviter un mille-feuilles superposé d'interlocuteurs et pour répondre à l'impérieuse nécessité d'être réactif, une seule adresse mail de contact pour toute question relative à la vie des jeunes sur Saint-Herblain (jeunesse@saint-herblain.fr) permet d'obtenir une réponse ciblée ou bien un rendez-vous sous 48 h.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS INSCRITES DANS LE PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LA JEUNESSE (PDAJ)

CHANTIER NATIONAL	MESURE NATIONALE	FICHES-ACTIONS DÉPARTEMENTALES	SERVICE(S) PILOTE(S) DE LA FICHE-ACTION
Chantier n°2 « Promouvoir la réussite de tous les jeunes en luttant contre le décrochage »	Mesure 2.2 « Le service civique : une solution pour les décrocheurs »	Fiche 2.2.1 « Le service civique et la lutte contre le décrochage scolaire »	DDD DRDJSCS
	Mesure 2.3 « Prévenir et lutter contre le décrochage »	Fiche 2.3.1 « Éviter l'oisiveté ou l'orientation vers la délinquance des jeunes exclus temporairement ou définitivement du système scolaire et développer leur éducation à la citoyenneté »	DDSP
Chantier n°3 « Améliorer la santé des jeunes et favoriser l'accès à la prévention et aux soins »	Mesure 3.2 « Définir les grandes priorités santé des jeunes pour les années à venir »	Fiche 3.2.2 « Prévenir et prendre en charge les conduites addictives »	DT ARS
		Fiche 3.2.3 « Améliorer la santé mentale des jeunes et prévenir le suicide »	
		Fiche 3.2.4 « Améliorer la coordination des acteurs afin de diminuer les inégalités territoriales de santé en matière de prévention chez les jeunes »	
	Mesure 3.4 « Déployer la prévention des conduites addictives par les pairs en milieu étudiant avec l'appui et l'engagement d'étudiants relais santé » Nouvelle mesure 2014	Fiche 3.2.7 « Promouvoir la prévention des conduites addictives liées à la consommation d'alcool et drogues (ainsi que tabac) et d'internet »	DDSP/ Gendarmerie
		Fiche 3.4.1 « Participation à la formation des étudiants relais santé »	Gendarmerie
Chantier n°4 « Faciliter l'accès des jeunes au logement »	Mesure 4.2 « Optimiser le droit commun pour faciliter l'accès des jeunes au logement »	Fiche 4.2.1 « Favoriser l'accès des jeunes au logement social - Accompagnement vers le logement des jeunes en difficulté »	DDD DRDJSCS
		Fiche 4.2.2 « Développement d'une offre adaptée et diversifiée »	DDTM
		Fiche 4.2.3 « Développement des structures FJT en réponse aux besoins de logement des jeunes »	CAF

CHANTIER NATIONAL	MESURE NATIONALE	FICHES-ACTIONS DÉPARTEMENTALES	SERVICE(S) PILOTE(S) DE LA FICHE-ACTION
<b>Chantier n°5</b> « Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes »	<b>Mesure 5.1</b> « Mettre en place le contrat de génération »	Fiche 5.1.1 « Mettre en place le contrat de génération »	Pôle Emploi Services
	<b>Mesure 5.5</b> « Recruter 50 000 jeunes afin d'atteindre les 100 000 jeunes en emploi d'avenir » Nouvelle mesure 2014	Fiche 5.5.1 « Assurer le déploiement des emplois d'avenir dans le département »	UT DIRECCTE
		Fiche 5.0.1 « Promouvoir l'insertion dans la vie active des jeunes sans diplôme et leur ouvrir l'accès à l'emploi »	DDSP
	<b>Mesure 5.6</b> « Renforcer l'accompagnement des jeunes portant un projet de création d'entreprise dans le cadre du plan entrepreneuriat des quartiers » Nouvelle mesure 2014	Fiche 5.6.1 « Transmettre aux jeunes la culture d'entreprendre, notamment au féminin »	DDD DRDJSCS
<b>Chantier n°6</b> « Sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes »		Fiche 6.0.1 « S'appuyer sur le dispositif CIVIS pour sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes »	UT DIRECCTE
	<b>Mesure 6.1</b> « Mobiliser la garantie jeunes » Nouvelle mesure 2014	Fiche 6.1.1 « Mise en place de la garantie jeunes »	
<b>Chantier n°7</b> « Favoriser le parcours de réinsertion des jeunes détenus ou faisant l'objet d'une mesure judiciaire »	<b>Mesure 7.2</b> « Permettre l'accès au droit commun, notamment en matière d'emploi et d'autonomie »	Fiche 7.2.1 « Expérimentation des emplois d'avenir »	DT PJJ
	<b>Mesure 7.3</b> « Améliorer l'accès aux soins et au logement »	Fiche 7.3.1 « Développer des passerelles vers le logement »	
<b>Chantier n°8</b> « Favoriser l'accès des jeunes aux sports, à l'art, à la culture et à une offre audiovisuelle et numérique de qualité »	<b>Mesure 8.1</b> « Garantir l'égalité d'accès à une pratique sportive pour tous les jeunes »	Fiche 8.1.1 « Garantir l'égalité d'accès à une pratique sportive pour tous les jeunes »	DDD DRDJSCS
	<b>Mesure 8.2</b> « Favoriser l'accès des jeunes à des loisirs éducatifs de qualité »	Fiche 8.2.1 « Accueils de jeunes conventionnés : un outil pour favoriser l'accès des jeunes à des loisirs de qualité »	
	<b>Mesure 8.2</b> « Favoriser l'accès des jeunes à des loisirs éducatifs de qualité »	Fiche 8.2.2 « Développement des accueils de loisirs adolescents et des accueils de jeunes »	CAF

CHANTIER NATIONAL	MESURE NATIONALE	FICHES-ACTIONS DÉPARTEMENTALES	SERVICE(S) PILOTE(S) DE LA FICHE-ACTION
<b>Chantier n°11</b> « Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes »	<b>Mesure 11.1</b> « Informer et sensibiliser les jeunes à tous les types d'engagement, tout au long du parcours scolaire comme en dehors de l'éducation formelle »	Fiche 11.1.1 « <i>Le service civique en Loire-Atlantique</i> »	DDD DRDJSCS
		Fiche 11.1.2 « <i>Le BAFA</i> »	
<b>Chantier n°11</b> « Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes »  <b>Chantier n°12</b> « Renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public »	<b>Mesure 11.1</b> « Informer et sensibiliser les jeunes à tous les types d'engagement, tout au long du parcours scolaire comme en dehors de l'éducation formelle »	Fiche 11.1.3 / 12.0.1 « <i>Formation expérimentale des professionnels en lien avec des jeunes pour créer des conditions effectives de prise d'initiatives et d'engagement des jeunes dans leurs structures</i> »	DDD DRDJSCS
		Fiche 11.1.4 « <i>Soutenir les projets portés par des adolescents</i> »	CAF
<b>Chantier n°13</b> « Conforter le lien entre les institutions et les jeunes et lutter contre les discriminations »	<b>Mesure 13.1</b> « Améliorer le rapport police/ population en particulier en ce qui concerne les jeunes »	Fiche 13.1.1 « <i>Rapprochement Police-jeunes dans le cadre du centre de loisirs jeunesse</i> »	DDSP
		Fiche 13.1.2 « <i>Création de délégués cohésion Police/ population</i> »	
		Fiche 13.1.3 « <i>Prévention des discriminations</i> »	Gendarmerie/ LICRA

## LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PDAJ<sup>1</sup>

COMITE DE PILOTAGE PRIORITE JEUNESSE	Titre	Nom	Prénom
<b>Etat</b>			
Préfecture de Loire-Atlantique	Secrétaire général	AUBRY	Emmanuel
Préfecture de Loire-Atlantique	Sous-préfet, chargé de mission	BECOULET	Sébastien
Sous-préfecture de Saint-Nazaire	Sous-préfète	VALENTE	Marie-Hélène
Sous-préfecture de Châteaubriant et d'Ancenis	Sous-préfète	SCHAAF	Véronique
Direction départementale déléguée de la DRDJSCS	Directeur	PEREIRA	Fabien
Direction départementale déléguée de la DRDJSCS	Directeur Adjoint	DE MICHERI	Jérôme
Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)	Directeur	BOURSIN	Jean-Christophe
Unité Territoriale – Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi – Loire-Atlantique (DIRECCTE)	Directeur	BRUNIN	Daniel
Unité Territoriale – Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi – Loire-Atlantique (DIRECCTE)	Chargée de mission emploi	LEROY	Stéphanie
Services départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique (DSDEN)	Inspecteur d'académie. Directeur	CARRIÈRE	Philippe
Services départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique (DSDEN)	Directrice académique adjointe	HEBRARD	Marie-Christine
Rectorat	Déléguée académique à la vie lycéenne	GANCIA	Carole
Direction Territoriale du Pôle Emploi de Loire-Atlantique	Directeur	BOUCARD	Christian
Direction Territoriale de l'Agence Régionale de la Santé (DT ARS)	Directrice	NEYROLLES	Marie-Hélène
Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse 44-85 (DTPJJ)	Directeur	RICAUD	Jean-Luc
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)	Directrice	LUPION	Catherine
Direction Départementale de la Sécurité Publique de Loire-Atlantique (DDSP)	Directeur	BERTRAND	Jean-Christophe
Groupement départemental de gendarmerie de la Loire-Atlantique	Colonel	HUBSCHER	Édouard
Délégation Militaire Départementale de Loire-Atlantique (DMD)	Capitaine de vaisseau	JACQUET	Bernard

<b>Partenaires</b>			
Conseil Départemental de Loire Atlantique	Conseiller départemental Vice-président délégué à la jeunesse	COROUGE	Hervé
CAF de Loire-Atlantique	Directrice	DUBECQ-PRINCETEAU	Élisabeth
CAF de Loire-Atlantique	Sous directrice en charge de l'action sociale	ADAINE	Marie-Claude
MSA Loire-Atlantique Vendée	Président	LOIZEAU	Jean-Marc
CPAM	Responsable du pôle précarité	RINCÉ	Claudine
Ville de Nantes	Adjoint au maire	MARTIN	Nicolas
Ville de Saint-Nazaire	Adjoint au maire	RENEVOT	Yvon
Ville de Saint-Herblain	Adjoint au maire	ZAMOUM	Baghdadi
CARENE	Président	SAMZUN	David
Association départementale des maires (AMF44)	Madame le Maire de Puceul	THEVENIAU	Claire
Association départementale des maires (AMF44)	Conseiller Municipal de Nantes	MARTIN	Nicolas
Union régionale des missions locales	Président	BARRIER	Gérard
GIP Maison des adolescents	Directeur	COTTIN	Patrick
CRIJ	Président	GRESILLON	Manuel
URHAJ	Président	GUILLOU	Roger
INTER ASSOCIATION 44			
Nantes Métropole	Adjointe au maire de Nantes Délégation politique de la ville	NAEL	Myriam

<b>Associations départementales (ou régionales) de jeunesse et d'éducation populaire</b>
AFEV
Animation rurale 44
CEMEA
FAL 44
Fédération départementale des centres sociaux
Fédération régionale des familles rurales
FRANCAS
Léo Lagrange Ouest
MRJC (délégation départementale)
Scouts et guides de France (délégation territoriale Atlantique-Vendée)
UFCV

<sup>1</sup> : Au 30 juin 2016





**Document édité au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016**

**Coordination :** Direction départementale de la cohésion sociale / Valérie DAO-DUY, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse ; Jérôme DE MICHERI, directeur adjoint ; Laurence GRAVELEAU, assistante administrative  
**Conception :** Service régional de la communication interministérielle